

RAPPORT ANNUEL



Sommaire

Chiffres clés 1999

Structures du Groupe

Avant-propos 3

Métiers du Groupe 4

Faits marquants 6

Rapport du conseil d'administration

Bourse et actionnariat 8

Le marché de la construction 10

Le Groupe en 1999 12

Ressources humaines 16

Recherche, développement et innovation 18

L'activité en 1999

 Concessions 20

 Équipement 28

 Travaux routiers 40

 Bâtiment et travaux publics 48

Éléments financiers

Comptes consolidés 64

Résumé des comptes sociaux 93

Rapports des commissaires aux comptes

Rapport sur les comptes consolidés 98

Rapport général sur les comptes annuels 99

Rapport spécial sur les conventions réglementées 100

Rapport complémentaire sur l'augmentation
du capital réservée aux salariés adhérant
au plan d'épargne Groupe 101

**Rapport complémentaire
du conseil d'administration** 104

Projets de résolutions

Partie ordinaire 107

Partie extraordinaire 109

Renseignements de caractère général

Renseignements de caractère général
concernant la Société 110

Organes d'administration, de direction
et de surveillance 121

Responsables du document de référence
et du contrôle des comptes 126

Tableau de concordance COB (voir au verso) 128

Tableau de concordance

Afin de faciliter la lecture du document, la table thématique suivante permet d'identifier les principales rubriques exigées dans le cadre du règlement 98-01 de la Commission des Opérations de Bourse (voir sommaire au verso).

11.	Nom et fonction du responsable du document	126
12.	Attestation du responsable et des contrôleurs légaux	126-127
13.	Nom et adresse des contrôleurs légaux	126-127
31	Renseignements de caractère général concernant la Société	110-114
3.2.	Renseignements de caractère général concernant le capital	115-117
3.3.	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	118
3.4.	Marché du titre de la Société	119
3.5.	Dividendes	9
41	Présentation de la Société et du Groupe	4-5, 20-61, 110-111
4.3.	Faits exceptionnels et litiges	89
4.4.	Effectifs	16-17, 88
4.5.	Politique d'investissement	18-19, 67, 120
51.	Comptes consolidés du Groupe	64
51	Comptes sociaux de la Société	93
6.2.	Intérêts des dirigeants dans le capital	88, 124-125
71	Évolution récente	6-7, 12-15
7.2.	Perspectives d'avenir	15

Conseil d'administration

Président

Antoine Zacharias

Administrateurs

Dominique Bazy, directeur général des AGF et membre du comité exécutif d'Allianz AG.

Quentin Davies, député aux Communes (Parlement de Grande-Bretagne).

Alain Dinin, directeur général de CGIS.

Patrick Faure, P-DG de Renault Véhicules Industriels et de Renault Sport.

Roland Génin, ancien vice-président de Schlumberger.

Philippe Germond, directeur général délégué de Vivendi.

Bernard Huvelin, directeur général de VINCI.

Ernst Moritz Lipp, membre du directoire de Dresdner Bank et de Dresdner Kleinwort Benson.

Jean-Marie Messier, P-DG de Vivendi.

Serge Michel, P-DG de Soficot.

Henri Proglio, directeur général délégué de Vivendi.

Pierre Trotot, directeur général adjoint de Cegetel.

Personnes dont la nomination en qualité d'administrateur sera proposée à l'assemblée générale

Gilles d'Ambrières, P-DG de Sogeparc.

Guy Dejouany, président d'honneur de Vivendi.

Dominique Ferrero, directeur général du Crédit Lyonnais.

Henri Saint Olive, P-DG de la banque Saint Olive.

Willy Stricker, P-DG de CDC Participations.

Comité de direction

Président-directeur général

Antoine Zacharias



Antoine Zacharias



Bernard Huvelin

Administrateur-directeur général

Bernard Huvelin

Directeurs généraux adjoints

Xavier Huillard,
P-DG de Sogea.



Xavier Huillard

Roger Martin,
P-DG d'Eurovia.



Roger Martin

Christian Péguet,
P-DG de GTIE.



Christian Péguet

Henri Stouff,
P-DG de Campenon Bernard SGE.



Henri Stouff

Directeurs

Jean-Pierre Marchand-Arpoumé,
P-DG de Freyssinet.



Jean-Pierre
Marchand-Arpoumé

Pierre Linden,
Directeur des concessions.



Pierre Linden

Frédéric Gauchet,
Vice-président-directeur général de Sogeparc.



Frédéric Gauchet

Christian Labeyrie,
Directeur financier et secrétaire
du conseil d'administration.

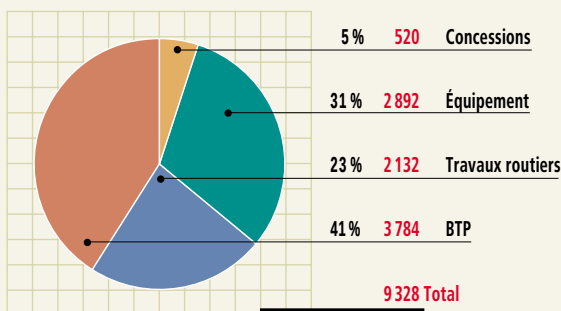


Christian Labeyrie

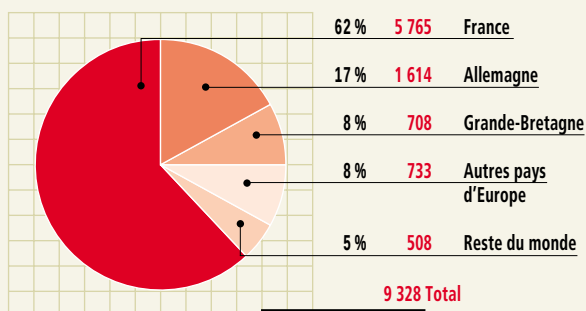
Chiffres clés

1999

Chiffre d'activité économique
par métier*
en millions d'euros

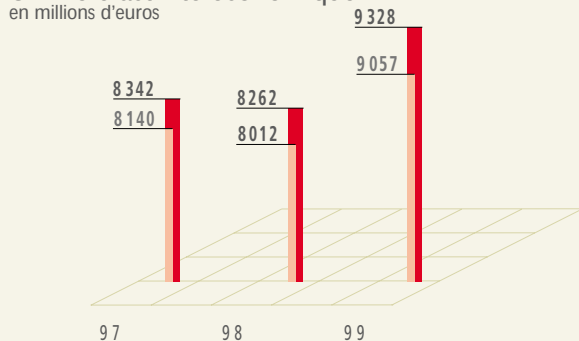


Chiffre d'activité économique
par zone géographique*
en millions d'euros



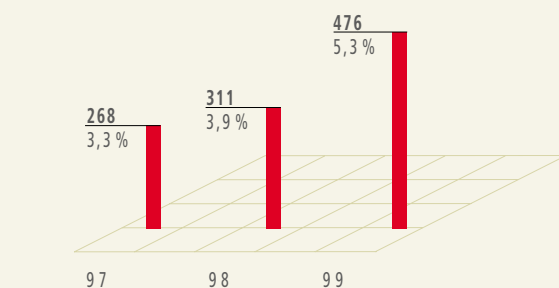
* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.

Chiffre d'activité économique
en millions d'euros

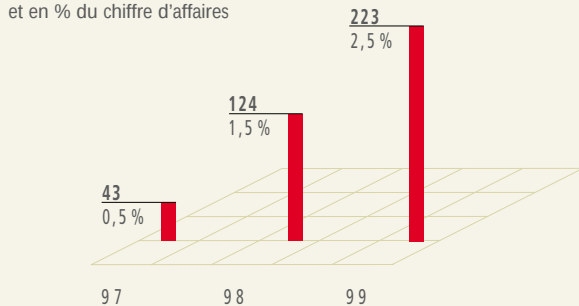


Chiffre d'affaires consolidé.

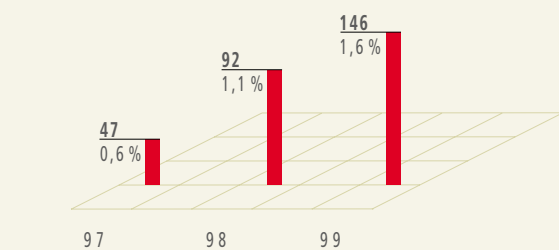
Excédent brut d'exploitation
en millions d'euros
et en % du chiffre d'affaires



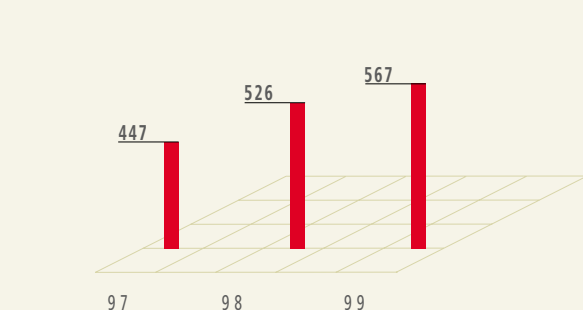
Résultat d'exploitation
en millions d'euros
et en % du chiffre d'affaires



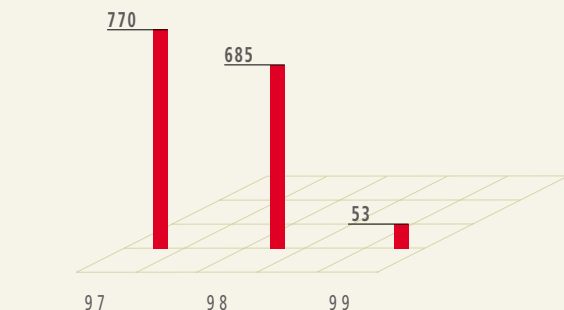
Résultat net part du Groupe
en millions d'euros
et en % du chiffre d'activité



Capitaux propres au 31 décembre
en millions d'euros



Excédent financier net au 31 décembre
en millions d'euros



La nouvelle dénomination sociale du Groupe SGE est désormais VINCI. VINCI intervient à travers un réseau dense d'environ 2 000 IMPLANTATIONS locales, essentiellement en Europe, où il réalise près de 95 % de son chiffre d'affaires. Il emploie 71 000 SALARIÉS, est présent dans plus de 100 PAYS. Il a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros et un résultat net de 146 MILLIONS d'euros. Cotée à la Bourse de Paris, l'action VINCI est une valeur du SBF 120 et figure dans l'indice DJ Euro STOXX.

Avertissement :

L'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 1999 a approuvé le changement de dénomination sociale de la Société Générale d'Entreprises en VINCI. Dans la présente édition, et notamment dans le rapport du conseil d'administration (p. 8 à 19), la dénomination Société Générale d'Entreprises a été remplacée par VINCI.

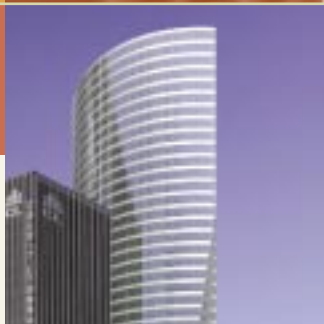
Numéro un français du stationnement,

avec environ 380 000 places gérées en France et en Europe, VINCI est également un acteur majeur dans le domaine des concessions d'infrastructures, à travers sa participation dans Cofiroute et l'exploitation de grands ouvrages comme le Stade de France, le tunnel du Prado-Carénage, à Marseille, et les ponts sur le Tage, à Lisbonne.

CONCESSIONS



BÂTIMENT ET
TRAVAUX PUBLICS



Numéro un français de l'ingénierie et des travaux électriques,

VINCI détient des positions de premier plan en Europe dans les métiers de l'énergie électrique, des technologies de l'information et de la communication, et de la thermique-mécanique.

ÉQUIPEMENT



TRAVAUX ROUTIERS



Leader européen

du BTP, VINCI fait référence en Europe et sur les autres continents dans les métiers du bâtiment, des grands projets d'infrastructures clés en main, des travaux hydrauliques et du génie civil spécialisé.

Leader européen

des travaux routiers, avec un réseau d'implantations particulièrement dense en France et en Allemagne, VINCI intervient tout au long de la chaîne, depuis la production industrielle de matériaux jusqu'aux travaux de construction routière et d'entretien pluriannuel.



Antoine Zacharias
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Avant-propos

L'année 1999 marque la fin d'une période de profonde mutation étalée sur trois années, au cours de laquelle la SGE s'est assainie pour mieux mettre en œuvre les trois principes sur lesquels repose son développement :

- augmentation de la part d'activité dans les métiers les plus récurrents, tant en chiffre d'affaires qu'en résultat ;
- développement, dans chaque division, des métiers les plus différenciés et à plus forte valeur ajoutée ;
- enfin, une approche différente des métiers de base du bâtiment et des travaux publics, où la marge est systématiquement préférée aux volumes.

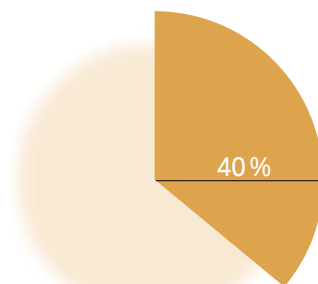
Le résultat d'exploitation, de 223 millions d'euros, et le résultat net de 1999, de 146 millions d'euros, niveaux jamais atteints jusqu'à présent, confirment bien la justesse des orientations décidées pour la SGE et par elle-même il y a trois ans.

Les perspectives qui s'ouvrent pour 2000 et les années à venir sont bonnes. D'autres actions de développement sont d'ores et déjà envisagées, qui conforteront notre statut de groupe européen de premier plan.

Au moment de la rédaction de cet avant-propos, l'année 2000 est déjà largement entamée. Le début de ce nouvel exercice a été marqué par le désengagement de Vivendi de notre Groupe, sa part étant ramenée à 17 % seulement. Après plus de trente ans d'existence au sein de groupes industriels plus puissants qu'elle, la SGE, devenue VINCI, se retrouve sans actionnaire majoritaire. C'est donc une nouvelle ère qui s'ouvre pour elle. Les trois dernières années de vie commune en parfaites intelligence et harmonie avec Vivendi ont permis à la SGE de vivre d'ores et déjà très largement une certaine forme d'autonomie. Notre groupe est aujourd'hui prêt à aborder sereinement sa nouvelle existence au service de son nouvel actionnariat.

Métiers du Groupe

CONCESSIONS

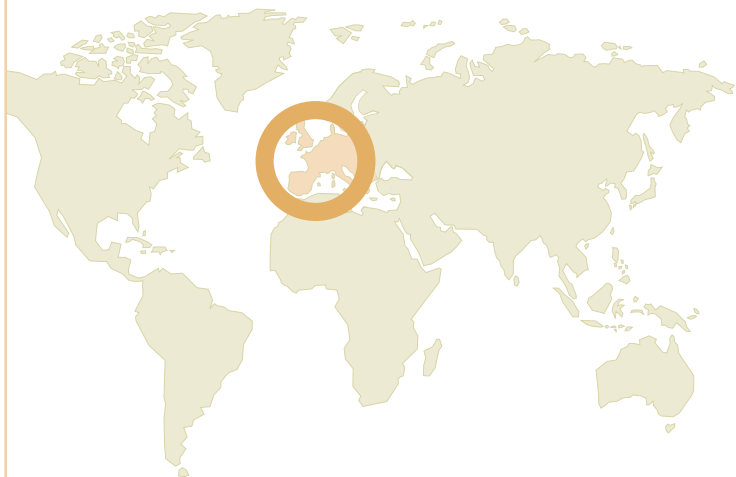


Contribution au résultat opérationnel du Groupe*

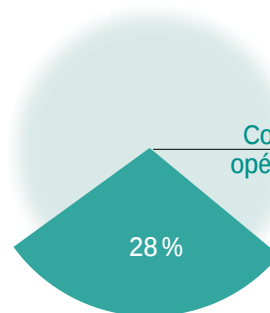
Axe de développement du Groupe, les concessions d'infrastructures font partie intégrante d'un savoir-faire englobant la conception d'ouvrages, la construction clés en main, le montage financier et l'exploitation.

VINCI occupe dans ce domaine une position de premier plan, avec une participation de 31 % dans le capital de **Cofiroute** et l'exploitation d'ouvrages tels que le Stade de France, les ponts sur le Tage, à Lisbonne, et le tunnel du Prado-Carénage, à Marseille.

Depuis l'acquisition, en 1999, de **Sogeparc**, VINCI est le leader français du stationnement, à la tête d'un parc d'environ 380 000 places dans sept pays d'Europe, dont les deux tiers en France.



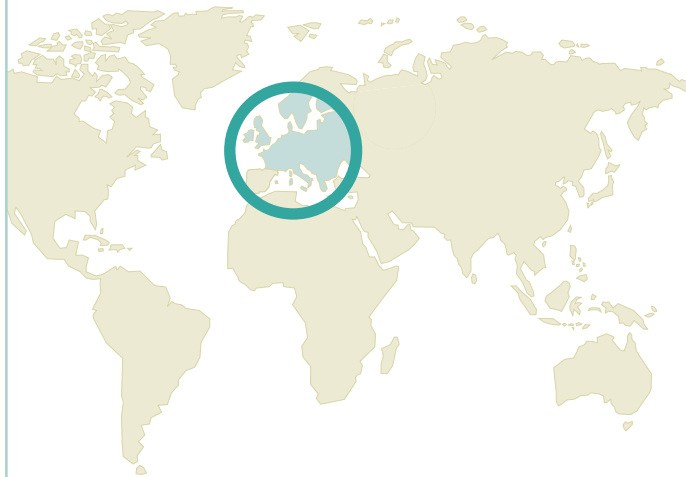
ÉQUIPEMENT



Contribution au résultat opérationnel du Groupe*

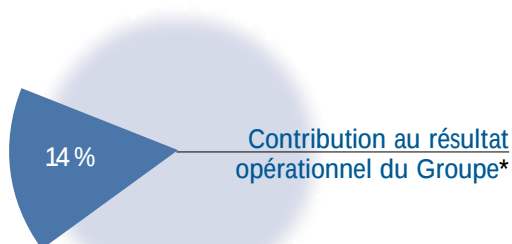
VINCI intervient dans le domaine de l'équipement à travers deux de ses filiales. **GTIE**, leader français de l'ingénierie et des travaux électriques, est un intervenant majeur sur le marché des technologies de l'information et de la communication, en fort développement. Bien enraciné en France, il occupe également des positions significatives en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Suède.

Sophiane, spécialiste de l'énergie et des techniques de l'air, de la protection incendie, de l'isolation et du second œuvre architectural, est très présent sur le marché franco-allemand et en Europe centrale. En 1999, il s'est renforcé dans le secteur de la protection incendie avec l'acquisition de l'allemand Calanbau et des français Mécatiss et Vrac.

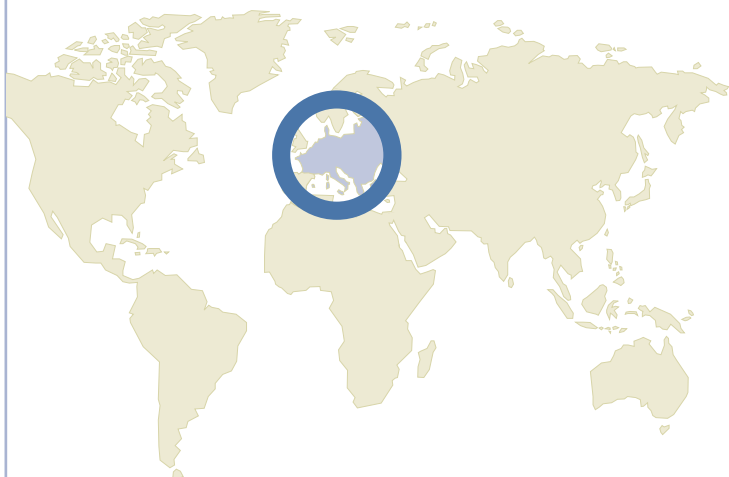


* Résultat d'exploitation + résultat avant

TRAVAUX ROUTIERS



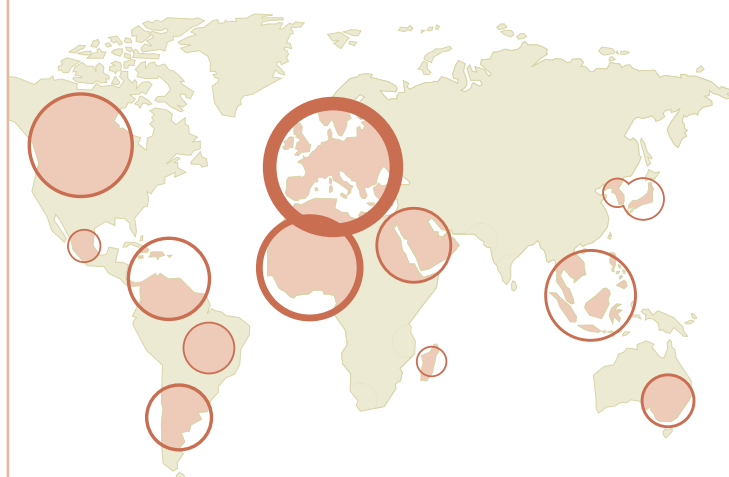
Déjà numéro deux du marché français des travaux routiers avec sa filiale **Eurovia**, VINCI est désormais, après l'acquisition de **Teerbau**, le premier groupe routier allemand. Il détient également des positions significatives en Europe centrale. Maîtrisant l'ensemble des métiers associés à la route, depuis l'extraction et la production industrielle de matériaux jusqu'aux aménagements urbains, le Groupe intervient aussi en position de leader sur les marchés allemand et français de la déconstruction, où il s'est renforcé grâce à l'acquisition, en 1999, de **Cardem**, numéro un français du secteur.



BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS



Avec ses filiales **Campenon Bernard SGE**, **Sogea** et **Norwest Holst**, VINCI est l'une des principales entreprises européennes de bâtiment, de génie civil et de travaux hydrauliques, et, à travers **Freyssinet**, le premier groupe mondial de génie civil spécialisé. En entreprise générale, le Groupe détient des positions de premier plan sur les marchés français, allemand et britannique ; hors d'Europe, il est présent en Afrique avec les filiales de Sogea et Satom, et au Moyen-Orient avec les grands projets de Campenon Bernard SGE. Freyssinet – renforcé par l'acquisition de **Terre Armée Internationale**, leader mondial de la géotechnique – est également implanté en Asie et en Amérique dans les métiers de la précontrainte, du haubannage, de la géotechnique et de la maintenance d'ouvrages d'art.



Les faits marquants de l'année 1999

Janvier

Intégration de TAI dans le groupe Freyssinet

Terre Armée Internationale, leader mondial de la géotechnique (110 millions d'euros de chiffre d'affaires), est intégré au groupe Freyssinet, qui complète ainsi son portefeuille de brevets et conforte ses positions sur le marché du génie civil spécialisé.

Février

Premier contrat roumain pour Eurovia

Dans le cadre de son développement en Europe centrale, Eurovia remporte l'appel d'offres international pour la réhabilitation de la route nationale 13, entre Brasov et Bogata-Hill, en Roumanie.

Mars

Création d'Axiens

Le groupe GTIE fédère l'ensemble de ses activités de services en matière d'intégration de réseaux de communication d'entreprises sous l'enseigne Axiens. Cette nouvelle marque sera présente sur l'ensemble du territoire français.



Avril

Contrats de maintenance pour GTIE

GTIE obtient le contrat de maintenance du réseau de télécommunication de Cofiroute (850 km de fibres optiques) et un contrat de maintenance de 300 sites pour SFR.

Mai

Campenon Bernard SGE : un grand projet pour Ariane V à Kourou

Nouveau contrat guyanais pour Campenon Bernard SGE, qui avait livré, en 1992, le pas de tir de la fusée. L'entreprise a été choisie par le Cnes pour construire l'infrastructure de l'ensemble de préparation des charges utiles (EPCU) d'Ariane V à Kourou. Les travaux, d'un montant de 37 millions d'euros, devront être achevés à la fin 2000 pour accueillir les premiers satellites.



Juin

Eurovia achète Teerbau

Première entreprise allemande de travaux routiers, disposant d'un réseau de 23 agences et filiales et de 160 unités de production industrielle, réalisant un chiffre d'affaires de 760 millions d'euros, Teerbau rejoint Eurovia. L'ensemble VBU-Teerbau constitue une base solide de déploiement en Europe centrale pour Eurovia.



Juillet

Nouveaux contrats africains pour Sogea

Sogea et sa filiale Satom remportent deux nouveaux contrats routiers en Afrique. Le premier porte sur la construction d'une route de 247 km au Cameroun entre Bertoua et Garoua-Boulai; le second consiste à réaliser un tronçon de 54 km au Gabon entre Lalara et Mitzic. Les deux opérations s'élèvent au total à 76 millions d'euros.





Septembre

L'OPA sur Sogeparc est couronnée de succès

30 septembre : au terme de l'offre publique d'achat lancée le 19 juillet 1999, VINCI détient près de 98 % du capital de l'opérateur de stationnement Sogeparc (210 millions d'euros de chiffre d'affaires). Le Groupe devient ainsi le leader français et le numéro deux européen du stationnement, avec environ 380 000 places gérées.

VINCI Environnement acquiert Speic

VINCI Environnement rachète Speic, le numéro un français de la réfection et de la rénovation d'électrofiltres. Partenaire de VINCI Environnement depuis douze ans, Speic dispose d'une large gamme d'équipements et de technologies et ouvre à VINCI Environnement la perspective d'un développement sur le marché porteur de la protection de l'air.

Cofiroute désigné concessionnaire de l'A86 Ouest

La concession de la portion de l'A86 Ouest reliant Rueil-Malmaison à Versailles est attribuée à Cofiroute. Socatop, le groupement réunissant les sociétés de construction (parmi lesquelles figure Campenon Bernard SGE), en charge des études et des travaux, va pouvoir redémarrer le chantier interrompu dix-huit mois plus tôt par un arrêt du Conseil d'État.



Octobre

Exposition universelle

Brüggemann, la filiale allemande de Campenon Bernard SGE, se voit confier la construction du pavillon français de la prochaine Exposition universelle, qui se déroulera du 1^{er} juin au 31 octobre 2000 à Hanovre. Au Caire, le percement du tunnel routier El Azhar, effectué par Campenon Bernard SGE, est achevé en avance sur le planning contractuel.



Novembre

Freyssinet rachète Ménard

Soltraitement

Freyssinet complète son offre dans la géotechnique en faisant l'acquisition de Ménard Soltraitement (25 millions d'euros de chiffre d'affaires), entreprise disposant d'un ensemble de procédés uniques et brevetés de compactage et d'amélioration des sols.

Après Calanbau, Sophiane achète Vrac et Mécatis

Sophiane poursuit son développement dans la protection incendie et acquiert l'entreprise Vrac, spécialisée dans les composants d'obturation, de régulation et de contrôle des fluides, ainsi que Mécatis, qui détient des positions de premier plan dans les métiers de la protection incendie passive et de l'étanchéité pour le nucléaire. Après l'acquisition de Calanbau, spécialiste de la protection incendie active en Allemagne, ces deux opérations viennent conforter la position de VINCI comme acteur majeur de la protection incendie en Europe.

Décembre

GTIE lance une OPA amicale sur Lundgren

Au terme de l'offre publique d'achat déposée le 15 décembre à Stockholm, GTIE contrôle 99,8 % de la société suédoise d'ingénierie et de travaux électriques Emil Lundgren, implantée dans les pays scandinaves et en Europe centrale (75 millions d'euros de chiffre d'affaires).

Bourse et actionnariat

En février 2000, dans le cadre d'un placement privé, Vivendi a cédé 32 % du capital de la Société à des investisseurs européens et américains, ramenant ainsi sa participation à 17 %. Le succès de cette opération, sursouscrite près de trois fois, témoigne de la confiance des investisseurs dans le Groupe.

8

Évolution du cours de l'action

L'action VINCI est cotée sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris sous le code Sicovam 12548. Elle fait partie de l'indice SBF 120 de la Bourse de Paris et, depuis décembre 1999, de l'indice DJ Euro STOXX, qui regroupe les principales valeurs européennes. En 1999, l'action a progressé de 16,4 % et offert un rendement, dividende et avoir fiscal inclus, de 21,7 %. Sur les neuf premiers mois de l'année, le titre a connu une évolution satisfaisante, en ligne avec la hausse de l'indice SBF 120, atteignant

son plus haut cours annuel, 51 euros, le 28 juin, contre un plus bas de 38,50 euros le 26 janvier. Il a ensuite perdu du terrain, pour clôturer l'année à 46,50 euros. Sur les derniers mois de 1999 et le début de l'année 2000, il a souffert à la fois d'une certaine désaffection pour les valeurs considérées comme cycliques et de l'attentisme occasionné par la perspective du désengagement annoncé de Vivendi.

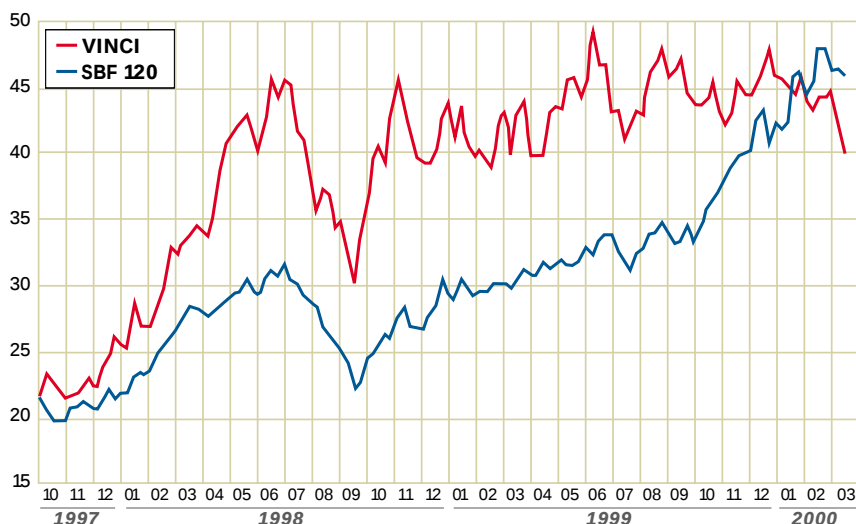
Placement privé

Suite à un placement privé clos le 9 février 2000, le groupe Vivendi a réduit de 49,2 % à 16,9 % sa participation dans le Groupe. 13 millions d'actions de la Société ont été vendues par Vivendi à environ 115 investisseurs institutionnels, en majorité européens, au prix de 44 euros l'action, soit une décote limitée à 1 % par rapport au cours de clôture du 8 février.

Le placement privé a rencontré un grand succès, la demande de titres ayant été près de trois fois supérieure à l'offre, ce qui témoigne de la confiance des investisseurs dans les orientations stratégiques et les perspectives de développement du Groupe.

Évolution comparée de l'action VINCI et de l'indice SBF 120

Depuis octobre 1997, date du premier placement privé de Vivendi, la capitalisation boursière de VINCI a été multipliée par deux.



Volume de transactions

16,6 millions de titres ont été échangés en 1999, ce qui représente un volume quotidien moyen de transactions de 65 375 titres. L'augmentation du « flottant », de 41 % à 73 % du capital, consécutive au placement privé, s'est traduite par une forte croissance des volumes échangés. En février et mars 2000, le volume quotidien moyen des transactions a ainsi dépassé les 190 000 titres.

Rachats d'actions

Le Groupe a poursuivi en 1999 son programme de rachat de ses propres actions, initié en 1998, par l'acquisition de 3 727 407 titres à un prix moyen de 42 euros par action. Parallèlement, afin d'améliorer la rentabilité de ses fonds propres et la valeur actionnariale, le Groupe a procédé à l'annulation de 2 074 400 actions en mai 1999 (5 % du capital).

Au 31 mars 2000, le Groupe détenait 7,5 % de son capital, soit 3 005 042 actions, et disposait d'une capacité d'achat de 1 million de titres supplémentaires, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 25 octobre 1999.

Dividende

Le dividende proposé à l'assemblée générale est de 1,60 euro par action (2,40 euros avoir fiscal de 50 % inclus), en hausse de 14 % par rapport à 1998. Il représente un rendement global de 5,2 % par rapport au cours de clôture du 31 décembre 1999.

Information des actionnaires

www.groupe-vinci.com

Relations actionnaires - VINCI

1, cours Ferdinand-de-Lesseps

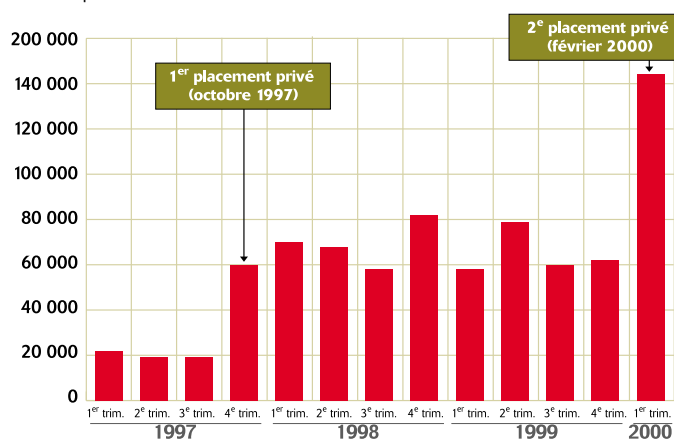
92851 Rueil-Malmaison Cedex.

Tél. : (+ 33) 1 47 16 35 00 – Fax : (+ 33) 1 47 16 33 88

E-mail : actionnaires@groupe-vinci.com

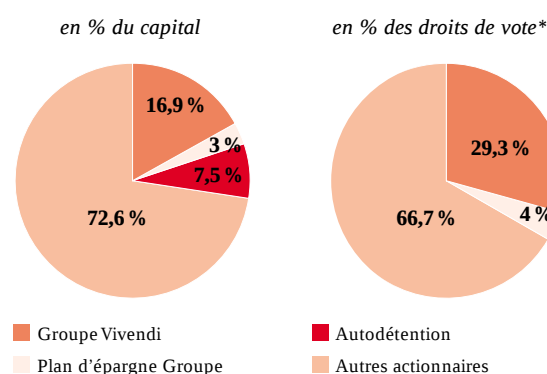
Volume quotidien moyen de transactions*

Les deux placements privés réalisés par Vivendi ont eu un effet très positif sur la liquidité du titre.



* Placements privés d'octobre 1997 (13 225 000 titres) et de février-mars 2000 (13 000 000 titres) non compris.

Actionnariat au 31 mars 2000



* Cette répartition ne tient pas compte de l'annonce faite le 9 février 2000 par Vivendi de renoncer à ses droits de vote double.

Données boursières

	1999	1998	1997
Cours au 31.12 (en euros)	46,50	39,94	23,78
Cours le plus haut (en euros)	51,00	46,95	24,38
Cours le plus bas (en euros)	38,50	23,63	15,99
Volume quotidien moyen de transactions (en titres)	65 375	70 179	30 356
Capitalisation boursière au 31.12 (en millions d'euros)	1 872	1 657	959
Nombre d'actions au 31.12	40 261 023	41 487 757	40 323 352

Résultats par action

(en euros)	1999	1998	1997
Résultat net par action ⁽¹⁾	3,64	2,25	1,17
Dividende net par action	1,60 ⁽²⁾	1,40	0,61
Dividende global (dividende net + avoir fiscal) ⁽³⁾	2,40 ⁽²⁾	2,10	0,91
Taux de distribution	44 %	62 %	52 %
Rendement global ⁽⁴⁾	5,2 %	5,3 %	3,8 %

(1) Calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions de la période.

(2) Proposition. (3) Avoir fiscal maximum de 50 %. (4) Par rapport au cours du 31.12.

Le marché de la construction en 1999

Sur la plupart des marchés du Groupe, l'année 1999 a confirmé les bonnes orientations apparues dès 1998.

10



Leader français de l'ingénierie et des travaux électriques, GTIE réalise plus de 40 % de son chiffre d'affaires dans les technologies de l'information et de la communication.

En France, la conjoncture a été bonne pour tous les métiers du Groupe, hormis les grands ouvrages d'art.

Dans le bâtiment, les mises en chantier de logements privés et de bâtiments non résidentiels se sont multipliées et ont constitué un des principaux moteurs de la reprise. L'environnement économique est resté très favorable pour le logement privé (revenu disponible des ménages, marché de l'emploi, conditions de prêt, dispositions fiscales) et particulièrement incitatif pour l'accession à la propriété. Après un point bas en 1999, une reprise s'ébauche dans le secteur du logement social, et l'on assiste à un réveil de la demande de travaux d'amélioration et d'entretien, notamment grâce à la réduction du taux de TVA pour ce type d'intervention.

Dans le bâtiment non résidentiel, 1999 a été une année de reprise du marché des bureaux et de net redémarrage des opérations dans l'industrie, où les investissements sont très vigoureux. Les entreprises de gros œuvre et de corps d'états secondaires (travaux électriques, climatisation, communication, etc.) ont pleinement profité de cette conjoncture industrielle favorable.

Dans la continuité de 1998, les commandes des collectivités locales ont été très élevées tout au long de l'année 1999, en particulier dans le secteur des travaux routiers, qui ont connu une activité en très forte progression. Le renchérissement du coût des produits pétroliers intervenu au cours de l'exercice a cependant terni l'environnement du secteur.

Cette conjoncture globalement favorable contraste avec le marasme qui continue d'affecter les grands ouvrages d'art, mis à part le redémarrage, fin 1999, du chantier de l'A86 Ouest.

Dans le secteur de l'électricité, la mutation profonde liée à l'ouverture à la concurrence de l'amont de la filière a apporté une nouvelle donne, et globalement l'activité a été soutenue.

Dans le secteur des infrastructures de communication, le développement s'est poursuivi à un rythme très élevé.



En Grande-Bretagne, la conjoncture est restée plutôt bien orientée, malgré la persistance des difficultés dans le domaine des investissements industriels. Le secteur de la construction a bénéficié, en 1999, d'une demande soutenue dans le bâtiment commercial privé. De même, dans les grandes infrastructures (traitement des eaux, autoroutes, équipements ferroviaires), la demande a été forte et les carnets de commandes étaient relativement bien remplis à la fin de l'exercice. Le développement des projets de PFI a apporté un complément d'activité notable.

En Allemagne, l'année 1999 a vu apparaître les premiers signes, timides, d'une embellie. Dans le domaine industriel, certains secteurs ont repris leurs investissements, ce qui a permis à l'activité de se maintenir, voire d'augmenter dans certaines régions.

Dans le secteur des travaux routiers, le point bas semble avoir été atteint, et un redémarrage des investissements

est attendu. Le marché s'améliore dans les anciens *Länder*, mais reste encore difficile dans les nouveaux *Länder*. Dans le secteur du bâtiment non résidentiel, qui concerne de moins en moins les entreprises du Groupe, la conjoncture allemande a continué à se dégrader, notamment dans l'Est.

Dans le reste de l'Europe, la reprise qui s'était amorcée en 1998 s'est raffermie en 1999. En particulier, la conjoncture est restée très porteuse aux Pays-Bas ainsi que dans les pays d'Europe centrale et orientale, qui offrent des perspectives de croissance intéressantes dans le secteur de la construction.

Très enraciné dans les secteurs de l'automobile, de la pétrochimie et de l'agroalimentaire, GTIE est partenaire de nombreux groupes industriels avec des offres adaptées à leurs process.

Le Groupe en 1999

Il y a trois ans, le Groupe s'engageait dans une politique d'assainissement en profondeur et une stratégie de redéploiement de son portefeuille d'activités vers des métiers à profits récurrents et à plus fort potentiel de croissance. En 1999, le Groupe a continué de recueillir les fruits de cette stratégie.

12

Grâce à l'amélioration de la rentabilité opérationnelle dans tous les métiers, le résultat d'exploitation a progressé de plus de 80 %, et le résultat net a atteint 146 millions d'euros, soit une hausse de près de 60 % par rapport à 1998. L'exercice a en outre été marqué par de nombreuses opérations de croissance externe, dont le rachat de Teerbau, premier groupe routier en Allemagne, et l'OPA sur Sogeparc, leader français du stationnement.

Chiffre d'affaires

Augmentation de l'activité de 13 %, grâce à la croissance externe et à la progression des concessions, de l'ingénierie électrique et des travaux routiers.

En 1999, le Groupe a réalisé un chiffre d'activité économique de 9,3 milliards d'euros, en progression de 13 % par rapport à 1998. Cette évolution traduit les effets de la politique de croissance externe engagée depuis la fin de 1998 ; le développement interne des activités les plus rentables du Groupe (concessions, ingénierie électrique et travaux routiers) ;

le redéploiement sur les niches techniques à forte valeur ajoutée dans le BTP et la thermique-mécanique ; une sélectivité constante dans les prises d'affaires dans l'ensemble du Groupe, et plus particulièrement dans le BTP ; enfin une conjoncture favorable dans la plupart des métiers. Le chiffre d'affaires consolidé, qui n'inclut pas la contribution des concessions mises en équivalence, notamment celle de Cofiroute, s'est élevé à 9,1 milliards d'euros.

Après avoir acquis, fin 1998, Terre Armée Internationale, spécialiste de la géotechnique, et Calanbau, leader de la protection incendie, le Groupe a poursuivi son développement. Il a ainsi pris le contrôle de Teerbau*, premier groupe de travaux routiers en Allemagne, de Sogeparc*, leader français et numéro deux européen du stationnement, puis de Ménard Soltraitement (géotechnique), de Mécatis et de Vrac (protection incendie) ainsi que de diverses sociétés de travaux routiers en Europe centrale.

* Teerbau comme Sogeparc ne sont consolidés que sur six mois en 1999.

Chiffre d'activité économique

(en millions d'euros)	1999	1998	1997	Variation 99/98 à structure réelle	Variation 99/98 à structure comparable
Concessions**	248,8	98,7	55,3	+ 152,1 %	+ 44,2 %
Équipement - Ingénierie électrique	1854,1	1735,4	1702,7	+ 6,8 %	+ 6,5 %
- Thermique-mécanique	1052,3	1047,2	1099,3	+ 0,5 %	- 3,4 %
Travaux routiers	2149,1	1559,3	1557,3	+ 37,8 %	+ 7,7 %
Bâtiment et travaux publics	3811,4	3626,8	3763,5	+ 5,1 %	+ 1,1 %
Éliminations	(58,9)	(55,9)	(37,9)		
Chiffre d'affaires consolidé	9056,8	8185	8140,2	+ 13,0 %	+ 3,5 %
Concessions mises en équivalence**	271,5	250,7	201,6	+ 8,3 %	+ 8,3 %
Chiffre d'activité économique	9328,3	8262,2	8341,8	+ 12,9 %	+ 3,7 %

** Cofiroute, le Stade de France, les ponts sur le Tage et le tunnel du Prado-Carénage sont consolidés par mise en équivalence.

Parallèlement, des activités non stratégiques ou à moindre potentiel ont été cédées, telle l'entreprise de terrassement Valérian. À structure comparable, le chiffre d'affaires a progressé de 3,5 %.

La part de l'activité réalisée avec les clients privés représente désormais plus de la moitié du total. En 1999, le Groupe a réalisé 39 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, dont 18 % en Allemagne et 8 % en Grande Bretagne.

Concessions. L'activité stationnement a été développée avec l'acquisition de Sogeparc, qui représente un chiffre d'affaires sur 6 mois de 106 millions d'euros. Cofiroute a progressé de 7 % et les montées en puissance des ponts sur le Tage à Lisbonne (+ 54 %), et du tunnel du Prado-Carénage à Marseille (+ 8 %), ont été supérieures aux prévisions.

Équipement. Dans l'ingénierie électrique, GTIE (+ 7 %) a bénéficié de la croissance des activités liées au traitement de l'information et de la communication et d'une demande soutenue dans l'industrie, aussi bien en France qu'à l'étranger. Dans la thermique-mécanique, Sophiane a poursuivi le rééquilibrage de son portefeuille d'activités au profit de métiers à plus forte valeur ajoutée comme la protection incendie, ce qui, à structure comparable, a entraîné une baisse du chiffre d'affaires (– 3 %), principalement localisée dans le secteur de l'isolation.

Travaux routiers. Le chiffre d'affaires d'Eurovia a progressé de 38 % (+ 8 % à structure comparable) grâce à l'acquisition de Teerbau, qui représente un chiffre d'affaires sur 6 mois de 458 millions d'euros, et à une activité soutenue en France comme en Allemagne.

BTP. Le chiffre d'affaires du BTP a augmenté de 5 % (+ 1 % à structure comparable), sous l'effet d'une forte progression des activités de génie civil spécialisé de Freyssinet (+ 59 % à structure réelle, avec l'intégration de Terre Armée Internationale et de Ménard Soltraitement, + 10 % à structure constante) conjuguée à une stabilité des activités d'entreprise générale.

Résultat d'exploitation

Hausse de plus de 80 %, grâce à l'amélioration de la rentabilité opérationnelle dans tous les métiers.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 223 millions d'euros, contre 124 millions d'euros en 1998, soit une hausse de 81 %. Il représente 2,5 % du chiffre d'affaires, contre 1,5 % en 1998.

L'amélioration intrinsèque de la rentabilité opérationnelle (y compris en Allemagne, où les foyers de perte ont été résorbés) entraîne pour tous les métiers des progressions significatives, tant en valeur absolue qu'en pourcentage du chiffre d'affaires. Il s'y ajoute l'effet bénéfique des acquisitions réalisées depuis fin 1998, notamment celles de Sogeparc et de Terre Armée Internationale. À structure comparable et hors éléments non récurrents de 1998 (liés principalement au passage à l'avancement du pôle Équipement), la progression du résultat d'exploitation atteint 77 %.

Concessions. Les activités de stationnement ont dégagé un résultat d'exploitation de 35 millions d'euros (25 % du chiffre d'affaires), en forte progression avec l'intégration de Sogeparc (27 millions d'euros sur 6 mois).

Équipement. GTIE a sensiblement amélioré sa rentabilité (4,2 % du chiffre d'affaires, contre 2,9 % à méthode comparable en 1998, après retraitement de divers produits non récurrents). Ce bon résultat traduit le fort développement des activités de traitement de l'information et de communication. Le redéploiement opéré par Sophiane dans les métiers de la protection incendie et la poursuite du redressement des métiers de l'isolation se traduisent quant à eux par une augmentation du résultat d'exploitation de 0,3 % à 1,8 % du chiffre d'affaires, malgré une situation toujours tendue dans le génie climatique en Allemagne.

Travaux routiers. L'augmentation de l'activité, conjuguée au redressement de VBU, en Allemagne, a permis à Eurovia d'améliorer son résultat d'exploitation à 2,2 % du chiffre d'affaires. Teerbau, consolidé sur 6 mois, a dégagé un résultat d'exploitation légèrement positif.

BTP. Les métiers du BTP ont recueilli les fruits de la politique de sélectivité et de contrôle des risques engagée depuis trois ans, avec un redressement de leur marge d'exploitation de 0,3 % à 1,6 % du chiffre d'affaires, dans un environnement économique plus favorable. En Europe, Norwest Holst a continué d'améliorer son résultat d'exploitation (1,7 % du chiffre d'affaires), tandis que les filiales allemandes de bâtiment ont poursuivi leur redressement et dégagent un résultat d'exploitation à l'équilibre. Freyssinet a contribué de façon significative à l'amélioration des résultats du BTP, avec un résultat d'exploitation de 20 millions d'euros (5,5 % du chiffre d'affaires) lié à l'impact positif de l'intégration de Terre Armée Internationale et à la croissance de son activité à l'international, particulièrement en Asie du Sud-Est.

À noter, enfin, la prise en compte au niveau des holdings d'une charge de 15 millions d'euros au titre d'un plan de retraite complémentaire destiné au management.

Résultat net

Augmentation de près de 60 %, grâce à la progression du résultat d'exploitation.

Le résultat courant a atteint 229 millions d'euros, après prise en compte d'un résultat financier de + 6 millions d'euros, en recul de 14 millions d'euros par rapport à celui de l'exercice précédent.

Cette baisse est imputable au coût de financement des investissements financiers de la période, estimé à 10 millions d'euros en 1999.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à -32 millions d'euros. Il inclut la constitution de provisions pour litiges anciens, pour 20 millions d'euros, et une réduction sensible des charges de restructuration, de 64 à 25 millions d'euros, traduisant la fin du programme de restructurations engagé il y a trois ans. La charge nette d'impôt du Groupe a atteint 35 millions d'euros en 1999, dont 10 millions d'euros au titre de Sogeparc (qui sera intégré dans le groupe fiscal à compter de l'exercice 2000).

Les amortissements d'écarts d'acquisition se sont élevés à 55 millions d'euros. Ils comprennent un amortissement de 6,5 millions d'euros de la survaleur de Sogeparc et de 2 millions d'euros de la survaleur de Teerbau, au titre du second semestre 1999, et des dépréciations exceptionnelles de survaleurs, à hauteur de 26 millions d'euros.

La quote-part du Groupe dans les sociétés mises en équivalence a augmenté de 38 %, à 56 millions d'euros, grâce à la forte progression de la contribution de Cofiroute (54 millions d'euros). Le consortium Stade de France et le tunnel du Prado-Carénage ont dégagé leurs premiers résultats bénéficiaires et les ponts sur le Tage ont amélioré leur contribution. Le résultat net part du Groupe pour l'exercice 1999 s'est élevé à 146 millions d'euros, contre 92 millions d'euros en 1998, soit une hausse de 59 %.

Le résultat par action a progressé de 62 %, compte tenu de l'annulation de 5 % du capital réalisée en mai 1999.

Résultat d'exploitation

(en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)

	1999		1998		1997	
Concessions *	37,9	15,3 %	8,4	8,4 %	7,2	13,0 %
Équipement - Ingénierie électrique	77,1	4,2 %	71,9	4,1 %	56,3	3,3 %
- Thermique-mécanique	18,9	1,8 %	2,9	0,3 %	(31,6)	(2,9 %)
Travaux routiers	46,9	2,2 %	31,7	2,0 %	13,1	0,8 %
Bâtiment et travaux publics	61,7	1,6 %	10,9	0,3 %	(0,8)	n.s.
Holdings	(19,0)		(2,2)		(1,2)	
Résultat d'exploitation	223,4	2,5 %	123,6	1,5 %	43,0	0,5 %

* Hors Cofiroute, Stade de France, ponts sur le Tage et tunnel du Prado-Carénage, consolidés par mise en équivalence.

Éléments financiers

Un autofinancement multiplié par deux.

La progression de l'autofinancement conjuguée à l'amélioration du besoin en fonds de roulement a permis de doubler la trésorerie générée par l'exploitation dans l'exercice, de 254 millions d'euros en 1998 à 560 millions d'euros en 1999.

Les investissements industriels nets, de 189 millions d'euros, ont été maintenus à un niveau sensiblement équivalent à celui de l'exercice précédent.

Les investissements financiers nets ont, en revanche, très fortement progressé, pour atteindre 683 millions d'euros (dont 603 millions d'euros pour Sogeparc), auxquels il faut ajouter les rachats d'actions propres pour 156 millions d'euros en 1999.

Au global, la consommation de trésorerie de l'exercice a atteint 381 millions d'euros. Il s'y ajoute l'endettement net des acquisitions (net des cessions), pour 250 millions d'euros.

Bilan

Une structure financière solide.

Les opérations de croissance externe se sont traduites par une forte diminution de l'excédent financier net du Groupe, de 685 millions d'euros à fin 1998 à 53 millions d'euros à fin 1999. La structure financière du Groupe reste très solide, avec un total de fonds propres et provisions de 2 milliards d'euros.

Comptes sociaux

Le résultat de la société mère s'est élevé à 77 millions d'euros en 1999, contre 51 millions d'euros en 1998.

Il est proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 1,60 euro par action (2,40 euros ou 2,24 euros par action avoir fiscal inclus, selon les textes en vigueur). La proposition d'affectation du résultat est la suivante* :

(en euros)	
Résultat net de l'exercice	76 667 715
Affectation à la réserve légale	3 833 386
Distribution aux actionnaires	60 164 677
Affectation au poste « Report à nouveau »	12 669 652

* Sur la base de 37 602 923 actions donnant droit au dividende (au 8 mars 2000).

Les dépenses visées par l'article 39.4 du Code général des impôts se sont élevées à 15 184 euros en 1999.

Perspectives

Fort potentiel d'amélioration des résultats dans tous les métiers.

Le Groupe poursuivra en 2000 le rééquilibrage déjà bien engagé de son portefeuille d'activités au profit des métiers dégagant des profits récurrents et évoluant sur des marchés porteurs à bonne visibilité (concessions, ingénierie électrique, travaux routiers). Pour atteindre cet objectif seront privilégiés une politique de croissance externe ciblée sur l'Europe, mais aussi l'encouragement de *start-up* internes permettant de profiter des nouveaux marchés dans les technologies de l'information et de la communication, à l'exemple des expériences réussies de GTIE dans ce domaine.

Le Groupe continuera le travail de fond entrepris il y a trois ans en maintenant le cap sur la sélectivité et un contrôle rigoureux des risques. Les acquisitions récentes ont été intégrées au Groupe de manière à amener leurs résultats (notamment ceux de Teerbau) au niveau des meilleurs. Dans le BTP et la thermique-mécanique, priorité sera donnée au redéploiement en direction des segments les plus rentables : développement des niches à forte différenciation technologique et à haute valeur ajoutée (génie civil spécialisé, protection incendie, offres globales de type PFI...), augmentation de la part de la clientèle privée et désengagement des métiers à faible marge. Le rapprochement de Sophiane avec GTIE permettra à la fois d'élargir l'offre proposée aux grands clients industriels dans le domaine de l'équipement et d'accélérer l'ouverture internationale de ces métiers. En 2000, le plein effet des mesures d'assainissement et de sélectivité engagées depuis plusieurs années et la poursuite d'un développement ciblé sur les métiers les plus rentables et à plus fort potentiel, conjugués à une conjoncture toujours bien orientée en Europe, devraient se traduire par une nouvelle amélioration de la rentabilité du Groupe.

Une progression attendue du résultat d'exploitation supérieure à 10 % devrait permettre de viser, pour l'an 2000, un objectif de résultat net de l'ordre de 2 % du chiffre d'affaires.

Ressources humaines

Embauche de jeunes, formation continue pour l'ensemble du personnel, politique soutenue de prévention des accidents du travail et développement de l'épargne salariale sont les grands axes de la politique de gestion des ressources humaines du Groupe.

16



La connexion de la majorité des cadres à l'intranet du Groupe facilite leur accès à l'information d'actualité, à des bases de données documentaires, et favorise la mise en réseau des compétences et le travail en commun.

En 1999, l'effectif moyen du Groupe a atteint 70 699 personnes, soit une hausse de 10 % par rapport à 1998.

Une politique en faveur de la formation et de l'emploi des jeunes

Dans la continuité des exercices précédents, le Groupe a poursuivi sa politique d'embauche de jeunes. 500 jeunes aux qualifications diverses ont ainsi été recrutés au cours de l'année chez GTIE, qui a également consacré 20 millions d'euros, soit 6 % de sa masse salariale, à la formation continue. Pour sa part, Eurovia a recruté 50 ingénieurs et formé 479 stagiaires dans l'école de maçons routiers créée par l'entreprise à Gevrey-Chambertin. Sogea a mis en place un dispositif systématique de formation au management, destiné aux responsables de ses centres de profit.

Enfin, une dotation de 76 225 euros (500 000 francs) a été attribuée, pour cinq nouvelles années, à la fondation d'entreprise Eurovia, dont l'objet est d'aider les enfants de son personnel ouvrier à accéder à des études supérieures.

Prévention des accidents du travail

La prévention des accidents du travail est un axe central de la politique de ressources humaines des entreprises du Groupe. Campenon Bernard SGE, dont la campagne « OK Sécurité » a permis de diviser par deux le nombre d'accidents en sept ans, a mis en place un programme de formation continue sur la sécurité destiné à tous les niveaux de l'entreprise, et a généralisé la pratique des « plans d'action prévention » dans toutes ses filiales. Poursuivant le même but, intégrer

Évolution des effectifs par secteur d'activité

	1999	1998	1997
Concessions	1 875	35	30
Équipement	25 411	25 646	27 379
Travaux routiers	15 803	11 562	11 820
Bâtiment et travaux publics	27 495	27 110	28 844
Holding et divers	115	98	178
Total effectifs moyens	70 699	64 451	68 251



la lutte contre les accidents dans les comportements quotidiens, Sogea s'est doté d'une structure spécialisée dans l'approche du risque en milieu professionnel et a intensifié ses actions de formation à la sécurité.

Relance de l'épargne salariale

VINCI a lancé un nouveau plan d'épargne salariale, Castor, qui prolonge et simplifie celui qui avait été mis en place en 1995 et offre de nouveaux avantages, notamment un abondement porté de 5 000 à 10 000 francs. L'objectif de ce nouveau plan est de doubler le nombre de souscripteurs et de porter, à terme, à 10 % la part du capital du Groupe détenue par ses salariés.

Répartition des effectifs par catégorie

	1999
Ingénieurs et cadres	8 639
Ouvriers et employés	62 060
Total effectifs moyens	70 699

Aménagement et réduction du temps de travail

Dans le cadre des nouvelles lois sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, le Groupe a engagé des négociations au plus près du terrain, au niveau de chaque unité, afin que la négociation sur l'organisation et le temps de travail s'opère de façon cohérente avec le contexte économique et les particularités des marchés sur lesquels évoluent les filiales.



Dans les métiers de l'ingénierie électrique, le taux d'encadrement dépasse 15 %.

La politique de formation du Groupe s'est concentrée sur le personnel de chantier, notamment à travers des formations appliquées aux postes de travail, dans le cadre de la démarche qualité ou de la prévention des accidents du travail.

Recherche, développement et innovation

18

Vecteurs de consolidation de l'expertise du Groupe – et facteurs clés de compétitivité dans de nombreux domaines –, les efforts de recherche, de développement et d'innovation ont porté sur les matériaux, les offres produits et les techniques de construction, et pris en compte la dimension environnementale des activités.



Le laboratoire de recherche sur les matériaux de Saint-André-de-l'Eure a mis au point une gamme complète de produits et de procédés spéciaux de mise en œuvre des matériaux de construction routière.

Développement de nouveaux matériaux

Dans le domaine des matériaux, Eurovia, qui a ouvert un nouveau laboratoire de recherche à Lyon, a poursuivi ses efforts d'innovation dans les émulsions de bitume, développant des enrobés denses à froid et mettant au point une émulsion « propre », sans aucune salissure annexe, pour les couches d'accrochage.

Les matériaux sont aussi un point central dans les activités de recherche de Campenon Bernard SGE, qui a lancé un programme consacré aux bétons auto-plaçants et poursuivi ses travaux sur les bétons à très hautes performances – pour lesquels une campagne d'essais est en préparation.

Prenant part à de nombreux programmes nationaux, l'entreprise travaille aussi à la mise au point de bétons de fibres métalliques appliqués aux voussoirs de tunnels. Pour sa part, Freyssinet a poursuivi le développement de techniques de traitement des matériaux sur les suspensions de ponts suspendus.

Innovation en offre produits

Chez Sophiane, les programmes en cours concernent notamment les flux d'air ultra-propre pour les salles blanches et les blocs

opérateurs, les façades « intelligentes » à récupération d'énergie, les méthodes et composants d'isolation pour températures extrêmes, les procédés d'atténuation acoustique active par émission d'un « antibruit », les matériaux coupe-feu pour chemins de câbles ainsi que l'extinction d'incendie par brumisation d'eau.

GTIE a concrétisé ses efforts de recherche avec le lancement d'une offre innovante dans les bancs d'essais mobiles, développée en relation étroite avec les industriels de l'automobile. De nombreuses avancées ont également été réalisées dans les technologies de l'information, permettant à GTIE de réaliser près du quart de son chiffre d'affaires dans des domaines qui n'existaient pas cinq ans auparavant.

Dispositifs, solutions et brevets

Dans les équipements d'ouvrages d'art, l'offre du Groupe s'est enrichie de nouveaux outils de suivi des structures (*monitoring*) mises en œuvre par Freyssinet, qui développe par ailleurs, avec Campenon Bernard SGE, des dispositifs d'amortisseurs élasto-plastiques, dans la lignée des technologies mises au point pour le pont Vasco de Gama, à Lisbonne.



Plusieurs brevets ont été déposés dans ce domaine, et un nouveau programme a été lancé pour appliquer ces dispositifs au renforcement de bâtis existants. Chez Eurovia, les principales avancées dans les revêtements « de confort » ont concerné les enrobés drainants et silencieux et, dans le domaine des couches de roulement, les procédés anti-orniérants utilisant un béton bitumineux qui allie tenue à l'orniérage et résistance à la fissuration. Développant par ailleurs des solutions alternatives au « tout bitume », Eurovia s'est vu décerner un certificat d'innovation pour ses travaux dans le domaine des assises traitées avec des liants hydrauliques.

Environnement

Eurovia, dans les domaines de la démolition/déconstruction, des voiries et des aménagements ; Sogea et Campenon Bernard SGE, dans celui de la réhabilitation et de la construction, travaillent conjointement pour définir les conditions de viabilité économique et technique de la collecte sélective et de la valorisation des déchets issus de leurs activités, mais aussi pour développer – afin de les généraliser – les compétences, les outils ou les nouveaux métiers permettant de couvrir toutes les

étapes d'un management environnemental des projets. À travers sa nouvelle filiale Eurovia Aménagement, Eurovia formalise son savoir-faire en audit avant démolition/déconstruction, en analyse environnementale, en éco-audit de sites et en plans de recyclage des déchets inertes.

La Direction technique de Campenon Bernard SGE élabore un manuel de l'ingénieur méthodes incluant la problématique de la gestion des déchets (manutention, colisage spécifique, organisation des flux). En partenariat avec les concepteurs et les industriels, Sogea définit les conditions nécessaires à la réduction de la production de déchets sur des opérations neuves. Cette démarche est menée en étroite collaboration avec des entreprises spécialisées dans le recyclage des déchets dans la perspective d'un développement de filières spécifiques de valorisation des matériaux de la construction.

La recherche de Freyssinet et les technologies de l'information ont rendu possible la mise au point d'un procédé de monitoring permettant la surveillance des grands ouvrages à distance.



Acteur majeur sur le marché des concessions d'infrastructures de transports, le Groupe se situe au tout premier rang européen en matière de stationnement.

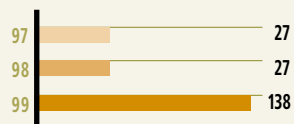
Chiffres clés

en millions d'euros

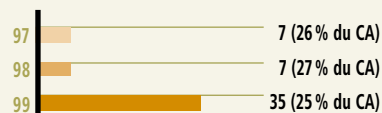
Stationnement

(Sogeparc sur
6 mois en 1999)

Chiffre d'affaires

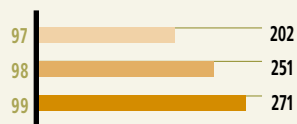


Résultat d'exploitation

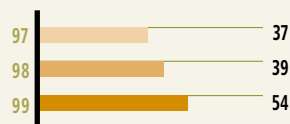


Concessions

Chiffre d'activité économique (au prorata)



Contribution au résultat net consolidé





Concessions

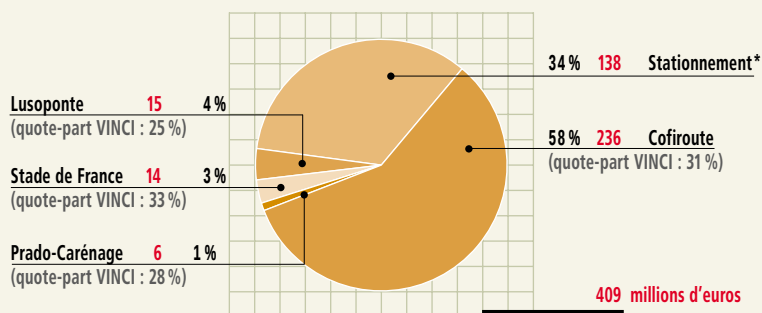
Avec une participation de 31 % dans le capital de Cofiroute et l'exploitation d'ouvrages tels que le Stade de France, les ponts sur le Tage, à Lisbonne, ou le tunnel du Prado-Carénage, à Marseille, VINCI occupe une position de premier plan sur le marché des concessions d'infrastructures. ♦ L'acquisition de Sogeparc fait de VINCI le leader français du stationnement, gérant environ 380 000 places sur un marché européen aux perspectives durablement soutenues. ♦ Partie intégrante d'un savoir-faire englobant la conception d'ouvrage, la construction clés en main, l'exploitation et le montage financier, les concessions représentent une importante valeur ajoutée – facteur de récurrence et de croissance dans la durée des résultats du Groupe.



Les activités de stationnement de Sogeparc et de Sogea représentent un ensemble de plus de 240 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Chiffre d'activité économique

en pourcentage et en millions d'euros



* Sogeparc sur 6 mois.



Une croissance marquée

22 Présent dans les concessions depuis ses origines et fort de son expérience dans la gestion déléguée, de sa maîtrise de l'ensemble des métiers de la construction et de son savoir-faire dans le management de grands projets, VINCI mène, depuis le début des années 90, une politique volontariste de développement de son portefeuille de concessions.

À la fin des années 60, le Groupe s'est engagé, comme actionnaire de Cofiroute, dans la construction du réseau autoroutier de l'ouest de la France.

Il détient aujourd'hui 31 % de la seule société privée concessionnaire d'autoroutes en France, opérateur d'un réseau d'environ 800 km.

Les projets les plus recherchés seront ceux qui privilégient le savoir-faire d'ensemblier du Groupe, intégrant la construction, le financement et l'exploitation d'infrastructures.

Il est également le premier actionnaire (28 %) du tunnel du Prado-Carénage, à Marseille, désormais bénéficiaire, moins de six ans après sa mise en service. Détenant 25 % de la société Lusoponte, il participe, à Lisbonne, à l'exploitation du pont du 25-Avril et du pont Vasco de Gama, dont il a assuré la conception et la construction.

Il exploite également le Stade de France dans le cadre d'un consortium dont il détient le tiers du capital, après avoir associé son nom à la construction de l'ouvrage.

Le Groupe est présent par ailleurs depuis plusieurs dizaines d'années dans les concessions de stationnement, à travers

Sogea. L'intégration de Sogeparc au sein du Groupe ouvre de nouvelles perspectives de développement en synergie avec le réseau des filiales du Groupe, dans un contexte de demande soutenue, tant des concédants publics que des clients privés.

Outre l'optimisation et le développement de son portefeuille de concessions, VINCI entend investir dans de nouveaux projets, en privilégiant les opérations lui permettant de faire valoir son savoir-faire d'ensemblier, intégrant la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'infrastructures. La réponse du Groupe à l'appel à candidatures pour la réalisation du viaduc



de Millau, dans l'Aveyron, s'inscrit dans cette perspective. Avec sa filiale britannique Norwest Holst, le Groupe entend également prendre des parts sur le marché très porteur des *private finance initiatives* (PFI), après avoir signé, en 1999, l'opération de Bute Avenue à Cardiff et avoir obtenu, début 2000, les projets de la préfecture de police du Dorset et de deux écoles à Stafford.

Stade de France

Théâtre de la victoire de l'équipe de France lors de la Coupe du monde de football de 1998, cet équipement d'exception a accueilli en 1999 de nombreuses manifestations sportives et culturelles, le plus souvent à guichets fermés. Le Stade de France a dégagé en 1999 un bénéfice de 2 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires de 41 millions d'euros, après une perte de 1 million d'euros en 1998. L'exploitation du Stade de France s'affirme dès à présent comme un succès.

Le Stade de France, structure polyvalente et modulable, a accueilli depuis son ouverture, en janvier 1998, 40 événements, dont 37 manifestations sportives (architectes : Michel Macary, Aymeric Zublena, Claude Costantini, Michel Regemba).

Principales concessions du Groupe

	Concédant	Échéance	Participation dans la société concessionnaire	Chiffre d'affaires 1999 (à 100 %)	Part du Groupe dans le résultat net 1999
Cofiroute	État français	2030 (sauf pour l'A86 : 2077)	31,1 %	758,7 M€	54,4 M€
Ponts sur le Tage (Portugal)	État portugais	2023 (estimation)	24,8 %	60,7 M€	-2,0 M€
Stade de France	État français	2025	33,3 %	41,2 M€	0,6 M€
Tunnel du Prado-Carénage	Ville de Marseille	2025	27,9 %	23,1 M€	0,6 M€



Le péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines est le plus fréquenté d'Europe, avec un record de plus de 100 000 véhicules par jour sur l'autoroute de l'Ouest, en direction d'Orléans et de Tours.

Cofiroute

Le réseau Cofiroute comprend 797 km d'autoroutes desservant l'ouest de la France, dont l'A10 (Paris-Poitiers) et l'A11 (Paris-Rennes).

Au cours de la nouvelle décennie, Cofiroute devra construire et mettre en exploitation 300 km supplémentaires afin de compléter les tronçons Alençon-Tours (A28) et Angers-Vierzon (A85). La concession de ce réseau autoroutier arrivera à terme en 2030. En février 1998, pour raison de non-conformité de la procédure d'attribution de la concession de l'A86 aux procédures de publicité des appels d'offres publics dans l'Union européenne, le Conseil d'État avait annulé la concession des tunnels de l'A86 destinés à assurer le bouclage du superpériphérique parisien à l'ouest. Après une nouvelle procédure de consultation, cette concession a été réattribuée à Cofiroute le 3 septembre 1999. La convention, approuvée par un décret le 30 novembre, lui confie la réalisation des tunnels pour un montant de près de 1,7 milliard d'euros et leur exploitation

pour une durée de soixante-dix ans. Cofiroute a connu en 1999 une nouvelle progression de son trafic, en hausse de 3,7 % à réseau stable (sans les sections récemment mises en service de l'A85), après des progressions de 2,3 % en 1997 et de 3,3 % en 1998. Les recettes des péages se sont élevées à 759 millions d'euros, en hausse de 7 %. Le résultat net a progressé de 28 %, à 175 millions d'euros, contre 136 millions en 1998. Les investissements en travaux ont représenté 259 millions d'euros. L'endettement, en fin d'année, s'établissait à 1,6 milliard d'euros. La qualité de sa situation financière a permis à Cofiroute de confirmer sa notation AA par Standard & Poor's.

12 millions de véhicules ont emprunté en 1999 le tunnel du Prado-Carénage, à Marseille, dont VINCI est le premier actionnaire.





Lusoponte

Dépassant de 60 % les prévisions initiales, le trafic sur le pont Vasco de Gama, le nouvel ouvrage franchissant l'estuaire du Tage à Lisbonne, a connu pour la deuxième année d'exploitation une forte progression (+ 17 % en moyenne par rapport à 1998, soit 46 000 véhicules par jour à fin décembre).

De son côté, le trafic du premier pont (pont du 25-Avril), en aval sur l'estuaire, augmentait de 9 %. Ces bons résultats ont été obtenus malgré l'ouverture, à la fin juillet 1999, de la liaison ferroviaire Fertagus empruntant le pont du 25-Avril. En 1999, Lusoponte a enregistré un chiffre d'affaires de 61 millions d'euros, en hausse de 54 %, et une perte de 8 millions d'euros (– 2 millions pour la part du Groupe), en réduction sur celle enregistrée en 1998 (– 11 millions d'euros).

Sur la base des données de trafic connues à ce jour, la société devrait être bénéficiaire dès l'année 2003.

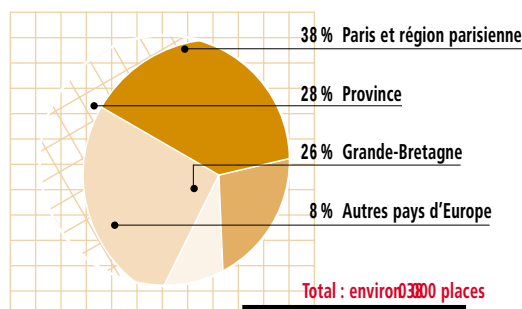
VINCI gère la traversée du Tage le pont Vasco de Gama et le pont du 25-Avril, à Lisbonne, dans le cadre d'une concession trentenaire. Les deux ouvrages ont enregistré un trafic global moyen de 190 000 véhicules par jour en 1999.

Tunnel du Prado-Carénage

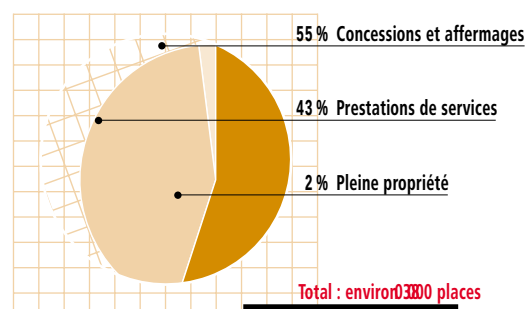
Le chiffre d'affaires du tunnel du Prado-Carénage, en progression de 8 % par rapport à 1998, s'est établi à 23 millions d'euros en 1999, pour un résultat net de 2 millions d'euros. Ce résultat satisfaisant, après un exercice à l'équilibre en 1998, découle d'une forte progression du trafic en 1999 : + 6 %, soit 34 500 véhicules par jour fin décembre, contre + 4 % en 1998. La progression devrait s'accroître avec le projet Euro-Méditerranée de réaménagement urbain, qui stimulera le développement du centre-ville et devrait générer un trafic supplémentaire dans le tunnel.

L'augmentation de 13,50 à 14 francs du tarif de péage, qui est entrée en vigueur le 15 janvier 2000, devrait également contribuer à la hausse du chiffre d'affaires.

Répartition des places gérées par zone géographique en pourcentage



Répartition des places gérées par type de contrat en pourcentage



Stationnement

À l'issue d'une offre publique d'achat lancée le 19 juillet 1999, VINCI détient, depuis le 30 septembre, près de 98 % du capital de Sogeparc.

Le total des activités de stationnement de Sogeparc et de Sogea représente désormais un ensemble de plus de 240 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et d'environ 45 millions d'euros de résultat avant impôt, pour un parc comptant environ 380 000 places.

Au cours de l'exercice 1998-1999, clos le 30 juin 1999, Sogeparc a réalisé un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros, en progression de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net du groupe a progressé dans le même temps de 12 %, atteignant 23 millions d'euros.

Afin d'aligner son exercice comptable sur celui de VINCI, Sogeparc a clôturé le 31 décembre 1999 un exercice exceptionnel de six mois : le chiffre d'affaires de ce semestre s'est élevé à 106 millions d'euros pour un résultat d'exploitation de 27 millions d'euros (25 % du chiffre d'affaires).

En position de leader sur le marché français, avec un total de 220 000 places, Sogeparc gère de nombreux parcs à Paris et en province, notamment à Marseille, à Toulouse et dans quinze autres grandes villes. Par ailleurs, Sogeparc est implanté

dans sept autres pays européens – Grande-Bretagne, Belgique, Luxembourg, Suisse, Espagne, Portugal et Grèce –, où il gère 120 000 emplacements. Son appartenance à VINCI ouvre à Sogeparc de nouvelles perspectives de croissance sur un marché européen stimulé par la progression continue des trafics routiers et par la volonté des municipalités de dégager les véhicules stationnés en surface pour améliorer la qualité de l'environnement urbain.



La puissance financière et le réseau européen dont dispose le Groupe offrent en effet à Sogeparc de réelles opportunités de développement.

Début 2000, Sogeparc a renforcé ses positions en Europe du Sud en prenant une participation de 15 % dans Emparque, le numéro un du stationnement au Portugal (16 000 places) et en acquérant 8 nouveaux parcs en Espagne, représentant 2 800 places.

Perspectives

Mettant à profit les économies d'échelle et les synergies commerciales offertes par le Groupe, Sogeparc entend construire son développement autour de deux axes principaux. D'une part, le développement de l'activité, tant pour des concédants publics que pour des clients privés, dans le cadre d'appels d'offres ou par l'acquisition de sociétés permettant de prendre pied sur les zones les plus prometteuses.

D'autre part, l'amélioration des coefficients de remplissage des parcs existants, par le développement de la notoriété de

l'enseigne et des services associés au stationnement – lavage auto, boutiques-service, réservation des places, informations sur le trafic urbain...



À côté de la bibliothèque François-Mitterrand, à Paris, Sorif a vendu un immeuble de 23 000 m² de bureaux, qui sera livré en 2001 (architecte : M. Dussapin-Leclercq).

Sorif

Société de montage immobilier spécialisée dans la vente en bloc aux investisseurs et dans la réalisation de grandes opérations, principalement en région parisienne, Sorif a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 111 millions d'euros, correspondant principalement à des ventes en état futur d'achèvement et à des contrats de promotion immobilière. Le résultat d'exploitation a atteint 3 millions d'euros (2,9 % du chiffre d'affaires). L'exercice a été marqué par la vente de 23 000 m² de bureaux sur la ZAC Paris Rive-Gauche, par la réalisation de 20 000 m² de logements dans le XV^e arrondissement de Paris et par la réhabilitation lourde de 16 000 m² de bureaux et de commerces au centre de Paris.

Le doublement, en 1999, des commandes enregistrées annonce un exercice 2000 très favorable.



Le réseau de Sogeparc gère 220 000 places de stationnement en France et 120 000 en Grande-Bretagne, en Belgique, au Luxembourg, en Suisse, en Espagne, au Portugal et en Grèce.

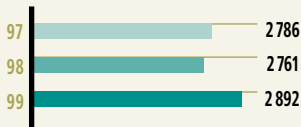


Le groupe GTIE a développé des réseaux de fibres optiques sur plusieurs milliers de kilomètres.

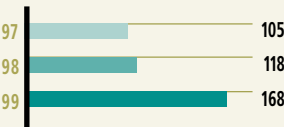
Données consolidées

en millions d'euros

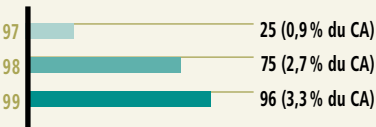
Chiffre d'affaires*



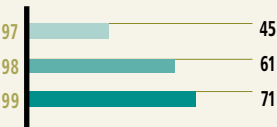
Excédent brut d'exploitation



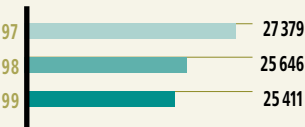
Résultat d'exploitation



Investissements industriels



Effectif moyen



* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.

Équipement

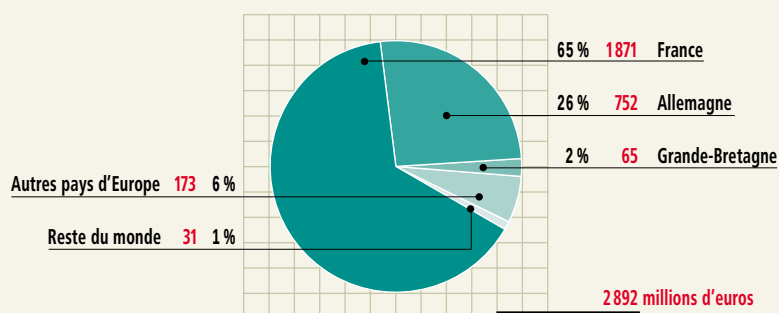
VINCI intervient dans le domaine de l'équipement à travers GTIE, leader français de l'ingénierie et des travaux électriques, et Sophiane, spécialiste de la construction et de la maintenance d'installations thermiques et mécaniques. ♦ Disposant d'une expertise complète et de positions fortes dans le secteur de l'énergie, GTIE est devenu au cours des dernières années un intervenant majeur dans les technologies de l'information et de la communication. ♦ Avec Sophiane, VINCI s'est fortement développé en Europe dans les métiers prometteurs de la protection incendie.



Illustration du savoir-faire de Sophiane en traitement de l'air : les équipements de désenfumage du nouveau centre de cardiologie de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris.

Chiffre d'affaires par zone géographique*

en pourcentage et en millions d'euros



* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.

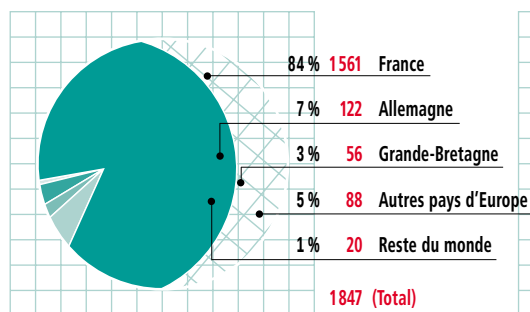


GTIE

Acteur de premier plan dans les métiers de l'ingénierie, de l'installation et de la maintenance appliquée à l'énergie électrique et aux technologies de l'information et de la communication, le groupe GTIE a accompli, en France, un parcours de croissance externe sans équivalent dans son secteur. Il élargit aujourd'hui cette démarche à l'Europe.

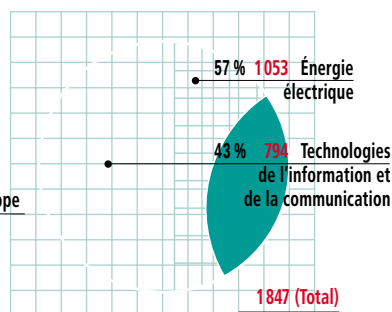
Chiffre d'affaires par zone géographique*

en pourcentage et en millions d'euros



Chiffre d'affaires par métier*

en pourcentage et en millions d'euros



* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.

En 1999, le groupe GTIE a bénéficié de la croissance des activités liées au traitement de l'information et de la communication et d'une demande soutenue dans l'industrie. Son chiffre d'affaires a progressé de 7 %, à 1,8 milliard d'euros, et son résultat d'exploitation a atteint 4,2 % du chiffre d'affaires, soit 77 millions d'euros. Les métiers de l'énergie électrique ont représenté 57 % de son activité, et les technologies de l'information et de la communication 43 %. En moins de dix ans, le groupe GTIE a pris des positions solides

en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Allemagne et, très récemment, en Suède, tout en s'implantant dans une demi-douzaine d'autres pays européens. Au total, l'activité à l'international, qu'elle soit générée par les implantations du groupe hors de France ou par les projets que ses entreprises ont réalisés en accompagnant leurs clients à l'étranger, représente plus de 20 % de l'activité totale du groupe.

En France

Le groupe GTIE est organisé, en France, en quatre pôles de management : SDEL, pour l'Île-de-France et les grands projets ; Garczynski Traploir, pour l'Ouest et l'outre-mer ; Santerne, pour le Nord et l'Est ; Fournié-Grospaud, pour le Sud et la région Rhône-Alpes. L'originalité de l'approche du groupe GTIE tient autant à sa capacité d'intégration des métiers d'ingénierie et des métiers d'exécution dans des offres globales qu'à son organisation : 500 entreprises ancrées sur leurs marchés et constituant un réseau local très dense et réactif.



Les activités du groupe ont bénéficié, au cours de l'année 1999, d'un environnement favorable, voire très favorable.

Les marchés de l'énergie électrique traversent une période de mutation profonde, liée notamment à l'ouverture à la concurrence de l'amont de la filière (production).

Une progression de 7 % et des ambitions de développement à l'international dans un contexte porteur.

L'activité en lignes à très haute tension (THT) pour le compte d'EDF-Transport a été soutenue sur l'ensemble de l'année, tant en ingénierie qu'en structures de lignes aériennes ou souterraines. L'année 1999 a été marquée en particulier par la réalisation de la ligne 2 x 225 kV Morbras-Villevaudé, en Île-de-France.

Le contrat programme passé avec EDF-Transport pour les postes de transformation électrique a été renouvelé pour deux ans.

La réalisation du poste de Hem, dans le Nord, est un exemple de la stratégie d'offre innovante de GTIE, la solution conçue pour intégrer l'équipement dans l'environnement ayant permis d'obtenir le marché. Dans le domaine des réseaux de distribution moyenne et basse tension, l'évolution contrastée des programmes d'électrification rurale et la baisse des investissements d'EDF-Distribution ont été, le plus souvent, compensées par l'essor de nouvelles offres aux collectivités locales et par la bonne tenue des marchés d'éclairage public – notamment dans le domaine des illuminations festives, stimulées à l'occasion des célébrations de l'an 2000.



Pour embellir le patrimoine monumental (ici, la cathédrale du Mans), GTIE conjugue des compétences de concepteur lumière et d'installateur, tout en prenant en charge la maintenance.

Premier installateur français de réseaux de distribution d'électricité, GTIE a mobilisé 2000 hommes pour réparer les dégâts causés par les deux tempêtes qui ont privé d'électricité près de 10 millions de foyers en France, à la fin 1999.

Le marché des infrastructures de communication a continué à se développer à un rythme très soutenu et apparaît comme un vecteur de croissance pour GTIE. L'essor de la téléphonie mobile, la multiplication des « boucles locales » et des faisceaux hertziens ainsi que les investissements de nouveaux opérateurs ont fortement contribué au développement de cette activité au sein du groupe. En témoignent des réalisations comme la pose de près de 100 km de fibres optiques le long de voies navigables et de plus de 50 km dans le métro de Lille, ou encore l'intervention sur le réseau de fibres optiques Lille-Paris-Strasbourg.



Avec la marque Graniou, le groupe GTIE participe au déploiement des principaux opérateurs de radiotéléphonie en Europe.

L'activité de déploiement de sites de radiocommunication a représenté un volume de l'ordre de 76 millions d'euros en 1999. L'offre de GTIE dans ce domaine, rendue plus visible par l'adoption de la marque Graniou, a continué à s'enrichir. GTIE a obtenu le contrat de maintenance de près d'un millier de sites SFR en Île-de-France, qui a démarré dans de bonnes conditions. L'activité de télécommunication de réseaux privés ou de réseaux de ville a également connu une année satisfaisante. Le groupe est ainsi intervenu, en ingénierie et en réalisation, dans les villes de Toulouse et de Saint-Malo.

Dans le domaine industriel, GTIE, qui détient des positions significatives dans l'agroalimentaire, la pétrochimie et l'automobile, a bénéficié d'une conjoncture globalement porteuse et tiré parti de sa stratégie d'offre basée sur une spécialisation par process. Le marché a en effet confirmé son orientation vers des offres toujours plus globales, dans lesquelles la maintenance prend une part croissante. Générale de Maintenance assure ainsi, depuis juin 1999 et pour une durée de neuf ans, la maintenance des équipements de production de l'usine ETG, qui fabrique les caisses du véhicule utilitaire Renault Trafic.

L'activité liée, dans le secteur industriel, aux technologies de l'information et de la communication a été importante, surtout en matière de contrôle-commande des procédés.

La remise en route en moins de huit semaines, après l'incendie survenu à la fin 1998, des automatismes et équipements de supervision de la plus importante unité mondiale de production de produits frais du groupe Danone, à Saint-Just-Chaleyssin (Isère), a démontré la réactivité et la maîtrise technique de GTIE.

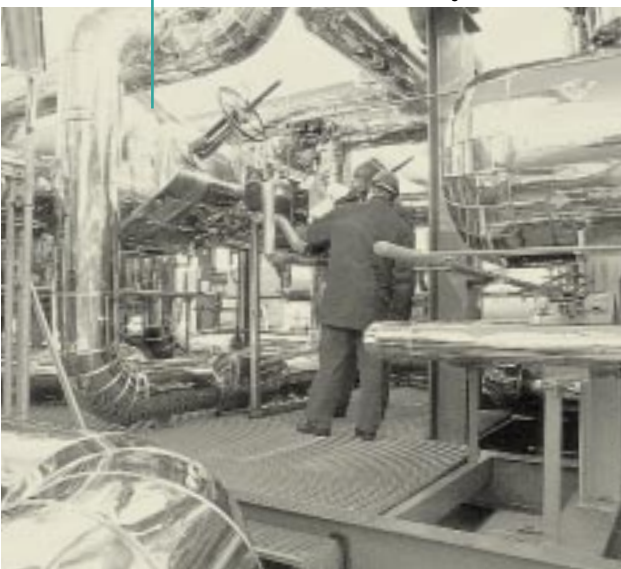
Plusieurs opérations de croissance externe ont été réalisées au cours de l'exercice dans le domaine industriel, dont l'acquisition de la société Polytech, spécialisée dans le concept *manufacturing execution system*, et le rapprochement avec le groupe Cosel, dans le secteur automobile.

Dans le domaine tertiaire, la spécialisation par process et l'enrichissement des offres de GTIE ont constitué, comme dans le domaine industriel, de solides atouts concurrentiels. Dans un contexte porteur, cette activité a enregistré des succès commerciaux très positifs, notamment en Île-de-France, où le chiffre d'affaires du groupe a dépassé



150 millions d'euros. Parmi les principales opérations de l'année menées pour le compte de clientèles tertiaires, on retiendra la réalisation des réseaux d'énergie et d'information du nouveau siège de Christie's, à Paris, et la réalisation pour l'école normale supérieure de Lyon de la distribution d'énergie électrique, des réseaux de communication et des moyens multimédias. La préparation du passage à l'an 2000 a généré un surcroît d'activité.

GTIE a conçu et réalisé des équipements en contrôle-commande et l'électricité des salles de contrôle pour la raffinerie Elf de Leuna, en Allemagne.



Les métiers de l'information

et de la communication, enfin, ont poursuivi leur progression.

L'offre de GTIE en matière d'intégration de réseaux et de systèmes a été réunie sous la marque Axians, bannière commune qui la rend plus visible sur le marché. De plus, l'enrichissement des offres en communication d'entreprise, les partenariats noués avec de grands constructeurs comme Cisco, Check Point ou Lucent Technologies ainsi que d'importantes commandes auprès de clients tels que la BNP, AXA, Kronenbourg, les Laboratoires Roche ou l'université de Nancy, ont concouru à la progression de cette activité en 1999 et représentent autant de sources de croissance pour les années à venir.

À l'international

Hors de France, GTIE a enregistré, en 1999, une progression de plus de 20 % de ses commandes et obtenu globalement de très bons résultats.

Depuis la création de celle-ci en 1986, Fournié-Grospaud fournit des installations électriques et des automatismes à l'usine de Saint-Just-Chaleyssin (Isère), la plus importante unité de production de produits frais de Danone au monde.

(Ci-contre.)
Deritend applique la haute technologie à la maintenance préventive pour de nombreuses sociétés industrielles des Midlands.

(Ci-dessous.)
L'offre de GTIE dans les procédés de contrôle-commande connaît de nombreuses applications dans l'agroalimentaire ou, comme ici, dans l'automobile, avec l'automatisation des bancs d'essai pour les sièges Jaguar.



Aux Pays-Bas

Aux Pays-Bas, l'activité a enregistré une forte croissance dans une conjoncture porteuse. Les résultats d'ensemble se sont inscrits à un très bon niveau – la croissance accentuant toutefois la difficulté à recruter du personnel qualifié. Cehave, l'une des plus importantes coopératives agricoles du pays, a confié à la filiale Starren la rénovation de la distribution d'énergie et du contrôle-commande de son usine d'aliments pour le bétail.

En Allemagne

En Allemagne, dans un environnement porteur, Controlmatic a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 116 millions d'euros, en hausse de plus de 40 %, et a confirmé ses bons résultats. Plusieurs projets importants ont été réalisés dans les industries chimique, pétrochimique et papetière, telle l'extension de la papeterie Rosenthal de Blanchenstein. Par ailleurs, l'acquisition de la société HMS, basée à Duisburg, renforce les positions de GTIE dans la Ruhr, notamment dans le secteur automobile.

En Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, la conjoncture économique a pesé sur l'activité des filiales



Lee Beesley et Deritend, notamment dans le secteur automobile, où Rover, par exemple, est en cours de restructuration, et dans l'industrie pétrolière, très affectée en début d'exercice par la chute du prix du pétrole brut. Les positions de Lee Beesley dans l'ingénierie de contrôle-commande des procédés de l'automobile ont été renforcées par l'acquisition, au cours de l'exercice, de la société Cheshire System.

Perspectives

Les marchés de l'énergie électrique demeurent globalement porteurs à long terme, car l'utilisation de l'électricité continue à se développer régulièrement. Ces marchés bénéficient en outre du renouvellement régulier des équipements électriques et s'avèrent assez largement récurrents, en particulier dans le cadre des programmes de modernisation.

En fin d'exercice, les dommages provoqués au réseau par les tempêtes des 26 et 27 décembre ont nécessité des travaux importants, qui alimentent également le carnet de commandes de GTIE – et annoncent d'importants investissements dans les années à venir.

Enfin, l'ouverture à la concurrence des marchés européens de fourniture d'électricité, aussi tardive et progressive soit-elle dans certains pays, notamment en France, est une source d'opportunités nouvelles, en particulier en production.

Elle encourage également l'émergence d'offres innovantes et globales.

Les technologies de l'information et de la communication connaissent une explosion comparable à celle dont a pu bénéficier l'énergie électrique dans le passé.

Marginale il y a seulement quelques années, cette activité devrait représenter plus de la moitié du chiffre d'affaires du groupe dans trois ans.

Dans ces deux grands domaines d'activité, le groupe GTIE propose des services à forte valeur ajoutée, qui font l'interface avec les constructeurs et qui connaîtront un fort développement, à l'image de la part croissante prise par les activités d'ingénierie et de services dans l'économie. L'ensemble des marchés sur lesquels intervient le groupe GTIE apparaît de plus en plus global et, simultanément, de plus en plus segmenté. Ainsi, le groupe a fait de l'extension de ses réseaux d'entreprises en Europe une priorité de développement afin de pouvoir apporter à ses clients à la fois des solutions globales et des réponses locales de plus en plus pointues. La création, en 1999, d'un nouveau pôle, GTIE International, illustre la place accordée au développement européen dans le projet d'ensemble du groupe. Orientant principalement son action sur l'industrie et les technologies de l'information, cette nouvelle entité a entrepris

un travail de prospection systématique, à la fois pour renforcer les positions du groupe dans les pays où il est déjà présent et pour prendre pied dans de nouvelles régions d'Europe.

Le succès, début 2000, de l'OPA amicale lancée sur l'entreprise suédoise Emil Lundgren permet à GTIE de s'implanter sur le marché suédois tout en accélérant son développement en Europe centrale, où Lundgren dispose d'implantations historiques, notamment en Pologne.

Dans le souci de répondre à la forte attente de solutions globales qui se fait jour sur le marché, surtout dans le domaine de la communication d'entreprise, le groupe GTIE poursuit le développement d'une stratégie d'offres en s'appuyant sur sa vocation de prestataire de services en aval des constructeurs et sur son organisation en réseaux.

Enfin, la stratégie de développement du groupe GTIE repose sur l'optimisation des activités existantes. Les relations de proximité, éprouvées dans le temps, sont un atout qui place les entreprises du groupe en position de répondre aux nouvelles attentes de leurs clients dans le domaine de l'énergie comme dans celui des technologies de l'information.

GTIE a réalisé l'équipement en haute et basse tension de la nouvelle aérogare de Roissy - Charles-de-Gaulle, dont SDEL avait récemment conçu et installé le système de gestion des bagages.





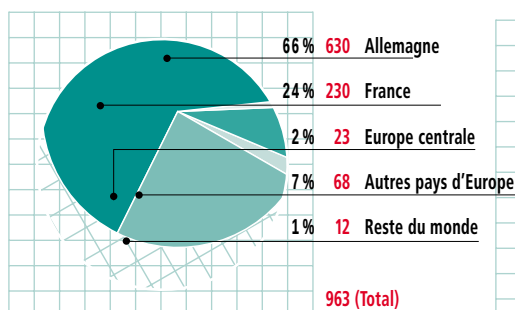
Sophiane

Le groupe Sophiane détient une position de leader européen dans le domaine de la conception, de la construction et de la maintenance d'installations thermiques et mécaniques. Intervenant essentiellement pour le compte de clients industriels,

36 Sophiane offre, outre son expertise technique dans ses différents métiers, une compétence en ingénierie et en services, prenant en compte l'ensemble du process industriel dans une approche globale.

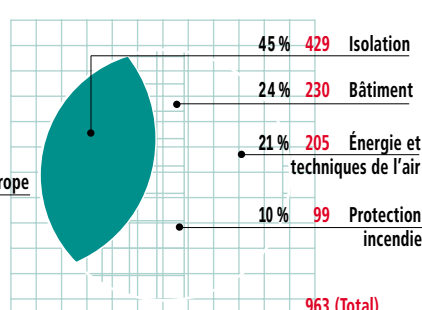
Chiffre d'affaires par zone géographique*

en pourcentage et en millions d'euros



Chiffre d'affaires par métier*

en pourcentage et en millions d'euros



* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.

Sophiane intervient principalement en France (24 % de l'activité) et en Allemagne (66 %), auprès de clients industriels qui représentent 70 % de son chiffre d'affaires. L'activité – et l'organisation – de Sophiane sont structurées en quatre grandes familles de métiers : la protection incendie (10 %) ; l'énergie, les techniques de l'air et le confinement (21 %) ; l'isolation (45 %) ; le bâtiment (24 %). Les principales entreprises du groupe sont, en France : Tunzini et Wanner ; en Allemagne : G+H Montage, Nickel et Calanbau.

L'exercice 1999 a été marqué par une stabilisation du volume global d'activité, à 1 milliard d'euros. Le recentrage du portefeuille d'activités sur les métiers à plus forte valeur ajoutée, comme la protection incendie, a été poursuivi, ce qui a entraîné une baisse du chiffre d'affaires à structure comparable (–4 %) localisée principalement dans le secteur de l'isolation. Le résultat d'exploitation a été multiplié par 5, à 18 millions d'euros (1,8 % du chiffre d'affaires). Cette amélioration résulte principalement de l'achèvement des restructurations lourdes engagées au cours des années précédentes, d'une constante sélectivité dans le choix des affaires et d'une optimisation de l'exécution.

Protection incendie

Avec l'acquisition, à la fin 1998, de Calanbau, numéro trois allemand de la protection incendie active (réalisation, installation et maintenance de systèmes de sprinklers), puis celles, en 1999, de Mécatis et de Vracco, sociétés françaises spécialisées dans la protection passive (fabrication et pose de matériaux isolants spécialisés), l'activité de ce pôle, dont TPI



est le principal représentant en France, a fortement progressé.

La protection incendie est, en 1999, le deuxième pôle de contribution au résultat d'exploitation du groupe Sophiane.

La multiplication par dix, en dix ans, du chiffre d'affaires réalisé dans la protection incendie illustre la stratégie de développement de Sophiane sur ce marché à rentabilité élevée.

Énergie, techniques de l'air et confinement

En France, Tunzini Industrie a réalisé une année très satisfaisante dans un contexte de stabilisation, voire de légère reprise du marché. En revanche, en Allemagne, Nickel a enregistré des résultats médiocres,

Des résultats améliorés grâce au recentrage sur les activités à plus haute valeur ajoutée.

sur un marché de plus en plus dégradé dans le secteur de l'immobilier tertiaire. Parmi les références majeures de l'exercice, on retiendra, en France, les sites industriels de Hewlett Packard, à Lyon ; de Sanofi, à SISTERON ; et de ST Microelectronics, à Aix-en-Provence – usine dont le conditionnement d'air a exigé une expertise poussée, répondant aux normes de contrôle de l'empoussièremement prescrites pour la production de semi-conducteurs (salles blanches).

En Allemagne, on citera les Laboratoires Boehringer, à Ingelheim, le domaine thermal de Mondorf, sans oublier l'achèvement de la rénovation du Reichstag, à Berlin, équipé de 8 000 m² de « plafonds rayonnants froids ».

À mentionner, enfin, parmi les commandes obtenues pendant l'exercice, la nouvelle usine Toyota, à Valenciennes.

Isolation

Le pôle isolation a vu son niveau de résultat s'améliorer légèrement, dans un contexte pourtant peu favorable. Les différentes spécialités des métiers de l'isolation ont cependant connu des évolutions contrastées. Alors que le marché de l'isolation nucléaire est resté dégradé, l'année a été porteuse pour les activités de canalisations pré-isolées et d'isolation haute température. De même, les activités d'isolation et de second œuvre architectural pour navires ont profité d'un net redémarrage de la demande, en particulier en Allemagne, dans le secteur des paquebots de croisière.

12 000 têtes de sprinklers ont été installées dans l'entreprise de fabrication de papier Haidel, à Augsburg, en Allemagne. Une nouvelle illustration de la maîtrise de Sophiane dans le domaine de la protection incendie.

À Marcoule (Gard), Sophiane a équipé le laboratoire d'essais Phénix du Commissariat à l'énergie atomique d'un système de cloisonnement de 22 m de hauteur servant de protection contre les risques d'incendie dus au sodium.



Parmi les principales réalisations de l'année 1999 en matière d'isolation, on retiendra la raffinerie Slovnaft, à Bratislava ; l'usine chimique Celanese, à Böhlen ; la centrale électrique Bhel, en Inde, et celles de Peterhead, en Écosse, et de Al Taweelah, au Moyen-Orient. À signaler également, deux importantes commandes, l'une pour Siemens, à Erlangen, l'autre pour Celanese, à Francfort.

Bâtiment

Ce pôle regroupe les activités de second œuvre architectural, de constructions frigorifiques et de façades, exclusivement exercées en Allemagne.

Il opère sur des marchés globalement décroissants. L'activité bâtiment a ainsi connu une réduction sensible au cours de l'exercice, passant de 27 % à 24 % de l'activité globale.

Parmi les principales réalisations de l'exercice, on retiendra, dans le domaine des constructions frigorifiques : l'usine de stockage de Frigoscandia à Lommatzch ; la sucrerie Nordzucker à Uelzen ; et l'usine Abbelen de traitement de viande à Tönisvorst.

Perspectives

L'activité de protection incendie est amenée à se développer durablement dans toute l'Europe, et notamment la protection incendie passive, dont les prévisions de croissance sont supérieures à 5 % par an sur les cinq prochaines années, avec des perspectives de rentabilité élevée. En revanche, les marchés traditionnels d'isolation devraient poursuivre leur contraction en Allemagne comme en France. Les perspectives sont plus favorables dans les pays d'Europe centrale. En dépit de cet environnement globalement difficile, Sophiane devrait tirer profit du recentrage progressif qu'elle a engagé depuis trois ans sur des activités à plus

haute valeur ajoutée, notamment dans le secteur industriel, et bénéficier de l'effet complet des opérations de croissance externe réalisées.

Les orientations stratégiques de Sophiane s'inscrivent dans la continuité des efforts déjà engagés pour renforcer la rentabilité du groupe : recherche d'activités à haute valeur ajoutée (ingénierie, clés en main, prestations multimétier intégrant des composants clés) et positionnement renforcé sur les marchés industriels ; poursuite des opérations de croissance externe ciblées ; recherche systématique d'une différenciation technique ou commerciale. Début 2000, les activités de Sophiane ont été rapprochées de celles de GTIE pour permettre à VINCI de développer son offre auprès des clients industriels et d'accélérer son développement en Europe.

L'aménagement intérieur du nouvel institut universitaire d'Ingolstadt, en Bavière, permet d'exploiter la lumière du jour, la plupart de ses salles étant équipées de plafonds vitrés (cabinet d'architecture Keiner).





Lefort Francheteau

Lefort Francheteau intervient quasi exclusivement en région parisienne, dans l'installation et la maintenance d'équipements de climatisation de grands ensembles immobiliers, ainsi que dans la plomberie et la rénovation. Il a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 66 millions d'euros, pour un résultat d'exploitation de 2 millions d'euros (2,9 % du chiffre d'affaires). La reprise du marché, perceptible dès la fin de l'exercice précédent, s'est traduite par une nette augmentation des prises de commandes (+ 10 %), et permet de tabler sur une croissance de l'activité de 5 % en 2000. Les réalisations les plus significatives livrées au cours de l'année 1999 ont été, à Paris : le Palais des Congrès de la porte Maillot, la station Condorcet de la ligne de RER Eole et les studios de cinéma et de télévision de Boulogne.

VINCI Environnement

Spécialisé dans la conception et la construction d'unités de traitement de déchets ménagers et industriels, VINCI Environnement a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros et obtenu plusieurs nouveaux marchés : l'extension de l'usine

de Besançon, la mise aux normes de l'usine d'Annecy, la modernisation de l'usine de Pontmain et la réalisation de l'unité d'incinération de déchets industriels de la raffinerie d'Izmir (Turquie). Par ailleurs, VINCI Environnement a développé son offre dans le traitement des fumées en rachetant le spécialiste français Speic, en août 1999, et dispose à présent d'une solide activité sur le marché des entreprises industrielles telles qu'EDF, Lafarge ou Sollac. VINCI Environnement a également livré les systèmes de traitement de fumées des usines d'incinération de Lunel (Hérault) et de Shetland (Royaume-Uni), et a terminé avec succès l'installation d'électrofiltres sur le complexe sidérurgique d'Illitch, en Ukraine. De nombreux chantiers ont démarré, dans les conditions prévues : les usines de Fort-de-France, d'Annecy ou de Porto. En 2000, l'activité devrait fortement progresser (environ 50 millions d'euros) et dégager un résultat nettement positif.

Eole, la nouvelle ligne du RER parisien ouverte en juillet 1999, a été équipée par Lefort Francheteau de systèmes de ventilation, de désenfumage et de climatisation.

L'usine d'incinération de déchets de Bellegarde, dans l'Ain, a été équipée par VINCI Environnement d'un dispositif performant de traitement des fumées par voie humide, qui satisfait aux normes de rejets atmosphériques les plus contraignantes.



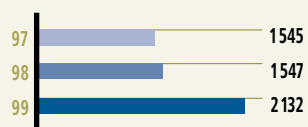


À la fois producteur de matériaux et constructeur de routes, Eurovia est aujourd'hui le numéro deux français et européen dans le domaine des travaux routiers.

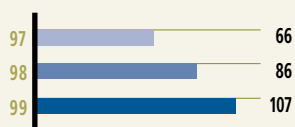
Données consolidées

en millions d'euros

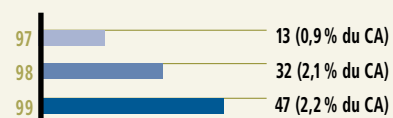
Chiffre d'affaires*



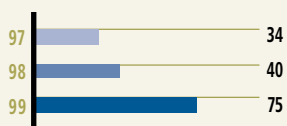
Excédent brut d'exploitation



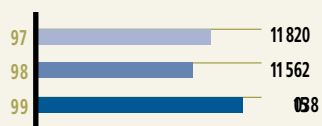
Résultat d'exploitation



Investissements industriels



Effectif moyen



* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.



Travaux routiers

Acteur de tout premier plan sur le marché français, Eurovia s'affirme désormais, après l'acquisition du leader allemand Teerbau, comme le numéro deux européen de la construction routière.

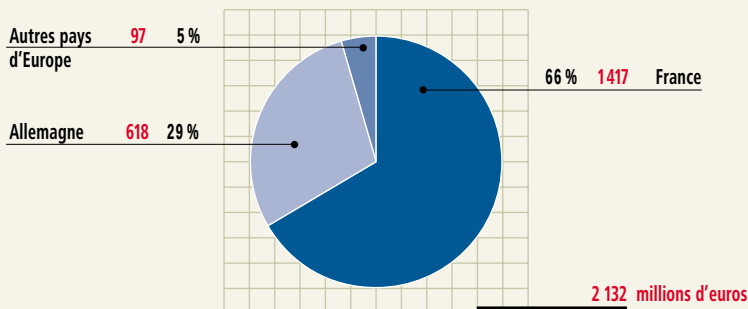
◆ Eurovia intervient à toutes les étapes de la construction routière, de la production au recyclage des matériaux, en passant par les différentes phases de mise en œuvre. ◆ Fort d'un réseau d'agences d'une grande densité, il réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires auprès d'une clientèle de proximité. ◆ Doté d'une stratégie internationale forte, et intensifiant ses efforts de diversification vers les clients privés et les nouveaux marchés de l'environnement, Eurovia réunit tous les atouts pour poursuivre sa croissance en Europe.



Dans son laboratoire de recherche de Saint-André-de-l'Eure, Eurovia teste la qualité des matériaux et élabore les bitumes et les liants de demain.

Chiffre d'affaires par zone géographique*

en pourcentage et en millions d'euros



* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.



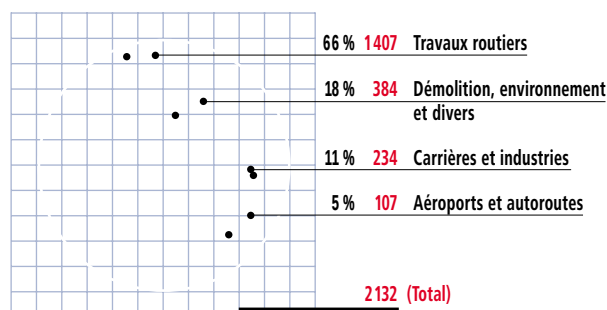
Eurovia

42

Avec l'acquisition, en mai 1999, du groupe allemand Teerbau, Eurovia, déjà numéro deux en France, s'impose comme le deuxième intervenant sur le marché européen des travaux routiers. Il dispose désormais, en France et en Allemagne, d'un réseau d'implantations dense, conforté par d'importantes capacités de production de matières premières et de transformation industrielle de matériaux routiers.

Chiffre d'affaires par métier*

en pourcentage et en millions d'euros



* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.

Le groupe Eurovia, qui exerce désormais un tiers de son activité hors de France, a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros (Teerbau n'entrant dans la consolidation que pour le second semestre), en progression de 38 % par rapport à 1998, tandis que son résultat d'exploitation progressait de 48 %. Outre la nouvelle dimension européenne qu'elle lui confère, l'acquisition de Teerbau a renforcé le potentiel de production industrielle d'Eurovia, deuxième métier du groupe et vecteur important de sa réussite.

Près de 300 postes d'enrobage, 60 carrières, 40 usines de liants et 60 unités de recyclage de matériaux, détenus en propre ou en participation, permettent à Eurovia de couvrir l'intégralité de la chaîne de construction routière, de la production des matériaux à leur recyclage, en passant par la mise en œuvre. 28 millions de tonnes d'agrégats, 29 millions de tonnes d'enrobés et 465 000 tonnes de liants routiers sont produits chaque année dans les usines du groupe, qui assurent dans des conditions compétitives l'approvisionnement des centres de travaux et permettent de dégager des résultats récurrents moins sensibles aux aléas conjoncturels.

En France

Représentant près du cinquième d'un marché routier français en croissance continue, Eurovia a réalisé, en 1999, un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros, en augmentation de 7 % par rapport à 1998. Plusieurs acquisitions ont permis à Eurovia de conforter ses positions sur le territoire national. Le groupe a ainsi repris l'entreprise héraultaise Joulé et la société Sethy, spécialisée dans les travaux liés à



l'environnement en région parisienne et dans l'est de la France. Dans la logique de sa politique industrielle, qui vise à maîtriser l'ensemble de la chaîne de production des matériaux, Eurovia a participé à la reprise des carrières de La Meilleraie, en Vendée (2,3 millions de tonnes), et des carrières Vigot, en Bourgogne (1 million de tonnes). Le groupe a également pris une participation dans la Société des agrégats du Rhône (1,7 million de tonnes).

Un exercice marqué par l'affirmation d'une stratégie de développement à l'international et un résultat d'exploitation en hausse de 48 %.

Profitant de sa position de leader sur le marché allemand de la démolition, Eurovia a confirmé son choix de développer cette activité en France en acquérant, en fin d'exercice, la société Cardem, numéro un français du secteur.

Travaux neufs

L'essentiel du chiffre d'affaires d'Eurovia est réalisé avec un très grand nombre de petits contrats, d'une valeur moyenne de 100 000 euros.

Parmi les chantiers de 1999, on retiendra principalement l'aménagement du réseau nord de Melun (Seine-et-Marne); la création des liaisons Cergy-Roissy (RN184) et Sarreguemines-Bitche (RN62); la construction du demi-diffuseur RD31/A320 (Moselle) et le doublement de la déviation de Saint-Dié (RN59).



Eurovia a réalisé les travaux de rénovation de l'autoroute A64 sur la section Artix-Soumoulou (Pyrénées-Atlantiques).

Pavages traditionnels réalisés dans le quartier de la butte Montmartre, à Paris.



Eurovia a également participé à la modernisation de grands axes de circulation, comme le passage à deux fois deux voies de la RN11 entre La Laigne et Ferrières (Charente-Maritime) ou la mise aux normes autoroutières de la RN455 (Nord).

Entretien

Eurovia a également réalisé des travaux d'entretien du réseau, comme les spectaculaires chantiers autoroutiers de nuit de l'A7, à hauteur de Chanas (Isère), et de l'A6, entre Dordives et Nemours (Seine-et-Marne).



Le tramway s'impose de plus en plus comme une des solutions les mieux adaptées aux besoins de transports urbains. De nombreuses villes, telle Saint-Denis, en banlieue parisienne, ont choisi de s'en équiper.

Aménagements urbains

Fort de son réseau d'agences ancrées dans le tissu économique local, Eurovia est intervenu quotidiennement dans de très nombreuses communes pour créer de nouvelles voies de circulation et adapter les cités aux nouveaux plans de circulation urbains. Entre autres réalisations de l'année, le groupe a créé une nouvelle voie à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), construit l'avenue Saint-Exupéry à Châtillon (Hauts-de-Seine) et le boulevard circulaire de Disneyland-Paris, aménagé la traversée de Morsbach (Moselle) ainsi que des voies ou avenues à Bulgniville

(Vosges), Terville (Moselle), Bourg-Saint-Maurice (Savoie), Biganos et Talence (Gironde) ainsi qu'à Tours (Indre-et-Loire). Dans le domaine des travaux d'assainissement, Eurovia a réalisé l'entretien et l'extension de réseaux d'assainissement et d'eau potable dans les Alpes-Maritimes, la réfection de ceux de Colmar et l'extension du réseau d'irrigation de Monclar-de-Quercy (Tarn-et-Garonne).

Le développement de nombreux projets de transports en commun en site propre a constitué une source d'activité importante. Ainsi, Eurovia réalise actuellement les plates-formes des tramways de Strasbourg, Montpellier, Nancy, Orléans, Lyon, Rouen, celle du métro VAL de Rennes ainsi que le réseau de transports de Saint-Quentin-en-Yvelines. Eurovia a également aménagé les couloirs de la ligne de bus de la Petite Ceinture et de nombreuses pistes cyclables à Paris.



Le recyclage des matériaux s'impose aujourd'hui comme une nécessité environnementale. Avec Cardem, numéro un en France, et VBU, numéro un en Allemagne, Eurovia détient une solide expertise dans ce domaine.

Aéroports

La construction et l'entretien de pistes aéroportuaires ont représenté en 1999 plus de 20 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le groupe est intervenu sur les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle, Angers, Montpellier, Bâle-Mulhouse ainsi que sur la base d'Orange-Caritat.

Clientèle privée

En 1999, Eurovia a poursuivi sa stratégie de diversification commerciale en direction de clients privés et industriels. L'extension du siège social de Glaxo (Hauts-de-Seine), la restructuration du parking de l'hypermarché Auchan de Boissenart (Seine-et-Marne), l'aménagement d'un centre Leclerc à Thionville (Moselle), ou les opérations de voirie réalisées pour plusieurs magasins Leroy-Merlin, pour Cap Gemini, à Grenoble (Isère), ou encore pour l'usine NTN d'Allones (Sarthe) sont autant d'illustrations de cette volonté – et de l'expertise développée par Eurovia dans la construction et la maintenance de sites industriels et commerciaux.

Nouvelles activités

Dans le prolongement de ses activités traditionnelles, la diversité des savoir-faire acquis par Eurovia lui permet de se positionner sur de nouveaux marchés. Le groupe a ainsi réalisé des tranchées pour la pose de fourreaux de fibres optiques en milieu urbain, à Fontaine et Pont-de-Claix, en Isère, et le long de réseaux routiers dans les Bouches-du-Rhône. L'environnement est également un domaine où Eurovia continue à développer son activité. La construction de déchetteries dans la Vienne et le Finistère, la réalisation d'une aire de stockage pour vieux papiers en Seine-Maritime, la création d'alvéoles pour le centre d'enfouissement technique de Blaringhem (Pas-de-Calais) en sont autant d'exemples.



En Allemagne

Le marché routier a amorcé une légère reprise dans les anciens *Länder* mais est resté déprimé dans les nouveaux, où la situation a été cependant assainie par la fermeture d'entreprises ou d'agences de groupes concurrents.

Dans cet environnement difficile, la poursuite de la réorganisation en profondeur de VBU a permis de ramener cette filiale sur la voie de la rentabilité et a démontré la capacité d'anticipation d'Eurovia – cette première implantation réussie sur le marché allemand ayant ouvert la voie à la reprise de Teerbau, numéro un des travaux routiers outre-Rhin.

En 1999, Eurovia a réalisé en Allemagne un chiffre d'affaires (net des ventes intra-groupe) de 618 millions d'euros – 189 millions pour VBU et 429 millions d'euros pour le second semestre de Teerbau.

Fort de l'acquisition de Teerbau, Eurovia est désormais numéro un de la construction routière en Allemagne, avec environ 7 % de part de marché. En outre, sur ce marché caractérisé par la faible intégration d'unités industrielles, Teerbau et VBU présentent la particularité de combiner capacités de production et moyens de mise en œuvre – à l'image du groupe sur le marché français. Après l'acquisition de Teerbau, dès le second semestre 1999, Eurovia a entrepris la réorganisation de ce nouvel

Sur les aéroports, comme ici à Bâle-Mulhouse, la construction et la rénovation des pistes d'atterrissage et des aires de stationnement requièrent des revêtements spécifiques et des techniques particulières de mise en œuvre.



VBU a réalisé les travaux de rénovation des canalisations et de pose d'enrobés sur les artères reliant le Reichstag et la porte de Brandebourg, à Berlin.



ensemble, les implantations géographiques de Teerbau et de VBU étant complémentaires et permettant une très bonne couverture du territoire allemand.

Dans le domaine des grands travaux, VBU a réalisé en 1999 les terrassements du futur pont sur l'Elbe, à Wittenberg ; la rénovation de l'échangeur Dreieck-Spreeau, au sud de Berlin (A10/A12) ; et la mise en œuvre de chaussées en béton sur une section de 7 km de l'A4, entre Apolda et Magdala. Comme Eurovia sur le marché français, VBU a poursuivi ses efforts en direction de la clientèle privée : la construction de deux stations-service sur l'autoroute A24 (Walsleben Ost/West) est caractéristique de cette démarche. Enfin, dans le domaine de la déconstruction, où elle est en position de leader, VBU a mené à bien la démolition à l'explosif des deux tours de refroidissement d'une centrale nucléaire près de Magdebourg. Les réalisations les plus significatives de Teerbau en 1999 révèlent la diversité de ses métiers. L'entreprise a ainsi réalisé,



La construction du « pont de Berlin », qui enjambe une voie ferrée en exploitation, constitue le plus grand chantier réalisé à Leipzig dans le domaine des transports depuis la Seconde Guerre mondiale.

à côté de chantiers routiers traditionnels, comme la rénovation de l'A13 entre Dülmen et Senden, l'élargissement du carrefour des routes nationales B104/B192 à Neubrandenburg, la rénovation de l'aéroport de Dortmund, l'étanchéité et la mise en œuvre des enrobés sur le nouveau pont sur l'Elbe à Pirna, près de Dresde. Elle a également conduit des opérations plus spécifiques dans le domaine de la réhabilitation de canalisations (usine Volkswagen à Wolfsburg), de la construction de tunnels

(tunnel ferroviaire de Sillenbuch) et de barrages (Neustadt/Carlsfeld). En amont de ce type d'interventions, Teerbau a démontré sa capacité à prendre en charge le montage d'opérations clés en main lors de la construction de l'usine de production de cellules solaires Shell, à Gelsenkirchen.

À l'international

Outre la France et l'Allemagne, Eurovia est présent en Belgique, en Suisse, en Pologne, en Slovaquie, en Roumanie, en Albanie et au Mexique.

En 1999, le groupe a réalisé dans ces pays un chiffre d'affaires de près de 100 millions d'euros – l'Europe centrale concentrant l'essentiel des efforts de développement international.

Eurovia a concrétisé sa politique d'implantation en Pologne en acquérant les entreprises PBK et SPRD, situées près de Katowice, en Silésie. D'autres opérations sont à l'étude et pourraient aboutir rapidement. Malgré la baisse du marché polonais en 1999 – la décentralisation en cours ayant retardé de nombreuses opérations –, les perspectives dans ce pays restent intéressantes. Bien que l'essentiel de l'activité y soit constitué de petits chantiers, on peut retenir parmi les plus significatifs la construction de la section Katowice-Gliwice de la voie rapide DTS et celle de l'échangeur de Myslowice sur l'A4, ainsi que la pose d'enrobés sur le pont et les voies d'accès de Zywiec. En Slovaquie, la filiale Slov-via, créée début 1999 à Poprad, dans le nord du pays, a connu un démarrage prometteur. Dès sa première année d'existence, Slov-via a réalisé d'importants chantiers tels que la création d'un centre d'entretien hivernal de l'autoroute D1, à Branisko, l'aménagement de trois supermarchés Billa ou la voie de desserte du centre de montage Volkswagen Slovakia.

En Roumanie, Eurovia a pris en charge le chantier de réhabilitation de la route nationale 13 entre Brasov et Bogata-Hill, pour un montant de 11 millions d'euros. Le chantier doit se prolonger jusqu'à la fin de l'année 2000.

La filiale Albavia, créée à Tirana en 1998, est devenue une référence en Albanie, où les perspectives sont bonnes.

Les premiers chantiers – réfection de la route d'accès à l'aéroport de Rinas, aménagement du poste douanier de Kapshice et réfection des rues de Tirana – sont autant de références qui favoriseront le développement de l'entreprise.

En Suisse, la filiale CTW, société de production de liants et de produits routiers, a réalisé une excellente année.

En Belgique, Boucher a mené à bien de nombreuses réalisations à Bruxelles, comme le réaménagement de l'avenue Louise et de la place de Bastogne, ou encore la réfection des rues des Riches-Claires et Saint-Christophe.

Au Mexique, Bitunova a assuré en 1999 la fabrication et la vente de plus de 1 000 tonnes d'émulsions de bitume.

L'entreprise a également réalisé des travaux d'entretien dans la ville de Mexico, intervenant sur plus de 50 km en quatre mois.



Premier contrat signant l'implantation d'Eurovia en Roumanie, les travaux de réfection de la route nationale 13 entre Brasov et Bogata-Hill comprennent la réfection de 6 ponts, la réhabilitation du système de drainage, le renforcement de 35 km de chaussées, les équipements de sécurité et de signalisation.

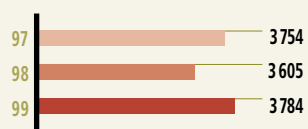


L'école d'architecture de Marne-la-Vallée a l'ambition de devenir l'un des principaux lieux d'enseignement de l'architecture en Europe (architecte : Bernard Tschumi).

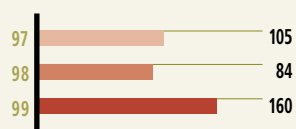
Données consolidées

en millions d'euros

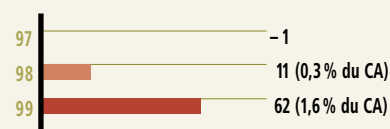
Chiffre d'affaires*



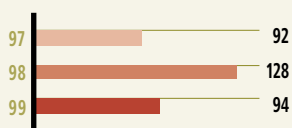
Excédent brut d'exploitation



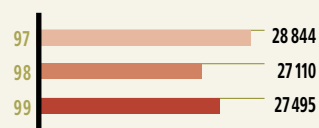
Résultat d'exploitation



Investissements industriels



Effectif moyen



* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.

Bâtiment et travaux publics

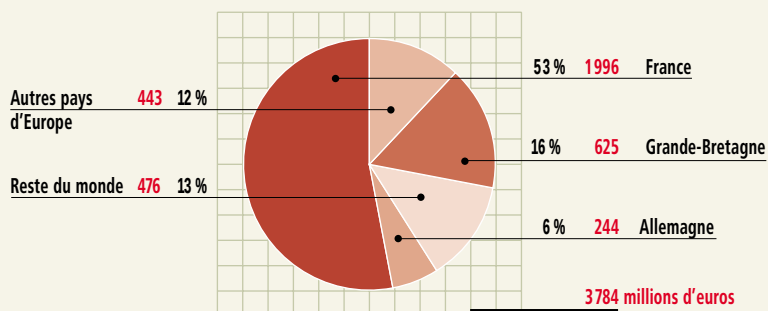
◆ Acteur majeur des métiers du bâtiment, des travaux publics, de l'hydraulique et du génie civil spécialisé, le Groupe occupe des positions de premier plan sur les marchés européens et spécialement sur les marchés français, allemand et britannique de l'entreprise générale. ◆ Il est également présent dans le reste du monde à travers le réseau d'implantations de Freyssinet ; en Afrique francophone avec les filiales de Sogea et Satom ; au Moyen-Orient avec les grands projets de Campenon Bernard SGE.



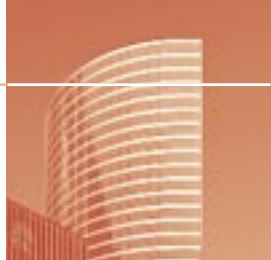
En France, mais aussi sur le continent africain, Sogea occupe une position de leader sur le marché des travaux hydrauliques.

Chiffre d'affaires par zone géographique*

en pourcentage et en millions d'euros



* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.

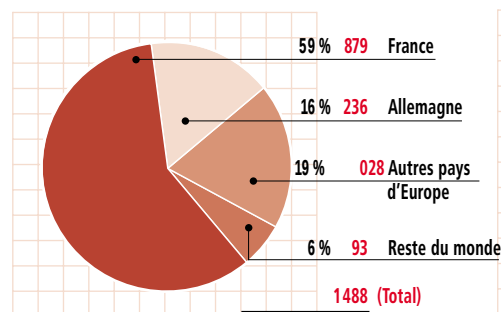


Campenon Bernard SGE

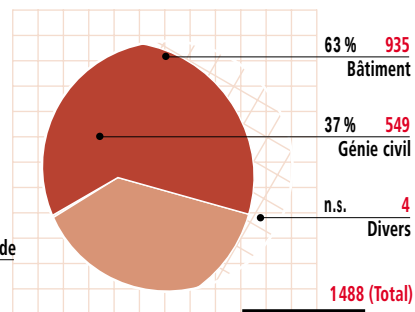
Entreprise générale internationale enracinée en France, Campenon Bernard SGE pilote les grands projets de bâtiment et de génie civil du Groupe et construit principalement des infrastructures de transports clés en main (ponts, métros, autoroutes, aéroports) et des bâtiments non résidentiels privés (hôtels, centres commerciaux, immeubles de bureaux, etc.).

50

Chiffre d'affaires par zone géographique*
en pourcentage et en millions d'euros



Chiffre d'affaires par métier*
en pourcentage et en millions d'euros



* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.

Campenon Bernard SGE dispose d'une avance technologique dans de nombreuses spécialités : forage au tunnelier, ponts à voussoirs, tabliers haubanés de grande portée, bâtiments de grande hauteur, ouvrages sismiques, conception-construction hôtelière... À l'appui de cette expertise technique, ses capacités de management de projet et de montage contractuel et financier lui permettent d'offrir des solutions globales à ses clients publics ou privés.

Exerçant plus de 40 % de son activité à l'international au travers de ses filiales et de ses grands projets, Campenon Bernard SGE est aussi enracinée en France, avec ses filiales regroupées autour de trois pôles régionaux : Île-de-France, Rhône-Alpes et Sud-Est. Le chiffre d'affaires de 1999, en baisse de 0,5 % par rapport à 1998, témoigne d'une politique très sélective de prise de commande, et le redressement du résultat d'exploitation, à 17 millions d'euros (1,2 % du chiffre d'affaires), traduit les effets de la vigoureuse restructuration engagée en 1998.

Grands projets

Campenon Bernard SGE a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 279 millions d'euros dans le domaine des grands projets (soit 19 % de son chiffre d'affaires). Sur un marché difficile, l'entreprise a poursuivi sa politique de sélectivité, privilégiant les marchés de gré à gré ou les appels d'offres fondés sur le mieux-disant, se concentrant sur des projets où elle peut valoriser ses savoir-faire, notamment sa compétence globale de concepteur-constructeur.



En France

L'année a été marquée par le lancement des travaux de la tour PB6 à la Défense, pour le compte du promoteur texan Hines. Autre grand projet démarré en 1999 : la réalisation clés en main, au centre spatial guyanais de Kourou, d'un ensemble de trois « salles blanches » pour la préparation des satellites destinés à être placés sur orbite par Ariane V.

La restructuration engagée en 1998 se traduit par un net redressement du résultat d'exploitation.

Tandis que se poursuivaient les travaux souterrains du métro de Rennes, dont le parcours est désormais réalisé aux trois quarts, 1999 a vu l'achèvement de nombreux ouvrages routiers et ferroviaires pour le TGV-Méditerranée. Anticipant le rétrécissement du marché du terrassement, Campenon Bernard SGE a cédé sa filiale Valérian, tandis que Deschiron s'adaptait à cette évolution en maintenant une rentabilité satisfaisante.

Dans les travaux maritimes et fluviaux, EMCC a augmenté son chiffre d'affaires et son bénéfice d'exploitation de plus de 30 % et a élargi son périmètre aux métiers de l'environnement, en créant Campenon Bernard Environnement et en acquérant Extract, entreprise spécialisée dans le traitement des boues. Enfin, dans le domaine des fondations spéciales, la fusion de Botte BTP et du département spécialisé de Sade, qui a donné naissance à Botte Sade Fondations, a dynamisé cette activité – en croissance de 20 % en 1999. La signature, en fin d'exercice, du marché de travaux pour le bouclage de l'A86 avec Cofiroute permettra la reprise du plus important chantier de tunnel français, interrompu 18 mois plus tôt en raison de contraintes juridiques.

La tour PB6, construite pour le promoteur texan Hines, sera en 2001 la deuxième des plus hautes tours de la Défense. Une nouvelle référence pour Campenon Bernard SGE, qui a construit plus du tiers des immeubles de grande hauteur de ce quartier (architectes : Pei, Cobb Freed & Partners).

Le stade olympique d'Istanbul, réalisé en conception-construction par Campenon Bernard SGE, accueillera 80 000 spectateurs dès la fin de l'année 2001 (architectes : Aymeric Zublena, Michel Macary et Mehet Pamir).



À l'international

En Égypte, le prolongement de la ligne 2 du métro du Caire a été livré avec neuf mois d'avance, et les tunnels routiers d'El Azhar ont progressé de manière très satisfaisante. L'entreprise s'est également vu confier la réalisation d'un laminoir à chaud au bord du golfe de Suez.



Après avoir conduit les travaux de génie civil de la ligne 2 du métro du Caire, Campenon Bernard SGE creuse deux tunnels routiers au tunnelier sous le quartier d'El Azhar, berceau historique de la capitale égyptienne.

En Grèce, la construction du métro d'Athènes est en voie d'achèvement. Le groupement piloté par Campenon Bernard SGE a livré, à l'échéance prévue, 70 % du projet, permettant l'ouverture partielle de 2 nouvelles lignes. Les 5 dernières stations doivent être livrées en juin 2000. Les efforts de pénétration du marché néerlandais se sont concrétisés par la signature d'un premier contrat, en groupement, de plus de 150 millions d'euros, pour la réalisation d'un double tunnel ferroviaire de 2,5 km. À Istanbul, le chantier du stade olympique a avancé dans les délais prévus. À Abu Dhabi, celui du *trade center* est entré dans la phase finale de gros œuvre. En Russie, Campenon Bernard SGE a été retenu pour le chantier du métro de Saint-Petersbourg, et le tunnelier à pression de terre a été mis au point et acheminé vers le site. En Ukraine, à Tchernobyl, le Département démantèlement-déconstruction (3D) participe à la réalisation d'un

centre de stockage de combustible irradié, nécessaire à la fermeture de la centrale de Tchernobyl.

L'activité a été particulièrement soutenue en Europe centrale. À Prague, la construction de l'hôtel cinq étoiles Four Seasons s'est poursuivie, et un contrat a été signé pour un immeuble de bureaux. À Bratislava, Campenon Bernard SGE a également signé un nouveau contrat, avec Carrefour, pour la réalisation d'un centre commercial. La filiale polonaise de bâtiment Warbud a connu, comme en 1998, un exercice particulièrement satisfaisant, marqué par une progression de 32 % de son chiffre d'affaires, à 97 millions d'euros.

En Asie, l'année a été marquée, en Chine, par la signature d'un important contrat pour la construction d'une station d'eau potable ; au Vietnam, par l'achèvement des travaux de génie civil de la centrale électrique de Phu My et par le démarrage d'une usine de traitement des eaux et d'une station de pompage destinées à alimenter Hô Chi Minh-Ville en eau potable. Signalons enfin la livraison des hôtels Hilton de Francfort et de Hanoi et la signature d'un accord de partenariat entre Hilton International et Campenon Bernard SGE.

Filiales régionales

Campenon Bernard SGE a achevé son repositionnement sur ses marchés régionaux, à l'issue d'une réorganisation de deux ans liée à l'apport des activités de CBC et de Sogea. Comme dans le domaine des grands projets, l'entreprise a intensifié ses efforts de sélectivité, de recherche de mieux-disant et de réorientation vers des clientèles privées.

En Île-de-France, tirant parti d'une conjoncture favorable, le résultat des filiales de bâtiment a très nettement progressé en 1999 et devrait être bénéficiaire en 2000.



Bateg est resté très présent dans ses domaines d'activité traditionnels – réhabilitation et construction de logements et d'immeubles non résidentiels. Pour Campenon Bernard Construction, l'année a été notamment marquée par la livraison de la tour Égée et le lancement de la tour Adria à la Défense et par la livraison du magasin Gap des Champs-Élysées.

En Rhône-Alpes, portée également par une conjoncture favorable, l'activité a progressé de 12 %. La part des logements neufs dans cette activité a diminué au profit du non-résidentiel privé, vecteur d'une meilleure rentabilité. Les commandes, en provenance de clients industriels, ont fortement augmenté.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'année a été marquée par une profonde réorganisation aboutissant à la création de Campenon Bernard Méditerranée, qui réunit, depuis le 1^{er} janvier 2000, l'ensemble des métiers en bâtiment et en génie civil. Dans ces deux domaines, l'activité a été globalement soutenue durant l'exercice. Parmi les nouveaux contrats obtenus au cours de l'exercice : la réalisation, à Nice, d'une salle de spectacle de grande capacité, le Zénith, dont les travaux ont démarré en septembre 1999 ; et la construction, à Marseille, des tunnels routiers de la Major et de Lajout, longs respectivement de 600 et de 843 m.

En Allemagne

Le chiffre d'affaires 1999, pour l'ensemble des filiales allemandes, s'est élevé à 235 millions d'euros. Les efforts d'adaptation des structures et de recentrage géographique engagés l'année précédente ont permis de clore l'exercice en situation bénéficiaire.

L'activité de maintenance a connu un fort développement, grâce au contrat majeur remporté l'année précédente par Klee SKE pour la maintenance, l'entretien et la rénovation de parcs immobiliers de l'armée américaine (104^e Région militaire). Sur le marché du bâtiment, Campenon Bernard SGE a engagé le processus de regroupement de ses filiales Klee et Brüggemann, et décidé de céder ses filiales de l'Est.

En Belgique

Face au ralentissement de l'immobilier de bureau, BPC et Abeb ont poursuivi leurs efforts de repositionnement.

Perspectives

En 2000, Campenon Bernard SGE devrait poursuivre le redressement de ses marges dans un volume d'activité stable.

Sur l'autoroute A89, qui reliera Bordeaux à Clermont-Ferrand en 2007, Campenon Bernard SGE construit le pont à voussoirs des Barrails, long de 1460 m, à hauteur de Libourne (Gironde).

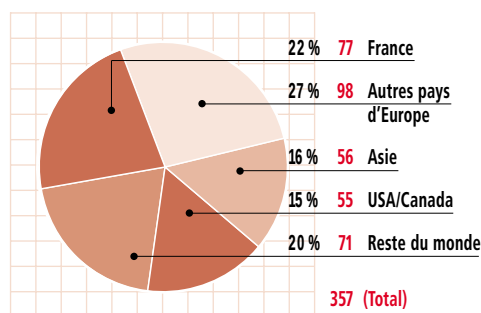


Situé au cœur du quartier financier de Francfort, l'hôtel Hilton, livré clés en main par Campenon Bernard SGE, se signale par son atrium de 40 m et sa façade en verre et en aluminium (architectes : John Seifert & Alberto Priolo).

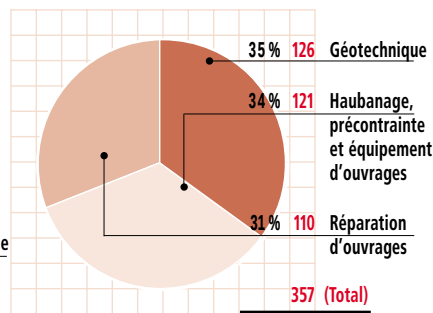
Freyssinet

54 Freyssinet est un des leaders du génie civil spécialisé dans le monde, à travers la construction de superstructures (ouvrages d'art, bâtiments et structures diverses), la géotechnique, c'est-à-dire l'ensemble des techniques de renforcement et d'amélioration des sols (terre armée, ancrages, micropieux, clouage, etc.), la réparation et la maintenance d'ouvrages.

Chiffre d'affaires par zone géographique*
en pourcentage et en millions d'euros



Chiffre d'affaires par métier*
en pourcentage et en millions d'euros



* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.

Numéro un mondial de la précontrainte par post-tension, son métier historique, Freyssinet détient environ 30 % de parts de marché en Europe et en Asie et 15 % aux États-Unis et au Canada. Avec Terre Armée Internationale (TAI), Freyssinet est également leader mondial des ouvrages en terre armée. Enfin, le groupe occupe des positions fortes dans le domaine des appuis d'ouvrages et des joints de chaussée, avec des parts de marché de 25 à 30 % dans les pays où il est présent. Détenteur d'un important portefeuille de procédés exclusifs, intervenant sur des ouvrages d'envergure ou de grande

complexité, Freyssinet, qui réalise plus des trois quarts de son chiffre d'affaires hors de France, assure des prestations à forte valeur ajoutée technologique qui lui valent une rentabilité très largement supérieure à celle des activités de génie civil courant. En 1999, Freyssinet a réalisé un chiffre d'affaires de 360 millions d'euros, en augmentation de 59 % par rapport à 1998. Cette très forte progression est liée principalement à l'acquisition, fin 1998, de TAI, consolidée au 1^{er} janvier 1999. Avec des implantations dans plus de 22 pays, notamment en Amérique du Nord et en Amérique latine, TAI est venu compléter la couverture internationale de Freyssinet ainsi que ses savoir-faire en géotechnique, dans des spécialités telles que la terre armée, les arches préfabriquées pour les passages sous remblais ou le clouage dynamique par canon à air comprimé pour la stabilisation des sols. L'année 1999 a été marquée par l'acquisition de Ménard Soltraitement. Spécialiste mondialement reconnu de l'amélioration des sols, Ménard Soltraitement a développé et mis en œuvre, dans ce domaine, un ensemble de procédés uniques et brevetés tels que la consolidation dynamique, la consolidation atmosphérique (compactage



par mise sous vide du terrain) et les colonnes à module contrôlé (amélioration du sol par inclusion rigide). Avec l'acquisition de TAI et de Ménard Soltraitement, l'activité géotechnique a représenté, en 1999, plus du tiers de l'activité globale du groupe Freyssinet, celle-ci étant désormais répartie de manière équilibrée entre ses trois grandes familles de métiers.

La maîtrise d'un important portefeuille de procédés exclusifs assure à Freyssinet une rentabilité supérieure à celle des activités du génie civil courant.

Plusieurs réalisations majeures ont dominé l'activité en 1999 : la fourniture et la pose des haubans du pont du détroit d'Øresund et du pont de My Thuan, premier pont à haubans du Vietnam, ouvrage pour lequel Freyssinet a également réalisé la précontrainte des piles et du tablier ; la couverture du Millennium Stadium de Cardiff, dont la toiture de 9 000 t est haubanée à quatre mâts hauts de 87 m. Parmi les chantiers entrepris en 1999, il faut encore citer l'élargissement du pont de Saigon, la réparation du pont de Bubiyan au Koweït, les ponts du Chiapas, l'ouvrage en terre armée du Beltway, à Washington, et le bâtiment Xcell, en Grande-Bretagne.

Parmi les commandes enregistrées au cours de l'exercice, citons plusieurs ouvrages poussés en Malaisie ainsi que des réalisations, en Corée, sur le tracé du futur TGV. Freyssinet a clôturé l'exercice avec un résultat d'exploitation de 20 millions d'euros, soit 5,5 % de son chiffre d'affaires.

Perspectives

Dans le domaine des grands projets, l'activité de construction de structure est amenée à se réduire, à moyen terme, en raison de la raréfaction des financements. En revanche, le marché de la réparation d'ouvrages et de la maintenance devrait poursuivre sa progression. Sur les marchés de la géotechnique, enfin, l'intégration de TAI et de Ménard Soltraitement devrait conduire à une augmentation sensible de l'activité.



Freyssinet a réalisé la précontrainte des pylônes et les haubanages du pont de Seohae, en Corée.

Leader mondial des ouvrages en terre armée après l'acquisition de Terre Armée Internationale, le groupe Freyssinet dispose d'une expertise complète dans les métiers de la géotechnique.

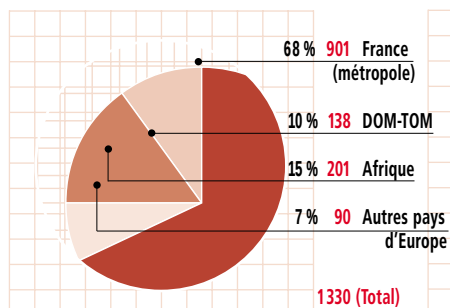
Sogea

Entreprise générale de BTP, Sogea intervient principalement dans trois grandes familles de métiers : le bâtiment, le génie civil et les travaux hydrauliques.

56 Elle est implantée en France métropolitaine et outre-mer ; en Grande-Bretagne, à travers Norwest Holst, acteur majeur du marché de la construction ; en Belgique, avec Denys ; en Afrique, plus particulièrement avec Satom.

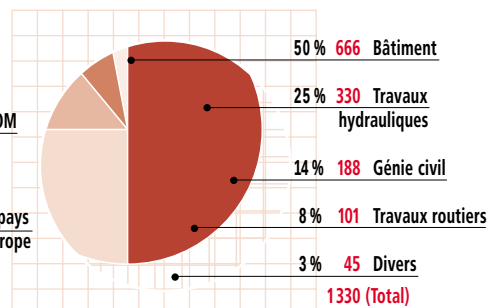
Chiffre d'affaires par zone géographique*

en pourcentage et en millions d'euros



Chiffre d'affaires par métier*

en pourcentage et en millions d'euros



* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.

Organisée en centres de profit décentralisés et ancrés sur leurs marchés locaux, Sogea a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,3 milliard d'euros et a dégagé un résultat d'exploitation de 14 millions d'euros (1,1 % du chiffre d'affaires). Elle dispose d'un réseau d'entreprises couvrant la France métropolitaine – qui représente les deux tiers de l'activité –, les DOM, le Benelux et l'Afrique. En dehors de ces pays, où ses implantations sont anciennes, Sogea réalise des opérations ponctuelles, le plus souvent dans le domaine des travaux hydrauliques.

En termes de métiers, le bâtiment représente la moitié de l'activité, le génie civil et les travaux hydrauliques se partageant l'autre moitié à parts sensiblement égales. Entreprise à la fois locale, par ses implantations de proximité, et globale, par sa cohésion et sa dimension, Sogea apporte à ses clients une expertise multimétier, dans une relation de partenariat que renforce sa maîtrise des principales étapes d'un projet de construction, depuis la conception jusqu'à la maintenance, en passant par la construction et le financement.

Les marchés sur lesquels opère Sogea ont été globalement stables en 1999, consolidant leur volume après les fortes baisses des années antérieures. Selon les métiers et les zones géographiques sont apparues toutefois des tendances différentes.

Le marché du bâtiment a connu en France une relative embellie, en dépit du marasme qui affecte, dans la période actuelle, le secteur des bâtiments publics en général et celui du logement social en particulier. L'activité a été soutenue, dans le secteur du logement, par les mesures d'incitation fiscale à l'investissement locatif ;



Sogea a construit les bâtiments de la zone publique et de la tour de contrôle de l'Europort de Vatry, situé dans la Marne, ancienne base aérienne de l'Otan reconvertie en plate-forme dédiée au fret.

dans celui des équipements scolaires, par la poursuite des investissements publics ; dans le secteur privé, par le redémarrage des investissements industriels et commerciaux. De plus, l'année 1999 a connu une reprise, plus rapide que prévue, de la construction de bureaux. En 1999, le marché de la réhabilitation n'a pas connu la progression des années antérieures, mais a représenté encore plus du tiers de l'activité de Sicra, filiale francilienne de Sogea.

Une expertise multimétier doublée d'une offre globale, de la conception à la maintenance.

Sur les marchés du BTP, les volumes connaissent une légère progression, en dépit de la politique de sélectivité poursuivie par Sogea. Les marges, quant à elles, s'améliorent lentement. Dans ce contexte, la stratégie de l'entreprise repose sur l'application de quelques règles visant à renforcer sa compétitivité : recentrage sur les métiers de base ; politique constante de sélectivité et désengagement des activités insuffisamment rentables ; recherche de savoir-faire exclusifs ; mise en place

d'une nouvelle approche marketing destinée à fidéliser la clientèle par des offres globales ; développement d'une relation de partenariat avec des sous-traitants référencés ; mise en réseau des connaissances et des expériences, afin de mettre l'expertise du groupe à la disposition de l'ensemble de ses entités et d'apporter ainsi les meilleures réponses aux attentes des clients.

Le marché du génie civil a continué à se dégrader dans le secteur des grands travaux, en raison de l'insuffisance de nouveaux projets assurant la relève de ceux qui arrivaient à terme, tel le TGV Méditerranée. Sogea a toutefois bien résisté grâce à son enracinement local et à l'expertise technique acquise dans ses différentes spécialités. En Afrique, la conjoncture, moins favorable, devrait entraîner une légère baisse du niveau d'activité, mais Sogea et sa filiale Satom sont en position de tirer parti de tout renversement de tendance.

En banlieue parisienne, la ZAC Nord de Montrouge, qui s'étend sur 130 000 m² et dont les travaux ont duré près de douze ans, illustre les savoir-faire de Sogea en matière de construction, d'aménagement et de montage d'opérations (architectes : DLM-Arte J.-M. Charpentier et associés).



Le marché des travaux hydrauliques

est, en France, constitué pour l'essentiel de petits contrats générant une activité stable. Sogea, l'un des principaux intervenants sur ce secteur, y bénéficie ainsi d'une position privilégiée. Au Benelux, l'exercice s'est déroulé dans un contexte difficile : activité médiocre dans le domaine hydraulique et ajournement de plusieurs projets industriels. En Afrique, enfin, les travaux d'adduction d'eau et d'irrigation se sont maintenus à un niveau d'activité élevé, notamment grâce à plusieurs projets de barrages et de périmètres d'irrigation agricole.

Île-de-France

Sicra a continué à réorienter son activité de travaux neufs vers la clientèle privée, en réduisant son activité dans le logement social et les bâtiments publics.

Sogea Île-de-France s'est vu confier la réalisation de deux importants collecteurs à Paris, et a terminé, au cours de l'exercice, le doublement de la conduite de grand diamètre permettant le captage entre les Vals de Seine et la Grande-Paroisse, en Seine-et-Marne.

Le viaduc de la Rauze (Lot), réalisé par Sogea, est composé d'un tablier monocaisson qui reposera sur des piles de 100 m de haut. Il atteindra 555 m de long pour 24 m de large, avec des portées centrales de 130 m.



Province

Après les profondes restructurations engagées au cours des années précédentes, 1999 aura été, pour les filiales régionales de Sogea, une année de consolidation. La mise en place de nouvelles organisations a permis de profiter à plein d'un frémissement du marché – en particulier dans le domaine industriel – qui laisse augurer, pour l'année 2000, une confirmation de l'embellie.

Après trois années difficiles dans le secteur du bâtiment, **Sogea Nord-Ouest** a enregistré une forte demande en provenance du secteur privé, laissant prévoir une croissance sensible des volumes.

Dans le but de renforcer ses positions dans les travaux hydrauliques, la direction régionale Ouest a pris le contrôle de la société spécialisée SBTP et connu une activité soutenue en génie civil, réalisant d'importants chantiers tels que le VAL de Rennes.

Dans l'Est, Sogea a pris le contrôle d'Urban, filiale alsacienne de Campenon Bernard SGE, achevant ainsi le regroupement des activités de BTP de VINCI dans la région. Au cours de l'exercice, Sogea Est a démarré deux importants contrats en groupement pour la réalisation d'installations aéroportuaires : l'extension de l'aéroport Bâle-Mulhouse et la création de l'Europort de Vatry.

Dans le Sud-Ouest, Sogea a réorganisé ses activités en créant deux directions régionales : Sogea Sud, basée à Montpellier, intervient notamment dans le Languedoc-Roussillon et l'Aveyron. Sogea Sud-Ouest, installée à Toulouse, gère les Régions Midi-Pyrénées, Aquitaine et Limousin.

Dans ces deux directions régionales, l'activité de génie civil et de travaux hydrauliques a progressé. Faits marquants de l'exercice : la construction du tramway de Montpellier, le génie civil de la station d'épuration de Toulouse, un marché triennal d'assainis-

sement avec la Communauté urbaine de Bordeaux et le développement de l'activité de parcs de stationnement à Béziers. Spécialisé dans les ouvrages d'art et les travaux maritimes et fluviaux, Dodin a livré les viaducs de Tanus, qui franchissent la vallée du Viaur, dans l'Aveyron, et de Vernègues, sur le tracé du TGV Méditerranée.

À l'international

Au Maroc, Sogea et ses filiales ont connu un bon niveau d'activité en 1999, notamment grâce au projet d'irrigation du périmètre agricole des Doukkala. En Afrique de l'Ouest, l'année a été marquée par une remontée sensible de l'activité. Parmi les principaux chantiers en cours : les barrages de Ziga, au Burkina, et de Dapaong, au Togo ; la route Cotonou - Porto-Novo, au Bénin, et celle reliant Kayes à Yelimane, au Mali. En Afrique orientale, l'activité de Sogea est désormais très réduite, dans un environnement politique souvent très instable. La situation en Afrique centrale a été contrastée : le chantier de la route Bangui-Damarat-Sibut, en République centrafricaine, achevé au cours de l'exercice, est un succès, tandis qu'un important chantier au Cameroun est provisoirement suspendu par Esso. Dans ce même pays, Sogea et Satom ont cependant remporté un nouveau marché portant sur la réalisation de 248 km de routes entre Bertoua et Garoua-Boulai. Au Gabon, la dégradation de la situation économique a également conduit Sogea à réduire son activité. Outre-mer, l'activité s'est maintenue à un niveau convenable. Dans l'océan Indien, SBTPC a su compenser l'atonie des marchés du bâtiment par des opérations de génie civil et par des développements, à Mayotte, dans l'hydraulique et le bâtiment, et à Madagascar, avec la commande d'un canal. Aux Antilles, Sogea a été désignée, en association avec VINCI Envi-



ronnement et CGEA Onyx, pour construire l'usine d'incinération de déchets ménagers du Centre de la Martinique. L'entreprise a également remporté plusieurs marchés de construction de stations d'épuration : à Sainte-Luce, à Sainte-Anne, à Dillon, en Martinique ; à Saint-François, en Guadeloupe ; et à Négril à la Jamaïque.

Parmi les premiers constructeurs hydrauliques français, Sogea a réalisé les travaux de doublement d'une conduite d'eau de 860 m de long et 1000 mm de diamètre en Seine-et-Marne ; une des difficultés techniques consistait à installer 15 tuyaux dans une pente à 67 %.



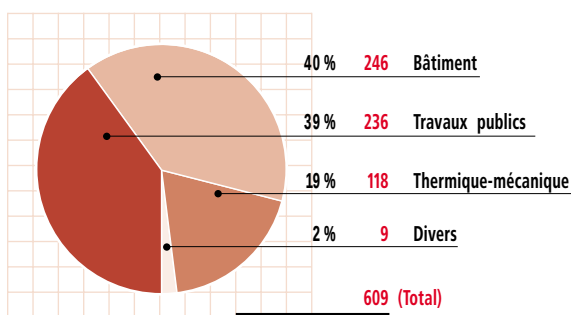
Sogea doit réaliser dans des délais très courts le barrage de Ziga (Burkina). Le projet présente la particularité de proposer une variante en béton coulé compacté. Il nécessitera la mise en œuvre de 36 000 m³ de béton.

Norwest Holst

Filiale de VINCI rattachée à Sogea, Norwest Holst est un acteur majeur du marché britannique de la construction, qui intervient principalement dans les domaines du bâtiment, du génie civil et du second œuvre industriel.

Chiffre d'affaires par métier*

en pourcentage et en millions d'euros



* Après élimination du chiffre d'affaires intra-groupe.

Reconnu pour son expertise confirmée dans un ensemble diversifié d'activités telles que les travaux routiers, la construction de parcs de stationnement, les terrassements et les services ; doté d'une organisation et d'un management réactifs, à même de s'adapter rapidement aux évolutions du marché, le groupe Norwest Holst possède également une compétence poussée en ingénierie financière, grâce à laquelle il propose des solutions innovantes en matière de *private finance initiative* (PFI), s'appuyant pour cela sur les ressources d'une structure spécialisée, SGE Holst Investments. Ce type de montage permet à Norwest

Holst de se positionner en entreprise générale, en amont de la construction, puis de générer des profits récurrents, en aval, avec la maintenance.

L'année 1999 a été particulièrement satisfaisante pour Norwest Holst, avec un chiffre d'affaires de 609 millions d'euros, en hausse de 27 % par rapport à 1998, et un résultat d'exploitation multiplié par trois, à 10 millions d'euros.

Sur un marché pourtant terne, Norwest Holst a réalisé ainsi le meilleur exercice de son histoire – et l'une des meilleures performances dans son secteur d'activité en Grande-Bretagne.

L'activité bâtiment a globalement progressé de plus de 30 % au cours de l'exercice, connaissant des évolutions contrastées selon les spécialités. Norwest Holst a été particulièrement actif sur le marché porteur du bâtiment commercial privé. Il a connu une activité globalement stable sur le marché en faible croissance du non-résidentiel public, tout en poursuivant son désengagement du logement, le retrait de ce marché insuffisamment lucratif étant programmé, ainsi que la fermeture progressive de la filiale Holst, spécialisée dans la promotion immobilière.



L'activité de génie civil a également été très soutenue avec des réalisations telles que la station de traitement des eaux de Minworth ; un échangeur (A12-M11) et des terrassements autoroutiers (M1-A4). Les nombreux projets britanniques d'infrastructures de chemin de fer sont à l'origine d'importantes commandes de terrassement enregistrées au cours de l'exercice – mais désormais prises en charge par une nouvelle division spécialisée.

Le meilleur exercice que Norwest Holst ait jamais réalisé.

Autres projets majeurs à signaler : le pont Hungerford, à Londres, et la Bute Avenue reliant le centre-ville et la baie de Cardiff – dont Norwest Holst assure à la fois la construction et la maintenance pour une durée de vingt-cinq ans dans le cadre d'un montage en PFI.

L'activité de second œuvre dans le bâtiment et l'industrie a connu un repli sensible sur un marché en décroissance depuis 1997, spécialement dans les travaux neufs. Après une réorganisation complète de l'activité de second œuvre industriel, qui a vu notamment la fermeture de la filiale N+H Acoustics, Norwest Holst

a intensifié ses efforts pour se renforcer sur le marché porteur de la maintenance multiservice.

Perspectives

Après la progression exceptionnelle de 1999, le chiffre d'affaires de Norwest Holst devrait décroître en 2000. L'activité bâtiment devrait baisser, tandis que le génie civil devrait se maintenir et le second œuvre industriel garder un bon niveau d'activité. Le développement des projets en PFI devrait soutenir le secteur du bâtiment non résidentiel public, Norwest Holst intensifiant son engagement sur ce type de projets et sur le développement de son offre en *facilities management*.

La maintenance et la gestion déléguée sont également des spécialités à fort potentiel, notamment dans le secteur industriel, où leur progression devrait en partie compenser l'atonie des travaux neufs.



Le nouveau complexe Oracle, situé à Londres, a été réalisé en conception-construction par Norwest Holst. Il a ouvert ses portes aux spectateurs en septembre 1999. Il comprend un centre commercial, 10 salles de cinéma et un parking de 1700 places.

Norwest Holst a réalisé l'échangeur de Leytonstone, qui assure la jonction des autoroutes A12 et M11, à l'est de Londres, depuis octobre 1999 et comporte une partie souterraine de 175 m.

Rapport financier

Comptes consolidés	64
Les trois derniers exercices	64
Compte de résultat consolidé	65
Bilan consolidé	66
Tableau des flux de trésorerie	67
Annexe aux comptes consolidés	68
Liste des principales sociétés consolidées	90

Résumé des comptes sociaux	93
Compte de résultat résumé	93
Bilan résumé	94
Annexe aux comptes résumée	94
Résultats financiers des cinq derniers exercices	96
Filiales et participations au 31 décembre 1999	97

Rapports des commissaires aux comptes	98
Rapport sur les comptes consolidés	98
Rapport général sur les comptes annuels	99
Rapport spécial sur les conventions réglementées	100
Rapport sur l'émission de valeurs mobilières composées avec suppression du droit préférentiel de souscription	101
Rapport complémentaire sur l'augmentation du capital réservée aux salariés adhérant au plan d'épargne Groupe	103

Rapport complémentaire du conseil d'administration	105
---	------------

Projets de résolutions	108
Partie ordinaire	108
Partie extraordinaire	110

Renseignements de caractère général	114
Renseignements de caractère général concernant la Société	114
Organes d'administration, de direction et de surveillance	125
Responsables du document de référence et du contrôle des comptes	130
Attestation des commissaires aux comptes	131

Tableau de concordance COB	132
-----------------------------------	------------

Les trois derniers exercices

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Chiffre d'activité économique ⁽¹⁾	9 328,3	8 262,2	8 341,8
Chiffre d'affaires consolidé	9 056,8	8 011,5	8 140,2
dont chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	3 547,7	2 796,0	2 760,8
Excédent brut d'exploitation	476,0	310,5	268,0
% du chiffre d'affaires	5,3 %	3,9 %	3,3 %
Résultat d'exploitation	223,4	123,6	43,0
% du chiffre d'affaires	2,5 %	1,5 %	0,5 %
Résultat courant	229,3	143,4	71,5
Résultat avant impôt ⁽²⁾	185,3	89,6	51,9
Résultat total	150,8	96,2	49,4
Résultat net part du groupe	146,3	92,3	46,9
Résultat net par action (en euros)	3,64	2,25	1,17
Dividende par action hors avoir fiscal (en euros)	1,6 ⁽³⁾	1,4	0,6
Capitaux propres	567,3	526,4	446,9
Provisions pour risques	1 043,6	981,5	1 051,9
Excédent financier net	53,4 ⁽⁴⁾	684,9 ⁽⁴⁾	769,5 ⁽⁴⁾
Capacité d'autofinancement	371,5	256,1	197,0
Investissements industriels nets	189,1	196,3	128,2
Investissements financiers nets	839,6	82,0	99,6
Effectifs moyens	70 699	64 451	68 251

(en millions de francs)	1999	1998	1997
Chiffre d'activité économique ⁽¹⁾	61 190	54 197	54 719
Chiffre d'affaires consolidé	59 409	52 552	53 397
dont chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	23 271	18 340	18 110
Excédent brut d'exploitation	3 122	2 037	1 758
% du chiffre d'affaires	5,3 %	3,9 %	3,3 %
Résultat d'exploitation	1 465	811	282
% du chiffre d'affaires	2,5 %	1,5 %	0,5 %
Résultat courant	1 504	941	469
Résultat avant impôt ⁽²⁾	1 215	588	340
Résultat total	989	631	324
Résultat net part du groupe	960	605	308
Résultat net par action (en francs)	23,6	14,8	7,7
Dividende par action hors avoir fiscal (en francs)	10,5 ⁽³⁾	9,2	4
Capitaux propres	3 721	3 453	2 932
Provisions pour risques	6 845	6 438	6 900
Excédent financier net	350 ⁽⁴⁾	4 493 ⁽⁴⁾	5 048 ⁽⁴⁾
Capacité d'autofinancement	2 438	1 680	1 292
Investissements industriels nets	1 240	1 288	841
Investissements financiers nets	5 508	538	654
Effectifs moyens	70 699	64 451	68 251

(1) Y compris part du groupe du chiffre d'affaires des concessions consolidées par mise en équivalence.

(2) Résultat net des sociétés intégrées avant impôts et amortissement des écarts d'acquisition.

(3) Soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 25 mai 2000.

(4) Hors incidence des cessions de créances commerciales (cf. note 13.)

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1999	1998	1997
Chiffre d'affaires	15	9 056,8	8 011,5	8 140,2
Autres produits	16	356,5	403,6	392,9
Produits d'exploitation		9 413,3	8 415,1	8 533,1
Charges d'exploitation		(8 937,3)	(8 104,6)	(8 265,1)
Excédent brut d'exploitation	17	476,0	310,5	268,0
Amortissements et provisions		(252,6)	(186,9)	(225,0)
Résultat d'exploitation	18	223,4	123,6	43,0
Charges et produits financiers		(10,0)	24,9	25,3
Provisions		15,9	(5,1)	3,2
Résultat financier	19	5,9	19,8	28,5
Résultat courant		229,3	143,4	71,5
Charges et produits exceptionnels		(46,8)	(115,3)	50,5
Amortissements et provisions		15,3	74,3	(58,5)
Résultat exceptionnel	20	(31,5)	(41,1)	(8,1)
Participation des salariés		(12,5)	(12,7)	(11,5)
Impôts sur les bénéfices	21	(35,4)	2,6	(18,4)
Amortissement des écarts d'acquisition		(54,9)	(36,3)	(21,3)
Résultat net des sociétés intégrées		95,0	55,9	12,3
Part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence		55,8	40,3	37,2
Intérêts minoritaires		(4,5)	(3,9)	(2,5)
Résultat net part du groupe		146,3	92,3	46,9
Nombre moyen pondéré d'actions		40 225 264	40 970 443	40 057 959
Résultat par action (en euros)		3,64	2,25	1,17

Bilan consolidé

Actif (en millions d'euros)	Notes	1999	1998	1997
Immobilisations incorporelles	1	46,1	45,4	47,4
Écarts d'acquisition	2	671,5	201,8	226,9
Immobilisations corporelles	3	1 249,5	827,7	685,3
Immobilisations financières				
Titres de participation	4	70,9	82,9	105,0
Titres mis en équivalence	5	234,1	200,3	166,0
Autres immobilisations financières	6	73,2	67,9	70,9
		378,2	351,1	341,9
Charges à répartir sur plusieurs exercices	7	27,0	31,7	24,2
Total actif immobilisé		2 372,3	1 457,8	1 325,8
Stock et travaux en cours	8,14	332,6	302,7	1 636,8
Clients et autres créances d'exploitation	14	4 042,7	3 367,6	3 523,8
Valeurs mobilières de placement et créances financières à court terme	9,13	896,8	1 181,8	1 275,6
Disponibilités	13	334,2	279,2	347,1
Total actif circulant		5 606,3	5 131,3	6 783,4
Total de l'actif		7 978,6	6 589,1	8 109,1

Passif (en millions d'euros)	Notes	1999	1998	1997
Capitaux propres				
Capital		523,4	537,6	522,5
Réserves consolidées		(102,4)	(103,5)	(122,5)
Résultat de l'exercice		146,3	92,3	46,9
	10	567,3	526,4	446,9
Intérêts minoritaires	11	26,1	25,2	22,7
Subventions et produits différés		0,8	0,7	0,8
Provisions pour retraites	24	361,8	283,3	279,9
Provisions pour risques	12	1 043,6	981,5	1 051,9
Dettes financières à plus d'un an				
Emprunts participatifs et obligataires		50,6	51,0	50,6
Autres emprunts et dettes financières		450,1	171,7	128,8
	13	500,7	222,7	179,4
Total capitaux permanents		2 500,3	2 039,9	1 981,6
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	14	4 801,4	4 072,1	5 606,7
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	13	676,9	477,2	520,8
Total passif circulant		5 478,3	4 549,3	6 127,5
Total du passif		7 978,6	6 589,1	8 109,1

Tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Notes	1999	1998	1997
Opérations d'exploitation				
Excédent brut d'exploitation		476,0	310,5	268,0
Opérations financières et exceptionnelles		(85,8)	(66,8)	(59,4)
Impôts et participation		(48,0)	(10,0)	(29,9)
Autofinancement	22	342,2	233,7	178,8
(hors dividendes reçus des sociétés mises en équivalence)				
Variation nette du besoin en fonds de roulement (*)	14	217,7	20,3	18,4
(I)		559,9	254,0	197,2
Opérations d'investissement				
Investissements industriels		(252,2)	(231,7)	(172,5)
Cessions d'immobilisations		63,1	35,4	44,3
Investissements industriels nets		(189,1)	(196,3)	(128,2)
Investissements financiers (**)		(874,6)	(111,2)	(318,7)
Cessions de titres		35,0	29,2	219,1
Investissements financiers nets		(839,6)	(82,0)	(99,6)
Variation des immobilisations financières		6,5	(1,1)	(1,4)
(II)		(1 022,2)	(279,4)	(229,2)
Opérations de financement				
Augmentations de capital de la société mère		23,4	22,7	237,4
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers		3,8	1,2	10,1
Dividendes distribués par la société mère		(53,2)	(24,6)	—
Dividendes versés aux actionnaires des filiales		(4,0)	(3,1)	(1,7)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		29,3	22,4	18,2
Autres dettes à long terme		—	—	—
(III)		(0,7)	18,6	263,9
Total des flux de l'exercice (I + II + III)		(463,0)	(6,8)	231,9
Excédent (endettement) financier net au 1^{er} janvier (*)		684,9	769,5	347,1
Effet de change, de périmètre et divers		(250,4)	27,9	190,5
Reclassement des actions propres en VMP		81,9	27,8	
Changement de méthode relatif au crédit-bail			(133,5)	
Excédent (endettement) financier net au 31 décembre (*)		53,4	684,9	769,5
(*) Hors incidence des cessions de créances commerciales		0,0	76,2	153,1
(**) Dont rachat d'actions propres		156,4	39,6	

Annexe aux comptes consolidés

A. Faits marquants

Évolution de la structure du Groupe

Après avoir acquis en décembre 1998 les sociétés Terre Armée Internationale (Freyssinet) et Calanbau (Sophiane), le Groupe a poursuivi en 1999 son développement. Les principales acquisitions de l'exercice concernent Teerbau, première société de travaux routiers en Allemagne, et Sogeparc, leader français numéro deux européen du stationnement, dont la Société détient désormais 98%, à l'issue de l'OPA lancée le 19 juillet dernier.

Au global, les investissements relatifs à ces opérations s'élèvent à environ 930 millions d'euros (incluant la reprise de l'endettement des sociétés acquises pour 200 millions d'euros), générant une activité additionnelle pour le Groupe de 822 millions d'euros (1,2 milliard d'euros en année pleine) et un impact en résultat d'exploitation de 46 millions d'euros (80 millions d'euros en année pleine).

Traitement des écarts d'acquisition de Sogeparc et Teerbau

Compte tenu des modalités de leur prise de contrôle, ces deux sociétés ont été consolidées à partir du 1^{er} juillet 1999.

Sogeparc

La survaleur dégagée à l'occasion de l'acquisition de Sogeparc (pour un montant de 603 millions d'euros) ressort à titre provisoire à 388 millions d'euros après retraitement des capitaux propres consolidés au 1^{er} juillet 1999 de la société.

L'écart d'acquisition représente la valeur globale des contrats en portefeuille au 1^{er} juillet 1999 (environ 200 contrats de concessions, affermage et exploitation) calculée sur la base des excédents bruts d'exploitation actualisés, sans prendre en compte d'hypothèses de renouvellement des contrats.

La durée de vie moyenne résiduelle du portefeuille de concessions et d'affermage, pondérée de la valeur actualisée de chaque contrat calculée selon la méthode ci-dessus, ressort à 30,6 ans, ce qui a conduit à retenir une durée d'amortissement de 30 ans de l'écart d'acquisition (soit un amortissement de 12,9 millions d'euros par an).

Teerbau

L'écart d'acquisition dégagé à l'occasion de la consolidation de Teerbau, après retraitement des capitaux propres de cette société au 1^{er} juillet 1999, s'établit à titre provisoire à 78,9 millions d'euros, amortissables sur 20 ans (soit un amortissement de 4 millions d'euros en année pleine).

Rachats d'actions propres

Le Groupe a poursuivi en 1999 les rachats d'actions propres, conformément aux programmes autorisés par les assemblées générales du 25 mai 1998, du 10 mai 1999 et du 25 octobre 1999, pour un montant de 156 millions d'euros (3 727 407 actions représentant 9,3 % du capital).

Les rachats d'actions effectués depuis la mi-1998, date du démarrage du premier programme de rachats d'actions engagé par la Société, se sont élevés à 196 millions d'euros, représentant 4 757 960 actions, dont 84,5 millions d'euros (2 074 400 actions représentant 5 % du capital) ont été portés en réduction du capital suite à la décision du conseil d'administration du 10 mai 1999.

Le solde, soit 110 millions d'euros (2 683 560 actions représentant 6,7 % du capital) est destiné à être attribué au management dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions, et a été inscrit en valeurs mobilières de placement.

Changement de méthode

À l'occasion de l'intégration de Sogeparc et en application de l'avis du CNC concernant les sociétés concessionnaires d'autoroutes, le Groupe a procédé à l'annulation des charges antérieurement différées à l'actif du bilan sur les contrats de concessions temporairement déficitaires. Ce changement de méthode a une incidence négative sur les capitaux propres du Groupe de 8,8 millions d'euros.

Il concerne quelques sociétés de parkings détenues par Sogea, dont certaines en commun avec Sogeparc (Société Méditerranéenne de Stationnement, Société Toulousaine de Stationnement), et la Société du Tunnel du Prado-Carénage à Marseille (mise en équivalence).

Mise en jeu de la garantie de passif CBC octroyée par Vivendi

L'application en 1999 des conventions de garantie relatives à la prise de contrôle de CBC par la Société a donné lieu au versement par Vivendi d'une indemnité complémentaire de 11 millions d'euros au titre de la mise en jeu de la garantie relative au chantier Friedrichstadt-Passagen à Berlin.

B. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les comptes consolidés de la Société, intégrés dans les comptes consolidés de Vivendi, sont établis selon les normes définies par le plan comptable général, la loi du 3 janvier 1985 et le décret du 17 février 1986. Celles-ci ont été adaptées pour tenir compte des traitements comptables préconisés par le Conseil national de la comptabilité dans son avis du 18 juin 1997.

1. Méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1,5 million d'euros, ainsi que les filiales de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

Les entreprises sur lesquelles la Société exerce un contrôle majoritaire sont consolidées par intégration globale. Celles sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés communautaires d'intérêt et les sociétés en participation qui représentent une quote-part de chiffre d'affaires et un bilan significatifs pour le Groupe sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le périmètre de consolidation du Groupe comporte 756 sociétés au 31 décembre 1999 (contre 649 au 31 décembre 1998). Il se décompose, par méthode de consolidation, de la façon suivante :

	1999		1998	
	France	Étranger	France	Étranger
Intégration globale	468	205	420	154
Intégration proportionnelle	29	34	29	30
Mise en équivalence	9	11	10	6
	506	250	459	190
Total général	756		649	

L'intégration des sociétés acquises depuis le fin de l'exercice 1998 explique l'essentiel des variations de périmètre (cf. faits marquants) :

- Principales sociétés entrantes
 - Sogeparc.
 - Teerbau (Allemagne), PBK et SPRD (Pologne), Joulié dans les travaux routiers (Eurovia).
 - Calanbau (Allemagne) et Mécatis dans le domaine de la protection incendie (Sophiane).
 - Terre Armée Internationale et Ménard Soltraitement dans le génie civil spécialisé (Freyssinet).
- Principales société sortantes
 - Valérian, société de terrassement cédée par Campenon Bernard SGE.
 - PSC Heavy Lift (Grande-Bretagne) cédée par Freyssinet.

Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Les états financiers des sociétés et établissements étrangers consolidés sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion qui en découlent sont inclus dans les réserves consolidées.

Les écarts de conversion des sociétés situées dans les pays de la zone euro ont été maintenus dans les capitaux propres consolidés, conformément aux règles en vigueur.

Éléments libellés en monnaie étrangère

Les éléments du bilan consolidé libellés en devises sont convertis au cours de change de la clôture de l'exercice ou au cours de la couverture qui leur est affectée. Seules les pertes de change latentes qui en résultent sont provisionnées dans les résultats de l'exercice.

Écarts d'acquisition

Le principe est d'affecter les écarts de première consolidation, représentant la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part des capitaux propres correspondant, à la date d'acquisition, aux différents éléments actifs et passifs du bilan de la société acquise.

Le solde non affecté est porté à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amorti sur une durée n'excédant pas 20 ans, sauf :

- les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés exploitant des carrières qui sont amortis sur la durée d'exploitation prévisible, et au maximum sur 40 ans ;
- les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés d'exploitation de parkings qui sont amortis sur la durée moyenne résiduelle des contrats (30 ans dans le cas de Sogeparc).

Le cas échéant, ils peuvent donner lieu à un amortissement accéléré ou à une dépréciation lorsque l'évolution de la rentabilité prévisionnelle ou de la structure des sociétés concernées le justifie.

Impôts différés

Les impôts différés proviennent des différences temporaires apparaissant entre le résultat fiscal et le résultat comptable des entités consolidées et des retraitements liés aux méthodes de consolidation. Ils sont déterminés selon la méthode du report variable.

Les différences temporaires déductibles donnant lieu à constatation d'impôts différés actifs, sont prises en compte à hauteur de leur probabilité d'imputation sur des bénéfices fiscaux futurs.

Cette probabilité est appréciée à la clôture de l'exercice en fonction des prévisions fiscales.

2. Règles et méthodes d'évaluation

Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont généralement évalués à leur coût d'acquisition ou de production. En ce qui concerne les immeubles du patrimoine immobilier, les frais financiers de la période de construction sont immobilisés.

Les amortissements pratiqués sont déterminés selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées de vie habituellement retenues dans la profession.

Ces durées sont les suivantes :

Immeubles en patrimoine	50 ans
Immeubles d'exploitation	de 15 à 30 ans
Matériels de travaux publics	de 2 à 10 ans
Véhicules	de 3 à 5 ans
Agencements	de 8 à 10 ans
Mobiliers et matériels de bureau	de 3 à 10 ans

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'usage est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, rectifiée le cas échéant pour tenir compte de leur valeur boursière, de leur intérêt pour le Groupe ou des perspectives de développement et de résultat des sociétés concernées.

Les cessions ayant fait l'objet d'un accord à la date de clôture des comptes et dont les conditions suspensives sont levées à la date d'arrêté des comptes, sont enregistrées à la date de signature de l'accord.

Engagements pour retraites

Les engagements pour retraites concernant les indemnités de fin de carrière et les régimes de retraites complémentaires sont provisionnés au bilan à la fois pour le personnel en activité et pour le personnel retraité. Ces engagements sont évalués selon la méthode actuarielle prospective en vigueur au plan international (méthode des crédits projetés).

En revanche, les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière des ouvriers du bâtiment font l'objet d'une cotisation à un régime de prévoyance.

Constatation du résultat

Les résultats sur contrats de construction à long terme sont déterminés selon la méthode de l'avancement, appliquée en fonction des spécificités de chaque métier.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est établie sur une base raisonnable en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamations.

Résultat courant

Le résultat courant prend en compte l'activité des entreprises du périmètre de consolidation et le coût de financement de ses activités.

Il ne prend pas en compte les éléments à caractère non récurrents ou non directement rattachés à l'exploitation, tels que les coûts de restructuration, les coûts et provisions associés aux cessions d'actifs hors exploitation, les coûts de fermeture d'entreprises ou des sites industriels et les abandons de créances.

C. Notes relatives au bilan

1 • Immobilisations incorporelles

Les variations de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute au 31.12.99	Amortissements au 31.12.99	Valeur nette au 31.12.99	Valeur nette au 31.12.98
Mise de fonds du domaine concédé	22,0	(3,9)	18,1	23,3
Autres immobilisations incorporelles	87,9	(59,9)	28,0	22,1
	109,9	(63,8)	46,1	45,4

Les mises de fonds du domaine concédé représentent l'acquisition de droits incorporels dans le cadre de l'obtention de contrats de gestion déléguée, et concernent l'activité Services de Sogea (distribution d'eau, assainissement). Celles-ci sont amorties sur la durée des contrats.

Les mises de fonds du domaine concédé relatives aux contrats de concessions ou d'affermage de Sogeparc sont également inscrites dans ce poste à compter de l'acquisition de cette société.

Les autres immobilisations incorporelles à la clôture de l'exercice comprennent principalement les valeurs relatives aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques.

2 • Écarts d'acquisition

Les variations de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Valeurs au 31.12.1998	436,8	(235,0)	201,8
Écarts d'acquisition constatés dans l'exercice	514,6	—	514,6
Dotations aux amortissements et provisions	—	(54,9)	(54,9)
Écarts de conversion	18,2	(9,5)	8,7
Sorties de périmètre et divers	(6,8)	8,0	1,2
Valeurs au 31.12.1999	962,8	(291,4)	671,5

Les écarts d'acquisition constatés dans l'exercice concernent principalement la société Sogeparc pour 388 millions d'euros (détenue à 98 %), Teerbau pour 78,9 millions d'euros, Terre Armée Internationale pour 14,6 millions d'euros et Mécatiss pour 7,7 millions d'euros (cf. faits marquants).

Les écarts d'acquisition de certaines filiales en cours de restructuration ont fait l'objet d'une dépréciation exceptionnelle pour un montant total de 25,6 millions d'euros (dont CBC, 10,3 millions d'euros et Moter, 4,7 millions d'euros).

3 • Immobilisations corporelles

3.1. Variation au cours de l'exercice

(en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Valeurs au 31.12.1998	2 012,4	(1 184,7)	827,7
Acquisitions	228,5	—	228,5
Cessions	(210,1)	168,6	(41,5)
Amortissements et provisions de l'exercice	—	(198,9)	(198,9)
Écarts de conversion	25,6	(13,0)	12,6
Variations de périmètre et divers	748,1	(327,0)	421,1
Valeurs au 31.12.1999	2 804,5	(1 555,0)	1 249,5

Les variations de périmètre de l'exercice concernent principalement Sogeparc, dont les immobilisations corporelles à fin 1999 représentaient 356 millions d'euros en valeur nette (cf. note 3.3).

3.2. Répartition par nature

(en millions d'euros)	Valeur brute au 31.12.99	Amortissements au 31.12.99	Valeur nette au 31.12.99	Valeur nette au 31.12.98
Terrains	160,8	(21,9)	138,9	145,6
Constructions	489,0	(188,1)	300,9	264,3
Installations techniques, matériels	1 033,7	(775,2)	258,5	204,9
Agencements et autres	572,5	(408,1)	164,4	111,9
Immobilisations concédées	529,1	(160,7)	368,4	79,1
Immobilisations en cours	19,4	(1,0)	18,4	21,8
	2 804,5	(1 555,0)	1 249,5	827,7

Les immobilisations concédées relatives à Sogeparc s'élèvent à 289 millions d'euros en valeur nette au 31 décembre 1999.

3.3. Répartition par secteur d'activité

(en millions d'euros)	31.12.99			31.12.98		
	Valeur brute	Amortissements Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements Dépréciations	Valeur nette
Concessions	539,4	(183,6)	355,8	—	—	—
Ingénierie électrique	380,1	(235,4)	144,7	363,6	(230,6)	133,0
Thermique-mécanique	153,2	(110,4)	42,8	143,7	(104,1)	39,6
Travaux routiers	748,8	(496,3)	252,5	538,6	(351,0)	187,5
Bâtiment et travaux publics	866,5	(512,5)	354,0	847,9	(483,1)	364,8
Holdings et divers	116,5	(16,8)	99,7	118,7	(15,9)	102,7
	2 804,5	(1 555,0)	1 249,5	2 012,4	(1 184,7)	827,7

3.4. Immobilisations corporelles financées par voie de crédit-bail

Les immobilisations acquises par voie de crédit-bail sont inscrites au bilan depuis le 1^{er} janvier 1998.

Elles s'analysent par secteur de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31.12.99			31.12.98		
	Valeur brute	Amortissements Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements Dépréciations	Valeur nette
Concessions	20,2	(3,2)	17,0	—	—	—
Ingénierie électrique	10,9	(4,2)	6,7	10,9	(3,5)	7,4
Thermique-mécanique	8,3	(2,8)	5,5	7,8	(2,4)	5,5
Travaux routiers	34,9	(10,4)	24,5	16,5	(3,6)	12,9
Bâtiment et travaux publics	23,8	(12,2)	11,6	28,6	(14,5)	14,1
Holdings et divers	105,1	(12,2)	92,9	105,1	(10,4)	94,7
	203,2	(45,0)	158,2	168,9	(34,3)	134,6

Elles sont constituées pour l'essentiel d'actifs immobiliers (dont le siège social de la SGE pour une valeur nette à fin 1999 de 92,9 millions d'euros).

4 • Titres de participation

Ce poste comprend les titres des sociétés dont l'importance n'est pas significative au regard des seuils de consolidation.

5 • Titres mis en équivalence

Variation de l'exercice

(en millions d'euros)	31.12.99	31.12.98	31.12.97
Valeur des titres en début d'exercice	200,3	166,0	147,9
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice	55,8	40,3	37,2
dont activités en concessions	53,6	39,2	37,2
Dividendes distribués et divers	(29,3)	(22,4)	(19,1)
Variation de périmètre et divers	7,3	16,5	—
Valeur des titres en fin d'exercice	234,1	200,3	166,0
dont activités en concessions	217,0	195,1	160,1

Le dividende versé par Cofiroute s'est élevé à 26,5 millions d'euros en 1999 (21,4 millions d'euros en 1998).

Informations financières sur les concessions

Les titres des sociétés mises en équivalence concernent pour l'essentiel les sociétés concessionnaires d'infrastructures dans lesquelles le Groupe détient une influence notable (Cofiroute, Stade de France, Lusoponte, Société marseillaise du Tunnel du Prado-Carénage).

Les principales données financières de l'exercice 1999 (pour 100 %) relatives à ces sociétés sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Cofiroute	Stade de France	Lusoponte	SMTPC(*)
% détention	31,13 %	33,33 %	24,80 %	27,90 %
Chiffre d'affaires	758,7	41,2	60,7	23,1
Quote-part du Groupe	236,2	13,7	15,1	6,5
Résultat d'exploitation	420,1	10,4	19,4	17,4
Résultat courant	283,9	4,4	(22,0)	2,1
Résultat net	174,9	1,8	(8,0)	2,1
Part du groupe dans le résultat net	54,4	0,6	(2,0)	0,6
Capitaux propres au 31.12.1999	742,8	20,9	5,5	(5,8) ^(**)
Part du groupe dans les capitaux propres	210,3	7,0	1,4	(1,6)^(**)
Endettement financier net au 31.12.1999	1 567,3	126,8	345,6	157,2
- Financement externe	1 567,3	119,9	310,7	133,6
- Avances d'actionnaires (part du Groupe)	—	6,9	34,9	23,6
- Autres financements	—	2,3	8,7	4,9

(*) Tunnel du Prado-Carénage à Marseille.

(**) Les comptes de la Société du Tunnel du Prado-Carénage, à Marseille, ont fait l'objet d'un retraitement portant sur l'annulation des charges de structures différées pour 15 millions d'euros au 1.1.1999, soit 4,2 millions d'euros pour la part du Groupe (cf. faits marquants – changement de méthode).

6 • Autres immobilisations financières

Cette rubrique s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	31.12.99	31.12.98	31.12.97
Créances financières à long terme	63,9	61,3	63,7
Autres titres immobilisés nets	9,3	6,6	7,2
	73,2	67,9	70,9

Les créances financières concernent principalement des prêts consentis à des filiales non consolidées ainsi que les avances d'actionnaires aux sociétés concessionnaires consolidées par mise en équivalence (Stade de France, Lusoponte).

Les autres titres immobilisés comprennent notamment les titres subordonnés convertibles de la SMTPC (tunnel du Prado-Carénage, à Marseille) détenus par le Groupe.

7 • Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices comprennent notamment :

- des frais d'installations de chantiers dont l'amortissement est étalé sur la durée d'exécution des travaux ;
- des préloyers relatifs au financement par crédit-bail du siège social de Rueil 2000, qui sont amortis sur la durée des contrats.

8 • Stocks et travaux en cours

Répartition par secteur d'activité

(en millions d'euros)	31.12.99	31.12.98	31.12.97
Ingénierie électrique	23,0	18,7	1 078,6
Thermique-mécanique	27,8	12,7	318,0
Immobilier	145,2	81,0	46,2
Autres	136,6	190,4	194,1
	332,6	302,7	1 636,8

Ce poste comprend, dans la rubrique « immobilier », les encours relatifs aux opérations de montage effectués par la Sorif auxquelles s'ajoutent, le cas échéant, des opérations ponctuelles à l'international. Les divisions Ingénierie électrique et Thermique-mécanique constatant depuis le 1.1.1998 leurs résultats à l'avancement, les situations de travaux de leurs entités sont désormais comptabilisées en créances d'exploitation.

9 • Valeurs mobilières de placement et créances financières à court terme

L'analyse des valeurs mobilières de placement et autres créances financières à court terme est la suivante :

(en millions d'euros)	31.12.99	31.12.98	31.12.97
Valeurs mobilières de placement	712,0	945,9	522,1
dont actions propres	109,8	27,9	—
Créances financières à court terme	184,8	236,0	753,4
	896,8	1 181,8	1 275,6

Les valeurs mobilières de placement comprennent les actions propres rachetées par la Société pour 109,8 millions d'euros, conformément aux programmes décidés par les assemblées générales du 25 mai 1998, du 10 mai 1999 et du 25 octobre 1999 et agréés par la Commission des Opérations de Bourse. Ce montant correspond à 2 683 560 actions représentant 6,7 % du capital de référence. Elles ont été acquises à un prix moyen de 40,91 euros et sont destinées à être attribuées au management du Groupe dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions.

Au total, 3 727 407 actions ont été acquises durant l'exercice 1999, s'ajoutant à celles acquises durant l'exercice précédent. En mai 1999, le conseil d'administration a décidé l'annulation de 2 074 400 actions (cf. note 10 sur la réduction de capital).

Les autres valeurs mobilières de placement sont composées pour l'essentiel de titres de créances négociables et de parts de produits de trésorerie (fonds communs de placement ou sicav).

Leur valeur de marché au 31 décembre 1999 ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à leur valeur nette comptable à cette date.

Les créances financières à court terme comprennent les comptes courants financiers de quelques sociétés non consolidées.

10 • Variation des capitaux propres

(en millions d'euros)

Capitaux propres	Capital	Réserves	Résultat	Total
Au 31 décembre 1997	522,5	(122,5)	46,9	446,9
Augmentations de capital	15,1	7,6	—	22,7
Affectation de résultat et dividendes distribués	—	22,4	(46,9)	(24,5)
Rachat d'actions propres	—	(10,1)	—	(10,1)
Incidence des changements de méthodes	—	7,6	—	7,6
Différences de conversion et divers	—	(8,5)	—	(8,5)
Résultat de l'exercice part du Groupe	—	—	92,3	92,3
Au 31 décembre 1998	537,6	(103,5)	92,3	526,4
Augmentations de capital	12,8	10,6	—	23,4
Affectation de résultat et dividendes distribués	—	39,1	(92,3)	(53,2)
Réduction du capital par annulation d'actions	(27,0)	(47,5)	—	(74,5)
Incidence des changements de méthodes	—	(8,8)	—	(8,8)
Différences de conversion et divers	—	7,7	—	7,7
Résultat de l'exercice part du Groupe	—	—	146,3	146,3
Au 31 décembre 1999	523,4	(102,4)	146,3	567,3

Les écarts d'acquisition, imputés sur les capitaux propres du groupe en 1997, représentent un amortissement théorique de 5,2 millions d'euros par an.

Les augmentations de capital de la période correspondent aux actions émises dans le cadre du plan d'épargne Groupe ou des levées d'options de souscription d'actions.

À la suite de la décision du conseil d'administration du 10 mai 1999, le capital social de la société mère a fait l'objet d'une réduction de 84,5 millions d'euros par annulation de 2 074 400 actions rachetées, représentant 5 % du capital de référence (incidence de 10,1 millions d'euros en 1998 et de 74,5 millions d'euros en 1999).

Par ailleurs, conformément aux règles préconisées par le Conseil national de la comptabilité, l'incidence à l'ouverture du changement de méthode relatif à l'annulation des charges de structure différées au 1^{er} janvier 1999 a été imputée sur les capitaux propres consolidés.

Les écarts de conversion figurent dans les réserves consolidées pour un montant de – 2 millions d'euros à fin décembre 1999, dont – 3,5 millions d'euros concernent les filiales de la zone euro et + 1,9 million d'euros au titre des filiales britanniques.

Le capital social au 31 décembre 1999 est composé de 40 261 023 actions de 13 euros chacune. Il existe, à cette date, 2 187 328 options de souscription d'actions non exercées.

11 • Intérêts minoritaires

Au cours de l'exercice, les intérêts minoritaires ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.1999	31.12.1998	31.12.1997
Valeur en début d'exercice	25,2	22,7	11,8
Augmentations de capital souscrites par des tiers	3,8	1,2	10,1
Part des minoritaires sur les résultats de l'exercice	4,5	3,9	2,4
Incidence des changements de méthode	—	—	(1,7)
Dividendes distribués	(3,2)	(2,9)	(0,6)
Variations de périmètre et divers	(4,2)	0,3	0,7
Valeur en fin d'exercice	26,1	25,2	22,7

Pour les filiales dont les capitaux propres incluant le résultat de l'exercice sont négatifs, le Groupe a pris en charge la quote-part des capitaux propres revenant aux actionnaires minoritaires.

12 • Provisions pour risques et charges

Au cours de l'exercice, les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.1998	Dotations	Reprises	Variation de périmètre et divers	31.12.1999
Risques d'exploitation	683,2	344,2	(324,7)	59,2	761,9
Risques financiers	16,6	3,7	(3,1)	(2,1)	15,1
Risques exceptionnels	281,7	99,8	(134,5)	19,5	266,6
	981,5	447,7	(462,2)	76,6	1 043,6

Répartition par secteur d'activité

(en millions d'euros)	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Concessions	5,8	0,0	3,2	9,1
Ingénierie électrique	79,4	5,8	42,0	127,3
Thermique-mécanique	65,2	0,0	27,2	92,5
Travaux routiers	152,1	0,4	45,8	198,4
Bâtiment et travaux publics	427,2	8,3	97,8	533,3
Holding et divers	32,0	0,7	50,5	83,1
	761,9	15,1	266,6	1 043,6

Les provisions pour risques d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31.12.1999	31.12.1998	31.12.1997
Amortissements de caducité, renouvellement, garantie totale	42,2	31,3	35,6
Service après-vente	160,0	150,4	122,2
Pertes à terminaison et risques sur chantiers	275,4	234,3	266,2
Litiges et autres risques d'exploitation	284,3	267,2	251,0
	761,9	683,2	675,0

Les engagements de retraites provisionnés au 31 décembre 1999 sont détaillés en note 24.

Les provisions pour litiges et autres risques d'exploitation concernent, pour l'essentiel, les provisions pour litiges clients, dont l'instruction excède généralement la durée de l'exercice.

Le poste « provisions pour risques exceptionnels » concerne des provisions destinées à couvrir des risques de caractère non récurrent, notamment des coûts de restructurations (76,4 millions d'euros à fin 1999, dont 26,8 millions d'euros pour l'activité bâtiment et travaux publics, 19,5 millions d'euros pour l'ingénierie électrique, et 18,7 millions d'euros dans la thermique-mécanique) et des contentieux exceptionnels.

13 • Excédent (endettement) financier net

Le Groupe présente à la fin de l'exercice une trésorerie excédentaire de 53,4 millions d'euros (684,8 millions d'euros à fin 1998) qui intègre l'incidence du financement par crédits-bails (145,1 millions d'euros).

Elle s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.1999	31.12.1998	31.12.1997(*)
Emprunts participatifs (part à plus d'un an)	(45,7)	(45,7)	(45,7)
Emprunts obligataires (part à plus d'un an)	(4,9)	(5,3)	(4,9)
Dettes financières relatives au crédit-bail (part à plus d'un an)	(128,5)	(114,6)	—
Autres emprunts et dettes financières diverses (part à plus d'un an)	(321,6)	(57,2)	(128,8)
Dettes financières à plus d'un an	(500,7)	(222,7)	(179,4)
Part à moins d'un an des dettes financières relatives au crédit-bail	(16,6)	(9,7)	—
Part à moins d'un an des autres dettes financières à long terme	(32,1)	(10,5)	(75,9)
I - Dettes financières à long terme	(549,4)	(242,8)	(255,4)
Découverts bancaires et autres dettes financières à moins d'un an	(628,2)	(457,1)	(444,9)
Valeurs mobilières de placement et créances financières à court terme (**)	896,8	1 181,8	1 275,6
Disponibilités	334,2	279,2	347,1
II - Trésorerie nette	602,8	1 003,9	1 177,9
Solde net [II — I]	53,4	761,0	922,5
(**) Dont cessions de créances commerciales.	—	76,2	153,1
Excédent (endettement) financier net	53,4	684,8	769,5

(*) Hors incidence du crédit-bail (retraité à compter du 1.1.1998).

Répartition des dettes financières à long terme entre taux fixe et variable

(en millions d'euros)	Crédits-bails		Emprunt		Total	
31.12.1999	Quote-part	Taux	Quote-part	Taux	Quote-part	Taux
Taux fixe (*)	20,4	6,70 %	95,9	6,59 %	116,3	6,61 %
Taux variable	124,7	4,73 %	308,4	4,15 %	433,1	4,32 %
Total	145,1	5,01 %	404,3	4,73 %	549,4	4,80 %

(en millions d'euros)	Crédits-bails		Emprunt		Total	
31.12.1998	Quote-part	Taux	Quote-part	Taux	Quote-part	Taux
Taux fixe (*)	26,0	7,15 %	87,2	6,53 %	113,2	6,67 %
Taux variable	98,3	4,55 %	31,3	4,03 %	129,6	4,42 %
Total	124,3	5,10 %	118,5	5,87 %	242,8	5,47 %

(*) Y compris taux variables couverts.

Dettes financières à long terme en devises

Les emprunts financiers en devises s'élèvent à 0,8 million de livres sterling, soit 1,2 million d'euros.

Échéancier des dettes financières à plus d'un an

(en millions d'euros)

	Emprunts	Crédits-bails	Total
Échéances à plus d'un an et à 2 ans au plus	46,0	18,3	64,3
Échéances à plus de 2 ans et à 5 ans au plus	251,8	39,0	290,7
Échéances à plus de 5 ans	54,6	69,9	124,6
Échéances non définies	19,8	1,4	21,2
Dettes financières à plus d'un an	372,2	128,5	500,7

Dettes financières à moins d'un an

Le poste « découverts bancaires et autres dettes financières à moins d'un an » inclut le montant des billets de trésorerie émis par la société mère pour 146 millions d'euros au 31 décembre 1999 (40 millions d'euros à fin 1998), dont 5 millions en livres sterling.

14 • Besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	31.12.1999	31.12.1998	31.12.1997	Variations de périmètre	Variations d'exploitation
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	332,6	302,7	1 636,8	40,8	(10,9)
Créances d'exploitation	4 272,1	3 535,7	3 671,2	537,0	199,4
Provisions sur créances d'exploitation	(229,4)	(168,1)	(147,4)	(30,8)	(30,5)
Stocks et créances d'exploitation (I)	4 375,3	3 670,3	5 160,7	547,0	158,0
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	4 801,4	4 072,1	5 606,7	429,9	299,4
Dettes d'exploitation (II)	4 801,4	4 072,1	5 606,7	429,9	299,4
Besoin en fonds de roulement (I-II)	(426,1)	(401,8)	(446,0)	117,1	(141,4)
Dont cessions de créances commerciales	—	76,2	153,1	—	(76,2)
Besoin en fonds de roulement (hors cessions de créances)	(426,1)	(325,5)	(292,9)	117,1	(217,7)

Le besoin en fonds de roulement, hors cessions de créances commerciales, s'améliore de 100,6 millions d'euros, dont 217,7 millions d'euros hors variation de périmètre.

Répartition par secteur d'activité

(en millions d'euros)	31.12.1999	31.12.1998	31.12.1997	Variations de périmètre	Variations d'exploitation
Concessions	(31,5)	38,5	—	(39,6)	(30,4)
Ingénierie électrique	(233,6)	(188,3)	(192,4)	2,6	(47,9)
Thermique-mécanique	0,3	(8,7)	(69,2)	7,1	1,9
Travaux routiers	14,4	(57,5)	(115,0)	93,4	(21,5)
Bâtiment et travaux publics	(133,0)	(4,3)	86,9	56,1	(184,8)
Holding et divers	(42,7)	(105,3)	(3,2)	(2,5)	65,1
Sous-total	(426,1)	(325,5)	(292,9)	117,1	(217,7)
Cessions de créances commerciales	0	(76,2)	(153,1)	—	76,2
Total	(426,1)	(401,8)	(446,0)	117,1	(141,4)

D. Notes relatives au compte de résultat

15 • Chiffres d'affaires

15.1 Chiffre d'activité économique

Le chiffre d'activité intègre la quote-part du Groupe dans le chiffre d'affaires des concessions consolidées par mise en équivalence (cf. note 5).

Le chiffre d'activité pour l'exercice 1999 ressort à 9 328,3 millions d'euros, en progression de 13 % par rapport à 1998. Il s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Chiffre d'affaires consolidé	9 056,8	8 011,5	8 140,2
Part du groupe dans les concessions	271,5	250,7	201,6
Total	9 328,3	8 262,2	8 341,8

15.2 Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé exclut des produits et prestations diverses ainsi que les prestations aux sociétés en participation non consolidées, qui sont reclassés en autres produits d'exploitation (cf. note 16.).

L'évolution du chiffre (+ 13 % par rapport à 1998) prend en compte l'effet des variations de périmètre, des cours de change, et l'incidence du passage à l'avancement. Elle s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	1999	1998
Chiffre d'affaires de l'exercice	9 056,8	8 011,5
dont :		
• Chiffre d'affaires des sociétés entrantes	(822,4)	—
• Chiffre d'affaires des sociétés sortantes	—	(120,5)
• Impact des variations de change	—	64,4
Chiffres d'affaires à périmètre, change et méthodes constants	8 234,4	7 955,3

À structure, taux de change et méthodes constants, le chiffre d'affaires progresse de 3,5 % par rapport à 1998.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité et origine géographique des filiales

(en millions d'euros)	1999	1998	1997	Variations 1999/1998 à périmètre réel	à périmètre constant
Concessions	248,8	98,7	55,3	152,1 %	44,2 %
Ingénierie électrique	1 854,1	1 735,4	1 702,7	6,8 %	6,5 %
France et international	1 680,1	1 597,6	1 570,5	5,2 %	—
Allemagne	116,3	81,4	73,1	42,9 %	—
Grande-Bretagne	57,7	56,4	59,1	2,3 %	—
Thermique-mécanique	1 052,3	1 047,2	1 099,3	0,5 %	(3,4 %)
France et international	323,5	314,7	350,5	2,8 %	—
Allemagne	728,8	732,5	748,9	(0,5 %)	—
Travaux routiers	2 149,1	1 559,3	1 557,3	37,8 %	7,7 %
France et international	1 502,6	1 388,4	1 347,6	8,2 %	—
Allemagne	646,5	170,9	209,7	278,3 %	—
Bâtiment et travaux publics	3 811,4	3 626,8	3 763,5	5,1 %	1,1 %
France et international	2 967,1	2 902,5	3 011,8	2,2 %	—
Allemagne	235,2	246,1	279,1	(4,4 %)	—
Grande-Bretagne	609,1	478,2	472,6	27,4 %	—
Éliminations et divers	(58,9)	(55,9)	(37,9)	—	—
	9 056,8	8 011,5	8 140,2	13,0 %	3,5 %

Les concessions comprennent principalement le chiffre d'affaires de Sogeparc. Il n'intègre pas le chiffre d'affaires des concessions d'infrastructures consolidées par mise en équivalence (cf. notes 5 et 15.1).

La quote-part du Groupe dans l'activité de ces sociétés représente un montant de 271 millions d'euros.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par zone géographique

(en millions d'euros)	France	Europe	International	Total	%
Concessions	225,4	23,4	0,0	248,8	2,7 %
Ingénierie électrique	1 568,0	266,4	19,7	1 854,1	20,5 %
Thermique-mécanique	312,7	727,8	11,8	1 052,3	11,6 %
Travaux routiers	1 434,4	714,6	0,1	2 149,1	23,7 %
Bâtiment et travaux publics	2 022,8	1 312,6	476,0	3 811,4	42,1 %
Éliminations et divers	(54,2)	(4,7)	—	(58,9)	– 0,7 %
	5 509,1	3 040,1	507,6	9 056,8	—
%	60,8 %	33,6 %	5,6 %		100,0 %

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1999	1998	1997	% CA	Variation 1999/1998
France	5 509,1	5 215,5	5 379,4	60,8 %	5,6 %
Allemagne	1 614,3	1 180,0	1 252,2	17,8 %	36,8 %
Grande-Bretagne	708,1	541,3	544,6	7,8 %	30,8 %
Benelux	302,2	296,2	252,7	3,3 %	2,0 %
Portugal	60,2	84,1	132,7	0,7 %	(28,4 %)
Europe orientale	180,5	103,2	98,4	2,0 %	74,9 %
Espagne	33,6	19,8	12,8	0,4 %	69,7 %
Autres pays d'Europe	141,1	101,1	70,9	1,6 %	39,6 %
Europe hors France	3 040,1	2 325,6	2 364,4	33,6 %	30,7 %
Europe	8 549,2	7 541,2	7 743,8	94,4 %	13,4 %
Afrique	266,6	286,1	254,1	2,9 %	(6,8 %)
Asie	76,1	100,5	93,8	0,8 %	(24,3 %)
Moyen-Orient	46,9	41,1	26,7	0,5 %	14,1 %
Amérique	81,6	15,7	19,6	0,9 %	419,8 %
Océanie	36,4	26,9	2,2	0,4 %	35,2 %
International	507,6	470,3	396,5	5,6 %	7,9 %
	9 056,8	8 011,5	8 140,2	100,0 %	13,0 %

16 • Autres produits d'exploitation

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Quote-part de résultat sur opérations en commun	27,9	21,5	19,2
Transferts de charges	9,6	15,4	9,0
Prestations diverses	303,8	354,0	352,9
Revenus de la gestion immobilière	15,2	12,7	11,7
	356,5	403,6	392,9

Le poste « prestations diverses » concerne les produits non directement liés à l'activité tels que locations de matériels, ventes de marchandises, prestations de bureaux d'études, honoraires de pilotage de chantier, et notamment les prestations aux SEP non consolidées.

Les transferts de charges concernent uniquement des charges à répartir constatées dans l'exercice (cf. note 7).

17 • Excédent brut d'exploitation

(en millions d'euros)	1999	% CA	1998	% CA	1997	% CA
Concessions	50,0	20,1 %	9,5	9,7 %	3,2	5,9 %
Ingénierie électrique	137,5	7,4 %	121,5	7,0 %	102,5	6,0 %
Thermique-mécanique	30,7	2,9 %	(3,2)	(0,3 %)	2,7	0,2 %
Travaux routiers	107,3	5,0 %	86,4	5,5 %	65,6	4,2 %
Bâtiment et travaux publics	159,6	4,2 %	84,0	2,3 %	104,9	2,8 %
Holding et divers	(9,1)	—	12,3	—	(10,9)	—
	476,0	5,3 %	310,5	3,9 %	268,0	3,3 %

18 • Résultat d'exploitation

18.1 Répartition par secteur d'activité et origine géographique des filiales

(en millions d'euros)	1999	% CA	1998	% CA	1997	% CA
Concessions	37,9	15,3 %	8,4	8,4 %	7,2	13,0 %
Ingénierie électrique	77,1	4,2 %	71,9	4,1 %	56,3	3,3 %
France et international	65,5	3,9 %	63,7	4,0 %	55,4	3,5 %
Allemagne	6,9	6,0 %	4,3	5,3 %	(2,4)	(3,3 %)
Grande-Bretagne	4,7	8,1 %	3,9	6,9 %	3,3	5,6 %
Thermique-mécanique	18,9	1,8 %	2,9	0,3 %	(31,6)	(2,9 %)
France et international	15,0	4,6 %	5,6	1,8 %	2,1	0,6 %
Allemagne	3,9	0,5 %	(2,7)	(0,4 %)	(33,7)	(4,5 %)
Travaux routiers	46,9	2,2 %	31,7	2,0 %	13,1	0,8 %
France et international	40,5	2,7 %	35,1	2,5 %	19,8	1,5 %
Allemagne	6,4	1,0 %	(3,4)	(2,0 %)	(6,7)	(3,2 %)
Bâtiment et travaux publics	61,7	1,6 %	10,9	0,3 %	(0,8)	—
France et international	51,2	1,7 %	17,6	0,6 %	52,7	1,7 %
Allemagne	0,2	0,1 %	(9,5)	(3,9 %)	(50,1)	(18,0 %)
Grande-Bretagne	10,3	1,7 %	2,8	0,6 %	(3,4)	(0,7 %)
Holding et divers	(19,0)	—	(2,2)	—	(1,2)	—
	223,4	2,5 %	123,6	1,5 %	43,0	0,5 %

Les variations de périmètre de l'exercice ont un impact net positif de 47 millions d'euros sur l'exercice 1999, tandis que le résultat d'exploitation 1998 intégrait pour 24 millions d'euros d'éléments positifs non récurrents (passage à l'avancement principalement).

À structures constantes et hors éléments non récurrents, la variation du résultat d'exploitation est de 77 millions d'euros, soit une progression de 77,2 % par rapport à 1998.

18.2 Répartition des charges d'exploitation par nature

Charges d'exploitation

(en millions d'euros)

	1999	1998	1997
Achats consommés	2 642,5	2 314,8	2 273,3
Services extérieurs	3 477,6	3 099,9	3 252,2
Frais de personnel	2 479,2	2 326,7	2 389,6
Autres charges	338,0	363,2	350,0
	8 937,3	8 104,6	8 265,1

Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation

(en millions d'euros)

	1999	1998	1997
Amortissements			
Immobilisations incorporelles	10,0	8,8	7,2
Immobilisations corporelles	194,0	167,5	169,5
Charges à répartir	10,7	11,0	7,6
	214,7	187,4	184,3
Dotations (reprises) aux provisions			
Dépréciations d'actifs	6,1	(3,6)	1,8
Risques et charges d'exploitation	31,8	3,2	38,9
	37,9	(0,5)	40,7
Total amortissements et provisions	252,6	186,9	225,0

19 • Résultat financier

(en millions d'euros)

	1999	1998	1998(*)	1997
Produits (frais) financiers nets	(4,8)	11,6	17,7	12,2
Dividendes perçus	6,2	8,2	8,2	10,5
Provisions financières	15,0	(5,1)	(5,1)	3,2
Résultat de change et divers	(10,5)	5,1	5,4	2,6
	5,9	19,8	26,2	28,5

(*) À méthodes comptables comparables à 1997 (hors frais financiers sur crédit-bail).

La diminution du résultat financier est due pour l'essentiel au coût du financement des investissements financiers de la période, estimé à 10 millions d'euros.

20 • Résultat exceptionnel

(en millions d'euros)

	1999	1998	1997
Résultat net sur cessions d'actifs	21,4	13,9	136,4
Coûts nets de restructuration	(25,1)	(64,3)	(90,4)
Autres charges et produits exceptionnels (nets de provisions)	(27,8)	9,4	(54,1)
	(31,5)	(41,1)	(8,1)

Les autres charges exceptionnelles comprennent des compléments de provisions pour risques de contentieux au niveau des holdings, dont l'incidence nette est de l'ordre de – 20 millions d'euros en 1999.

21 • Impôts sur les bénéfices

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Impôts courants	(29,5)	(14,8)	(18,5)
Impôts différés	(5,9)	17,4	0,2
	(35,4)	2,6	(18,4)

Le poste « impôts courants » concerne essentiellement les filiales et les établissements non intégrés fiscalement, notamment Sogeparc (– 10 millions d'euros) et certaines filiales du groupe GTIE.

Comme en 1998, seules les différences temporelles, dont l'échéance de retournement probable est à moins d'un an (exercice 2000), ont donné lieu à la constatation d'un impôt différé. Il en résulte une charge nette d'impôt de 5,9 millions d'euros sur l'exercice, contre un produit net de 17,4 millions d'euros en 1998.

Par ailleurs, la société mère et ses filiales font l'objet de vérifications périodiques de la part de l'administration.

Au 31 décembre 1999, le report fiscal déficitaire du Groupe en France était estimé à 133 millions d'euros, et n'a entraîné aucune constatation d'impôt différé actif.

E. Informations complémentaires

22 • Capacité d'autofinancement

Le passage du résultat net des sociétés intégrées à la capacité d'autofinancement se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Résultat net des sociétés intégrées	95,0	55,9	12,2
Dotations nettes aux amortissements	270,1	223,3	207,6
Dotations nettes aux provisions	(1,5)	(31,6)	95,4
Marge brute d'autofinancement	363,6	247,6	315,3
Résultat sur cessions d'actifs	(21,4)	(13,9)	(136,4)
Autofinancement d'exploitation (hors dividendes reçus des sociétés mises en équivalence)	342,2	233,7	178,8
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	29,3	22,4	18,2
Capacité d'autofinancement	371,5	256,1	197,0

23 • Engagements hors bilan

Engagements donnés

Ils s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.1999	31.12.1998	31.12.1997
Avals, cautions et garanties	2 474,5	2 136,4	2 355,3
Garanties solidaires des associés de sociétés de personnes non consolidées	143,7	232,6	237,2
Autres engagements	27,6	79,1	49,2
	2 645,7	2 448,2	2 641,8

Les cautions données à l'occasion des grands contrats, qui représentent la plus grande part du poste « avals, cautions et garanties » et couvrent notamment les avances reçues et les garanties de bonne fin d'exécution des travaux, expliquent l'importance du montant des engagements donnés.

Engagements reçus

Les engagements reçus, qui comprennent essentiellement des sûretés personnelles (cautions, garanties), représentent 285 millions d'euros au 31 décembre 1999 (357 millions d'euros au 31 décembre 1998).

Dans le cadre de sa prise de contrôle à 90 % de CBC en 1997, la société mère a reçu de Vivendi une garantie d'actifs et de passifs à échéance du 31 décembre 2003.

24 • Engagements en matière de retraite

(en millions d'euros)	31.12.1999	31.12.1998	31.12.1997
Engagements contractés en France			
Indemnités de départ en retraite	69,8	68,7	66,3
Pensions et compléments de retraite	44,0	27,0	28,3
dont – actifs	27,0	11,8	13,3
– retraités	17,0	15,2	15,1
Total	113,8	95,7	94,7
dont – couvert par des provisions	98,5	92,7	93,0
– couvert par des assurances	15,3	3,0	1,7
Engagements contractés à l'étranger			
Pensions et compléments de retraite	436,3	336,8	291,2
dont – actifs	209,0	186,7	152,9
– retraités	227,3	150,1	138,3
Total	436,3	336,8	291,2
dont – couvert par des provisions	263,3	190,6	186,9
– couvert par des fonds de pension	173,0	146,2	104,3
Engagements totaux	550,0	432,5	385,8
dont – couvert par des provisions	361,8	283,3	279,9
– couvert par des assurances	15,2	3,0	1,7
– couvert par des fonds de pension	173,0	146,2	104,3

Les engagements couverts par des fonds de pension concernent la filiale britannique Norwest Holst.

Les hypothèses actuarielles retenues dépendent des conditions en vigueur dans chacun des pays concernés. Elles ont été ajustées en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et des statistiques de mortalité.

25 • Gestion du risque de taux de la dette financière à long terme

L'essentiel de la gestion du risque de taux de la dette financière a porté sur les opérations de crédits-bails. En effet, afin de profiter de la baisse des taux en Europe, les dettes relatives aux crédits-bails du Groupe, concernant les immeubles de Rueil 2000 (encours au 31 décembre 1999 : 81 millions d'euros), qui avaient été initialement swapés à taux fixe, ont été re-swapés à taux variable entre juin 1994 et juin 1995. Aujourd'hui, ces opérations de *swaps* et de retournement de *swaps* portent sur 67 millions d'euros chacune, à échéance 2000 pour la majorité et 2007 pour 11 millions d'euros. Quant aux autres opérations de couverture, les instruments d'assurance de taux sont adossés à 2 millions d'euros de crédits-bails et les *swaps* à 25 millions d'euros d'emprunts long terme. Les échéances s'étalent jusqu'en 2004.

26 • Effectifs

L'effectif moyen des sociétés intégrées se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Ingénieurs et cadres	8 639	7 899	7 176
Employés et ouvriers	62 060	56 552	61 075
	70 699	64 451	68 251

Les frais de personnel correspondants ont représenté 2,5 milliards d'euros en 1999 (2,3 milliards d'euros en 1998).

Les effectifs liés aux variations de périmètre de l'exercice représentent de l'ordre de 6 700 personnes. À structure constante, les effectifs du Groupe sont en légère diminution par rapport à 1998 (– 0,7 %).

27 • Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des membres du comité de direction du Groupe ont représenté un montant total de 5 millions d'euros en 1999. Les jetons de présence versés aux administrateurs se sont élevés à 115 000 euros. Les membres du comité de direction disposaient globalement à fin 1999 de 1 935 801 options de souscriptions ou d'achats d'actions à un prix d'exercice moyen de 38,1 euros.

28 • Autres informations

Litiges et arbitrages

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe ou de la Société. La réclamation de Nersa contre la Société s'est traduite, fin 1998, par un jugement condamnant celle-ci solidairement avec un entrepreneur italien à présent défaillant. EDF, mis en cause par la Société, a de son côté été condamné à garantir celle-ci à hauteur de 40 %, ce qui a ramené le montant à la charge de la Société à 13,6 millions d'euros (en principal et intérêts), avant prise en compte des indemnités d'assurance. Les circonstances de l'affaire ont conduit la Société à relever appel de cette décision début 1999.

Dans le cadre de la réclamation formulée par la SNCF contre un ensemble d'entreprises ayant participé à la réalisation du TGV Nord, un collège d'experts s'est vu confier l'examen du préjudice éventuellement subi par la SNCF dans le cadre de certains des lots visés par sa requête. La Société maintient sa position en contestant le principe même d'un tel préjudice, et ceci d'autant plus que la Cour de cassation a cassé, en octobre 1999, l'arrêt par lequel la Cour d'appel de Paris avait confirmé le jugement du Conseil de la concurrence ayant condamné ces entreprises au paiement d'amendes.

Comme l'année dernière, aucune incidence négative n'est envisagée à ce jour concernant l'arbitrage en cours relatif à l'affaire SSDS, d'une part, et le pourvoi de la Compagnie du BTP contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris rendu en faveur de la Société, d'autre part.

Par ailleurs, CBC fait l'objet d'une procédure devant la juridiction de Mexico de la part d'un des actionnaires de la société Prodipe Inc., qui prétend que CBC n'aurait pas respecté les termes d'un protocole d'accord relatif au développement d'un site touristique en Basse Californie, dont le financement était garanti pour 7,2 millions de dollars US par la Coface, elle-même contre-garantie par une société d'État mexicaine.

D'autre part, CBC a construit pour le compte d'Intertour, dont elle détenait une partie du capital, un hôtel à Bratislava (Slovaquie). Le financement de cette opération a été effectué sous forme de billets à ordre émis par CBC et escomptés sans recours auprès d'une banque française, elle-même contre-garantie par des établissements financiers étrangers. Par suite du défaut de paiement d'Intertour, ces établissements financiers ont engagé plusieurs procédures, dont l'une devant le Tribunal de commerce de Paris, où CBC a récemment été appelée en garantie pour un montant de 41 millions d'euros en principal.

En ce qui concerne ces deux derniers litiges, la Société ne s'attend pas, en cas d'issue défavorable, à une incidence significative sur sa situation financière.

Enfin, certaines filiales du Groupe font l'objet de contrôles dans le cadre de la législation sur la concurrence, et certains dirigeants font l'objet, à titre personnel, de procédures d'enquête judiciaire visant à déterminer s'ils ont pu faire des actifs sociaux un usage inadapté qui aurait profité directement ou indirectement à des personnalités ou à des partis politiques. La Société ne s'attend pas à ce que ces enquêtes ou procédures, en cas d'issue défavorable, aient éventuellement pour effet de dégrader de manière substantielle sa situation financière.

Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 1999

	Méthode de consolidation	% intérêt Groupe
1. Concessions		
Sogeparc (stationnement) et ses filiales	IG	97,78
Cofiroute	ME	31,13
Lusoponte (ponts sur le Tage)	ME	24,80
Stade de France	ME	33,33
SMTPC (tunnel du Prado-Carénage)	ME	27,91
Sorif (montage immobilier)	IG	100,00
2. Énergie électrique		
Compagnie Générale de Travaux & Ingénierie Électrique (GTIE)	IG	99,95
Saunier Duval Électricité (SDEL)	IG	99,95
Santerne	IG	99,94
Garczynski Traploir	IG	99,95
Controlmatic (Allemagne)	IG	69,96
Lee Beesley Deritend (Grande-Bretagne)	IG	99,95
Graniou	IG	99,80
Fournié-Grospaud	IG	99,83
Masselin	IG	99,34
Lesens Électricité	IG	99,76
SDEL Réseaux	IG	99,83
Starren (Pays-Bas)	IG	99,95
SDEL Travaux Extérieurs	IG	99,95
Getelec Guadeloupe	IG	99,73
Entreprise Demouselle	IG	99,94
3. Thermique-mécanique		
Sophiane (ex-Tunzini)	IG	100,00
Wanner Industrie	IG	100,00
Tunzini Industrie	IG	100,00
Tunzini Protection Incendie	IG	100,00
Mecatiss	IG	100,00
Nickel (Allemagne)	IG	100,00
Calanbau	IG	100,00
G+H Montage (Allemagne)	IG	100,00
G+H Montage Energie und Umweltschutz	IG	100,00
G+H Montage Innenausbau	IG	100,00
G+H Montage Fassadentechnik	IG	100,00
G+H Montage Kühltageertechnik, Industrie und Gewerbebau	IG	100,00
G+H Montage Schallschutz	IG	100,00
Schuh	IG	100,00
Isolierungen Leipzig	IG	100,00
Wrede & Niedecken	IG	100,00

IG : intégration globale - IP : intégration proportionnelle - ME : mise en équivalence

	Méthode de consolidation	% intérêt Groupe
Lefort Francheteau	IG	100,00
Saga Entreprise	IG	100,00
4. Travaux routiers		
Eurovia France	IG	100,00
Eurovia Champagne-Ardenne Lorraine	IG	100,00
Eurovia Alsace Franche-Comté	IG	100,00
Gercif-Emulithe	IG	100,00
Rol Normandie	IG	100,00
Moter	IG	99,46
Valentin	IG	100,00
TSS	IG	100,00
Eurovia Méditerranée	IG	100,00
Carrières de Chailloué	IG	100,00
SPRD (Pologne)	IG	87,10
PBK (Pologne)	IG	100,00
Boucher (Belgique)	IG	100,00
Eurovia GmbH (Allemagne)	IG	100,00
SGE Verkehrsbau Union	IG	100,00
Teerbau Konzern	IG	100,00
5. Bâtiment et travaux publics		
Sogea	IG	100,00
Sicra	IG	100,00
Sogea Nord-Ouest	IG	100,00
Satom et ses filiales	IG	100,00
Sogea Sud	IG	100,00
SBTPC (Réunion)	IG	100,00
Sogea Sud-Ouest	IG	100,00
Sogea Est	IG	100,00
Sogea Atlantique	IG	100,00
Caroni Construction	IG	100,00
Denys (Belgique)	IG	100,00
Sobea Île-de-France	IG	100,00
Dodin	IG	100,00
Chanzy-Pardoux	IG	100,00
Sogea Rhône-Alpes	IG	100,00

IG : intégration globale - IP : intégration proportionnelle - ME : mise en équivalence

	Méthode de consolidation	% intérêt Groupe
Sogea Bretagne	IG	100,00
Campenon Bernard Ouest	IG	100,00
Sogea Réunion	IG	100,00
Sogea Martinique	IG	100,00
Norwest Holst (Grande-Bretagne)	IG	100,00
Norwest Holst Construction	IG	100,00
Rosser & Russell	IG	100,00
SGE Holst Investment Ltd.	IG	100,00
Campenon Bernard SGE	IG	100,00
Bateg	IG	100,00
Deschiron	IG	100,00
Campenon Bernard Construction	IG	100,00
Brüggemann (Allemagne)	IG	96,94
Bâtiments et Ponts Construction (Belgique)	IG	100,00
Klee et ses filiales (Allemagne)	IG	63,92
Socaso	IP	66,67
Hagen (Portugal)	IG	99,96
Campenon Bernard Régions	IG	100,00
EMCC	IG	100,00
Méridionale Construction et Bâtiment	IG	100,00
Warbud (Pologne)	IG	65,41
Sogea Méditerranée	IG	100,00
Algemeen Bouw En Betonbedrijf (Pays-Bas)	IG	100,00
First Czech Construction Company (République Tchèque)	IG	100,00
Lamy	IG	100,00
C3B	IG	100,00
TPI Île-de-France	IG	100,00
Freyssinet	IG	100,00
Freyssinet International et CIE	IG	100,00
Freyssinet France	IG	100,00
Terre Armée International	IG	100,00
RECO (États-Unis)	IG	100,00
PSC Freyssinet (Grande-Bretagne)	IG	100,00
Immer Property (Australie)	IG	70,00
Freyssinet Espagne (Espagne)	IG	60,00
Tierra Armada (Espagne)	IG	100,00
Freyssinet de Mexico	IG	61,98
SBT Brückentechnik (Allemagne)	IG	100,00
Ménard Soltraitement	IG	100,00

IG : intégration globale - IP : intégration proportionnelle - ME : mise en équivalence

Résumé des comptes sociaux

Les comptes sociaux détaillés de la société mère sont disponibles auprès du service Relations actionnaires (voir p. 9).

Le bilan et le compte de résultat de la société mère du Groupe sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises, appliquées de façon constante.

Compte de résultat résumé

(en millions d'euros)

	1999	1998	1997
Produits d'exploitation	52,9	43,9	41,1
Résultat d'exploitation	(21,0)	(4,8)	(1,8)
Résultat financier	96,9	19,0	31,0
composé de :			
- dividendes perçus des participations	91,5	56,4	56,1
- résultat des filiales constituées en SNC/SCS	17,5	(29,8)	(12,7)
- autres produits et charges financières	(12,1)	(7,6)	(12,4)
Résultat exceptionnel	(35,2)	(7,9)	(68,1)
Impôt sur les bénéfices	36,0	44,6	20,7
Résultat de l'exercice	76,7	50,9	(18,2)

Les comptes de la société mère pour l'exercice 1999 font apparaître un résultat social bénéficiaire de 76,7 millions d'euros, en hausse de 51% par rapport à celui de 1998 (50,9 millions d'euros).

La prise en compte d'une charge d'exploitation de 15 millions d'euros liée à la mise en place d'un plan de retraite complémentaire pour certains dirigeants du Groupe a été compensée par l'amélioration du résultat financier provenant des remontées de résultat des filiales françaises (109 millions d'euros en 1999, contre 26,6 millions d'euros en 1998) : cette amélioration résulte principalement du redressement du résultat de la SNC Campenon Bernard SGE (qui passe d'une perte de 36,2 millions d'euros en 1998 à un bénéfice de 17,0 millions d'euros en 1999) et des dividendes reçus de Sogeparc pour 18 millions d'euros.

Par ailleurs, les récupérations d'impôt auprès des filiales fiscalement intégrées se sont élevées à 36 millions d'euros (contre 44,6 millions d'euros en 1998). Elles tenaient compte en 1998 d'une plus-value exceptionnelle réalisée par le sous-groupe Sogea, qui a engendré le paiement d'un impôt de 10 millions d'euros à la société mère.

Bilan résumé

Actif (en millions d'euros)	1999	1998	1997
Immobilisations incorporelles et corporelles	3,6	4,3	13,2
Immobilisations financières	1 742,9	1 155,6	1 212,1
Autres créances et comptes de régularisation	50,7	40,2	65,6
Valeurs réalisables et disponibles	645,8	956,8	1 051,6
Total actif	2 443,0	2 156,9	2 342,5
Passif (en millions d'euros)	1999	1998	1997
Capitaux propres	743,7	781,4	733,4
Provisions pour risques et charges	34,7	22,1	41,4
Dettes financières	1 613,4	1 267,7	1 510,1
Autres dettes et comptes de régularisation	51,2	85,7	57,6
Total passif	2 443,0	2 156,9	2 342,5

Immobilisations financières

Au 31 décembre 1999, les immobilisations financières se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Valeur brute au 31.12.99	Dépréciation au 31.12.99	Valeur nette au 31.12.99	Valeur nette au 31.12.98
Participations et autres titres immobilisés	1 807,1	122,2	1 684,9	1 074,9
Autres immobilisations financières	67,4	9,4	58,0	80,7
Total immobilisations financières	1 874,5	131,6	1 742,9	1 155,6

Les mouvements de titres de participations concernent :

- d'une part :
 - l'acquisition, par le biais d'une OPA, de 97,8 % du capital de Sogeparc (7 028 575 actions), pour 597,2 millions d'euros ;
 - l'acquisition, auprès de minoritaires, de 3,55% du capital de GTIE (230 776 actions) pour 9,5 millions d'euros ;
 - le rachat, à Sogea et Socofreg (filiales à 100% de la société mère), de 607 500 titres Campenon Bernard SGE pour 15,3 millions d'euros ;
 - le rachat, auprès de Socogim (filiale à 100 % de Sogea), de 909 090 titres Socofreg pour 19,8 millions d'euros.
- d'autre part, la cession à Vivendi des titres Ascop et Re-Ascop pour 5,0 millions d'euros.

Le poste « Créances rattachées à des participations » comprend des avances capitalisables et des prêts accordés par la société mère à ses filiales.

Par ailleurs, les titres Compagnie Générale de Bâtiment et Construction ont été intégralement dépréciés pour 17 millions d'euros.

Capitaux propres

(en millions d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat	Total
Capitaux propres au 31 décembre 1998	537,6	135,4	57,6	50,9	781,5
Augmentation de capital	11,0	12,1	—	—	23,1
Affectation du résultat et dividendes distribués	—	(4,7)	2,6	(50,9)	(53,0)
Réduction du capital par annulation d'actions	(27,0)	(57,5)	—	—	(84,5)
Résultat de l'exercice	—	—	—	76,7	76,7
Capitaux propres au 31 décembre 1999	521,6	85,3	60,2	76,7	743,8

Les augmentations de capital (représentant 847 666 actions nouvelles et réalisées à la suite de l'exercice d'options ou dans le cadre du plan d'épargne Groupe) se sont élevées à 11 019 658 euros (hors primes d'émission de 12 083 750 euros).

Par ailleurs, l'annulation de 2 074 400 actions (soit 5 % du capital) a engendré une réduction du capital de 84 531 429 euros (dont 57 564 229 euros au titre de l'annulation de la prime d'émission).

Le capital social, au 31 décembre 1999, était constitué de 40 261 023 actions de 13 euros.

Endettement financier net

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Emprunt participatif	45,7	45,7	45,7
Emprunts obligataires	—	—	—
Emprunts auprès des établissements de crédit	192,4	—	66,0
Dettes financières à long terme (part à plus d'un an)	238,1	45,7	111,7
Créances rattachées et prêts	(50,1)	(45,7)	(140,2)
Valeurs mobilières de placement	(593,9)*	(785,1)	(399,3)
Disponibilités	(44,3)	(167,8) ⁽¹⁾	(641,8)
Emprunts obligataires	—	—	0,6
Emprunts auprès des établissements de crédit	1,3	—	63,3
Découverts bancaires et billets de trésorerie filiales	176,6	57,8	111,3
Comptes courants de trésorerie	1 109,1	1 111,2	1 146,4
Trésorerie nette	598,7	170,4	140,3
Endettement financier net	836,8	216,1	252,0

* dont 2 683 560 actions de la société mère pour 109,8 millions d'euros.

(1) dont compte courant de trésorerie Somag pour 15,8 millions d'euros.

Les billets de trésorerie émis par la société mère s'élèvent à 145,5 millions d'euros au 31 décembre 1999 contre 40,4 millions d'euros au 31 décembre 1998.

Les valeurs mobilières de placement sont composées pour l'essentiel, de sicav, de certificats de dépôts et de fonds communs de placement. Leur valeur boursière à la clôture était voisine du prix de revient.

Résultats financiers des cinq derniers exercices

	1995	1996	1997	1998	1999
I - Capital en fin d'exercice					
a - Capital social <i>(en milliers d'euros)</i>	391 298,8	394 112,0	522 516,7	537 605,2	523 393,3
b - Nombre d'actions ordinaires existantes ⁽¹⁾	30 197 084	30 414 182	40 323 352	41 487 757	40 261 023
c - Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations ⁽²⁾	—	—	—	—	—
II - Opérations et résultat de l'exercice <i>(en milliers d'euros)</i>					
a - Chiffre d'affaires hors taxes	20 210,9	18 174,1	17 661,2	16 758,1	16 253,9
b - Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	6 266,0	(83 056,4)	(4 067,6)	(37 491,8)	78 509,3
c - Impôts sur les bénéfices	7,6	(10 450,4)	(20 716,3) ⁽⁴⁾	(44 559,2) ⁽⁴⁾	(35 955,4) ⁽⁴⁾
d - Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	(129 885,8)	8 850,3	(18 154,5)	50 851,5	76 667,7
e - Résultat distribué ⁽³⁾	—	—	24 589,0	56 203,2	60 164,7
III - Résultat par action <i>(en euros)</i>					
a - Résultat après impôts et participation des salariés mais avant amortissements et provisions	0,2	(2,4)	0,4	0,2	2,8
b - Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(4,3)	0,3	(0,4)	1,2	1,9
c - Dividende net attribué à chaque action	—	—	0,6	1,4	1,6
IV - Personnel					
a - Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	89	74	80	85	104
b - Montant de la masse salariale de l'exercice <i>(en milliers d'euros)</i>	6 521,8	6 345,4	6 908,2	7 673,8	10 174,1
c - Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice <i>(en milliers d'euros)</i>	2 494,2	2 406,6	2 613,6	2 961,2	3 678,1

(1) Il n'existe pas d'action à dividende prioritaire sur la période considérée.

(2) Les options consenties dans le cadre des plans de souscription d'actions autorisés par l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 1988 et l'assemblée générale mixte du 18 juin 1993 mis en place par les conseils d'administration du 5 décembre 1991, du 6 novembre 1992, du 4 novembre 1993, du 4 novembre 1994, du 4 mars 1998, du 9 mars 1999 et du 7 septembre 1999 non encore exercées, représentent un total de 3 149 692 actions au 31 décembre 1999.

(3) Calculé sur la base du nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice.

(4) Produits d'impôt reçus des filiales dans le cadre de l'intégration fiscale.

Filiales et participations au 31 décembre 1999

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux des filiales.

	Capital	Réserves report à nouveau avant affectation des résultats	Quote- part de capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société mère	Montant des cautions et avals donnés par la société mère	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société mère
				Brute	Nette					

(en milliers d'euros)

A - Renseignements détaillés par entité

1 - Filiales

(50 % au moins du capital détenu par la société mère)

a - Valeurs françaises

Campenon Bernard SGE	80 920,0	2 179,9	100,0	83 099,8	83 099,8	—	5 015,7	497 338,9	17 019,2	—
CBC	47 871,6	(43 772,7)	90,0	17 013,3	—	—	—	5 652,4	(17 565,2)	—
Freyssinet International	15 625,0	3 183,5	100,0	20 450,0	20 450,0	—	16 159,6	5 786,8	(1 853,9)	—
GTIE	94 814,8	206 858,2	99,2	305 025,5	305 025,5	—	—	36 398,0	8 804,3	11 093,1
Lefort Francheteau	9 595,0	—	100,0	10 277,8	10 277,8	—	—	—	2 457,6	—
Ornem	3 258,4	(2 901,5)	100,0	14 221,9	299,0	1 496,7	—	—	(60,7)	—
Socofreg	291 545,1	49 502,7	100,0	344 694,1	344 694,1	—	—	—	31 855,6	19 682,4
Sogea	249 970,5	23 570,6	57,0	175 204,6	175 204,6	—	1 163,1	129 979,2	28 129,8	13 917,1
Sophiane	22 714,9	322,0	100,0	22 714,8	22 714,8	—	—	—	4 274,0	—
Sorif Investissement	2 250,0	(1 065,8)	100,0	—	—	995,8	56 829,4	381,7	2 141,6	—
SGE Assurances	38,1	0,5	99,4	37,9	37,9	2 745,3	—	553,8	(2 728,4)	—
Sogeparc	54 788,7	182 719,9	99,2	597 202,3	597 202,3	—	—	11,7	18 268,4	—

b - Valeurs étrangères

SGE Deutsche Holding	16 105,7	(20 812,1)	100,0	128 702,7	48 189,4	—	—	—	(10 465,6)	—
----------------------	----------	------------	-------	-----------	----------	---	---	---	------------	---

2 - Participations

(10 à 50 % au moins du capital détenu par la société mère)

Consortium Stade de France	22 867,4	529,0	33,3	7 622,4	7 622,4	2 286,7	—	41 213,7	1 801,5	914,7
Cofiroute	154 679,2	413 594,2	31,1	61 374,2	61 374,2	—	—	758 703,0	174 875,8	26 505,5
Wanner Industrie	15 244,9	(988,0)	30,6	4 668,8	4 668,8	—	—	67 809,6	1 431,1	—

B - Renseignements non détaillés par entité

1 - Filiales non reprises au paragraphe A

(50 % au moins du capital détenu par la société mère)

a - Filiales françaises (ensemble)	—	—	—	3 703,1	3 329,8	—	—	—	—	—
b - Filiales étrangères (ensemble)	—	—	—	957,8	—	—	—	—	—	—

2 - Participations non reprises au paragraphe A

(10 à 50 % au moins du capital détenu par la société mère)

a - Dans des sociétés françaises (ensemble)	—	—	—	9 979,1	788,3	—	—	—	—	—
b - Dans des sociétés étrangères (ensemble)	—	—	—	185,1	—	—	—	—	—	—

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de votre société établis en euros, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1999, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note A de l'annexe, qui expose un changement de méthode comptable relatif à l'annulation de charges antérieurement différées à l'actif du bilan sur les contrats de concession temporairement déficitaires.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly, Paris, le 9 mars 2000
Les commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu-Audit
Thierry Benoît Dominique Descours

Salustro Reydel
Bernard Cattenoz Bertrand Vialatte

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre société établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly, Paris, le 9 mars 2000

Les commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu-Audit

Thierry Benoît

Dominique Descours

Salustro Reydel

Bernard Cattenoz

Bertrand Vialatte

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention avec la société Vivendi

Dirigeants concernés : Messieurs Jean-Marie Messier et Guy Dejouany.

Votre société a acquis auprès de Vivendi, en date du 22 avril 1999, un total de 1 037 200 de ses propres actions destinées à être annulées. Cette opération de gré à gré a été réalisée pour un prix unitaire de 39,19 euros, soit un total de 40,6 millions d'euros.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention avec la société Vivendi

Votre société, Vivendi et la Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction (CBC) ont signé le 30 juin 1997 une convention portant sur l'acquisition des titres CBC ainsi que des garanties et clauses de retour à meilleure fortune attachées.

Aux termes de cette convention, votre société a reçu en 1999 de la société Vivendi une indemnité de 10,9 millions d'euros au titre de la mise en jeu des garanties.

Neuilly, Paris, le 9 mars 2000

Les commissaires aux comptes

Rapport complémentaire des commissaires aux comptes sur l'augmentation du capital réservée aux salariés adhérant au plan d'épargne Groupe

(Décision du conseil du 8 mars 2000)

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, et en application des dispositions de l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous vous présentons un rapport complémentaire à notre rapport spécial du 1^{er} octobre 1999 sur l'émission d'actions réservées aux salariés du Groupe adhérant au plan d'épargne Groupe, autorisée par votre assemblée générale mixte du 25 octobre 1999 en remplacement de l'autorisation donnée par votre assemblée générale mixte du 25 mai 1998.

Cette assemblée avait délégué à votre conseil d'administration le soin de la réaliser et d'en fixer les conditions définitives. Faisant usage des pouvoirs ainsi conférés, votre conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 8 mars 2000, sous réserve de l'approbation de l'assemblée et selon les modalités décrites ci-après :

- de procéder à l'émission d'actions nouvelles réservées aux salariés du Groupe adhérant au plan d'épargne Groupe. Le montant de l'augmentation de capital correspondra au montant nominal des actions qui seront effectivement souscrites par les salariés du Groupe. Pour cette opération, la période de souscription a été fixée du 1^{er} mai 2000 au 31 août 2000 ;
- de procéder à une deuxième opération, dans des conditions similaires à l'émission ci-dessus, dont la période de souscription s'étendra du 1^{er} septembre 2000 au 31 décembre 2000 ;
- de procéder, concomitamment à la première opération, à la mise en place au cours des deuxième ou troisième trimestre 2000, pour une période unique d'un mois, d'un plan à effet de levier. Le montant de l'augmentation de capital correspondra au montant nominal des actions qui seront effectivement souscrites par les salariés du Groupe. Elle est assortie pour chaque adhérent au plan d'un effet de levier comportant un financement global, dont un prêt égal à neuf fois le montant qu'il a investi, et d'un abondement de 500 francs au plus. À l'issue de cette opération d'une durée de cinq ans, les salariés bénéficieront d'une participation à la performance de l'action d'un montant minimum de 60 % de la plus-value calculée par rapport au cours de référence plafonné au doublement du cours de l'action et d'une garantie de récupération de 125 % de leur apport personnel à la date de sortie.

Ces opérations sont réalisées dans la limite de 10 % du capital pour l'ensemble des augmentations de capital effectuées dans le cadre d'émissions d'actions réservées aux salariés du Groupe adhérant au plan d'épargne Groupe. Pour la première et la troisième opérations, le prix de souscription a été fixé à 80 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de Bourse ayant précédé le 8 mars 2000, soit 35,80 euros, représentant 13 euros de valeur nominale et 22,80 euros de prime d'émission.

Pour la deuxième opération, le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée, dont le principe entre cependant dans la logique de l'opération soumise à votre approbation.

Nous avons vérifié la conformité des modalités de l'opération au regard de l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 25 octobre 1999 et des indications fournies à celle-ci, et nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

Nous avons procédé au contrôle des informations données dans le rapport complémentaire du conseil d'administration sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission et sur son montant, et également vérifié les informations chiffrées qui y sont présentées, en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Les informations chiffrées présentées sont extraites des comptes annuels statutaires au 31 décembre 1999 ayant fait l'objet, de notre part, d'un audit.

Nous certifions la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes de la société et données dans les rapports du conseil d'administration.

La proposition de suppression du droit préférentiel de souscription sur laquelle vous vous êtes précédemment prononcés, le choix des éléments de calcul du prix d'émission et son montant définitif n'appellent pas d'observation de notre part.

La présentation de l'incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire appréciée par rapport aux capitaux propres et sur la valeur boursière de l'action n'appelle pas non plus, de notre part, d'observation.

Neuilly, Paris, le 9 mars 2000
Les commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu-Audit
Thierry Benoît Dominique Descours

Salustro Reydel
Bernard Cattenoz Bertrand Vialatte

Rapport complémentaire du conseil d'administration sur l'augmentation de capital réservée aux salariés adhérant au plan d'épargne Groupe

Le présent rapport complémentaire est établi en application de l'article 155-2 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967.

Vous avez autorisé, aux termes de la treizième résolution de l'assemblée générale mixte en date du 25 octobre 1999, le conseil d'administration à procéder en une ou plusieurs fois, pendant un délai de cinq ans, à des émissions d'actions destinées à être souscrites exclusivement par les salariés de la Société et/ou de ses filiales adhérant au plan d'épargne Groupe institué à l'initiative de la Société.

Le conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 8 mars 2000, de procéder à trois émissions d'actions nouvelles, de 13 euros de nominal chacune. Ces émissions s'inscrivent dans le cadre des opérations suivantes :

- pour la première opération, la période de souscription commence le 1^{er} mai 2000, pour s'achever le 31 août 2000. Les actions souscrites par l'intermédiaire du FCP Accueil seront intégralement libérées à la souscription, inscrites en comptes nominatifs et porteront jouissance au 1^{er} janvier 2000 ;
- la deuxième opération couvrira, dans les mêmes conditions que la première, la période de souscription du 1^{er} septembre au 31 décembre 2000 ;
- concernant la troisième opération, le conseil d'administration a décidé, dans le but de mieux associer les salariés du Groupe à son activité et à ses résultats et afin de favoriser les conditions d'accès au plan d'épargne Groupe, de mettre en place, au cours de l'année 2000 et pour une période unique d'un mois, une opération exceptionnelle de souscription d'actions de la Société. Cette opération sera réalisée à travers un fonds commun de placement constitué à cet effet. Les salariés effectueront leurs versements, de manière ponctuelle, à hauteur de 10 % par apport personnel, qui pourra faire l'objet d'un prélèvement sur leur salaire en dix mensualités égales, et pour le complément de 90 % par le biais d'un prêt bancaire remboursable en totalité au bout de cinq ans (avec possibilité de remboursement par anticipation dans les cas, prévus par la loi, de sortie anticipée du plan) dans le cadre de plusieurs tranches d'un montant prédéterminé entre lesquelles ils auront à choisir et qui s'accompagneront d'un abondement par la Société à hauteur de 500 francs au plus. À l'issue de l'opération, d'une durée de cinq ans, les salariés recevront le montant nécessaire au remboursement du prêt en principal et intérêts, ainsi que 125 % de leur apport personnel initial, quel que soit le cours de l'action ; il s'ajoutera en outre une participation à la performance de l'action, avec un minimum de 60 % sur la plus-value calculée par rapport au cours de référence plafonné au doublement du cours de l'action, avec une dégressivité en fonction de la date de sortie par rapport à la date de souscription.

Pour la première et la troisième opérations, le prix de souscription a été fixé à 80 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de Bourse ayant précédé le conseil d'administration du 8 mars 2000, soit 35,80 euros, représentant 13 euros de valeur nominale, et 22,80 euros de prime d'émission.

Le montant de l'augmentation de capital sera donc limité au nominal des actions souscrites par l'intermédiaire des fonds communs de placement.

Pour la seconde opération, le conseil d'administration du 8 mars 2000 a autorisé le président à fixer le prix de souscription pour le troisième quadrimestre 2000, à charge pour lui d'en informer le conseil d'administration lors de sa prochaine réunion.

À l'occasion de ces opérations, le conseil d'administration s'assurera que les fonds communs de placement, conformément aux dispositions de la treizième résolution de l'assemblée générale mixte du 25 octobre 1999, ne détiennent pas, cumulativement, plus de 10 % du capital social de la Société.

Le nombre maximal de titres pouvant être émis sur la base du capital social arrêté par le conseil d'administration du 8 mars 2000 était le suivant :

	Nombre	Pourcentage
Participation au travers du FCP	1 255 543	3,116 %
Nombre maximal de titres pouvant être émis	2 774 075	6,884 %
Total	4 029 618	10,000 %

Ces données seront ajustées en fonction du niveau du capital social au moment des souscriptions.

L'incidence de l'émission d'un maximum de 2 774 075 actions nouvelles sur la participation dans le capital social d'un actionnaire détenant 1 % du capital de la Société et ne souscrivant pas à l'augmentation de capital serait la suivante :

Participation de l'actionnaire en %	
Avant émission	1 %
Après émission d'un nombre maximal de 2 774 075 titres	0,936 %

En outre, l'incidence de cette émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés – part du groupe – pris au 31 décembre 1999, pour un actionnaire détenant une action de la Société et ne souscrivant pas à l'augmentation de capital serait la suivante :

Quote-part dans les capitaux propres consolidés	
Avant émission	14,08 euros (92,36 francs)
Après émission d'un nombre maximal de 2 774 075 titres	15,48 euros (101,54 francs)

Compte tenu du prix d'émission et du volume de l'opération, celle-ci ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la valeur boursière de l'action.

Partie ordinaire

Première résolution

Approbation des comptes de l'exercice 1999

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1999 tels qu'ils lui ont été présentés. Elle approuve en particulier le montant des charges non déductibles (article 39.4 du Code général des impôts) mentionné dans le rapport du conseil d'administration.

Deuxième résolution

Affectation du résultat de l'exercice 1999

L'assemblée générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice 1999 s'élève à 76 667 714,85 euros (502 907 242,32 francs), approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le conseil d'administration et décide :

- d'affecter à la réserve légale la somme de 3 833 385,74 euros (25 145 362,12 francs) ;
- de distribuer aux actionnaires une somme de 60 164 676,80 euros (394 654 409 francs) ;
- d'affecter le solde, soit 12 669 652,31 euros (83 107 471,20 francs), au poste « Report à nouveau ».

En conséquence, le dividende net, versé à chacune des 37 602 923 actions y ouvrant droit sur les 40 296 189 composant le capital social au 8 mars 2000, à l'exception donc des 2 688 060 actions d'auto-contrôle détenues par la société au 8 mars 2000 et de 5 206 actions à jouissance 1^{er} janvier 2000 issues des levées d'options de souscription d'actions, sera de 1,60 euro. À ce dividende s'ajoutera un avoir fiscal de 0,80 euro correspondant à l'impôt payé au Trésor, pour former un revenu global de 2,40 euros.

Compte tenu des textes en vigueur, l'avoir fiscal peut être réduit à un montant de 0,64 euro, suivant la qualité du bénéficiaire, pour former un revenu global de 2,24 euros.

Si, au jour de la mise en paiement, la société détient un nombre d'actions propres supérieur à 2 688 060, la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera inscrite au poste « Report à nouveau ».

Le dividende sera mis en paiement à compter du 27 juin 2000.

Il est rappelé, conformément à la loi, qu'il n'a pas été versé de dividende au titre de l'exercice 1996 et que le dividende versé au titre des exercices 1997, 1998 et 1999, si vous l'approuvez, s'établit ainsi qu'il suit :

Exercice	Nombre de titres rémunérés	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1997	40 323 352	4,00 F (0,61 €)	2,00 F (0,30 €)	6,00 F (0,91 €)
1998	40 145 148	1,40 € (9,18 F)	0,70 ou 0,63 € * (4,59 ou 4,13 F)	2,10 ou 2,03 € * (13,77 ou 13,31 F)
1999 (proposition)	37 602 923	1,60 € (10,50 F)	0,80 ou 0,64 € * (5,25 ou 4,20 F)	2,40 ou 2,24 € * (15,74 ou 14,69 F)

* Suivant la qualité du bénéficiaire et selon les textes en vigueur.

Troisième résolution

Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, leur en donne acte et approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

Quitus au conseil d'administration

En conséquence de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1999, l'assemblée générale donne quitus de sa gestion au conseil d'administration jusqu'à la date de clôture dudit exercice.

Cinquième résolution

Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, nomme administrateur, pour une durée de 6 ans, Monsieur Gilles d'Ambrières, président-directeur général de Sogeparc. Ce mandat prendra fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Sixième résolution

Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, nomme administrateur, pour une durée de 6 ans, Monsieur Guy Dejouany, président d'honneur de Vivendi. Ce mandat prendra fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Septième résolution

Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, nomme administrateur, pour une durée de 6 ans, Monsieur Dominique Ferrero, directeur général du Crédit Lyonnais. Ce mandat prendra fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Huitième résolution

Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, nomme administrateur, pour une durée de 6 ans, Monsieur Henri Saint Olive, président du directoire de la banque Saint Olive. Ce mandat prendra fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Neuvième résolution

Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, nomme administrateur, pour une durée de 6 ans, Monsieur Willy Stricker, président de CDC Participations. Ce mandat prendra fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Partie extraordinaire

Dixième résolution

Modification de l'article 13 des statuts

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, décide en conséquence de compléter le 4^e alinéa de l'article 13 des statuts ainsi qu'il suit :
« Il peut, sur simple décision du président, avoir lieu pour tout ou partie des administrateurs sous la forme d'une audio- ou vidéoconférence. »

Onzième résolution

Changement de dénomination sociale et modification corrélative de l'article 3 des statuts

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, décide de modifier la dénomination sociale de la Société qui, à compter de ce jour, devient VINCI. En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts ainsi qu'il suit :
« La dénomination sociale de la Société est : VINCI.
Dans tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers, la dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots "Société anonyme" ou des initiales "SA", et de l'énonciation du montant du capital social.»

Douzième résolution

Pouvoirs pour les formalités

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'opérer tous dépôts et publications prévus par la loi.

Renseignements de caractère général concernant la Société

1 • Renseignements de caractère général concernant la Société

1.1. Dénomination et siège social

VINCI

1, cours Ferdinand-de-Lesseps
92851 Rueil-Malmaison Cedex.

1.2. Présentation de la Société et du Groupe

VINCI est la société de tête d'un groupe consolidant plus de 750 filiales, qui opèrent dans quatre métiers principaux : les concessions d'infrastructures et de stationnement, les travaux d'équipement, les travaux routiers et le BTP.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de plus de 9 milliards d'euros en 1999 et environ 71 000 salariés, VINCI est le premier groupe européen de construction. En 1999, il a réalisé 94 % de son chiffre d'affaires en Europe, dont 61 % en France, 18 % en Allemagne et 8 % en Grande-Bretagne.

Bref historique du Groupe

La Société a commencé ses activités de construction en 1910. Son développement s'est accéléré au début des années 1980 avec d'importantes opérations de croissance externe, intervenues notamment à l'occasion de modifications de l'actionnariat de la Société. Ces opérations, conjuguées à la croissance propre des entreprises du Groupe, ont entraîné un fort accroissement du chiffre d'affaires, qui est passé de 2 milliards d'euros en 1984 à 9 milliards d'euros en 1999, et, parallèlement, une évolution du profil des métiers. En 1983, la Société, alors filiale de la Compagnie Générale d'Électricité (depuis 1966), a vu entrer dans son capital la Compagnie de Saint-Gobain. Celle-ci est devenue majoritaire en 1984, à la suite de l'intégration progressive au sein de la Société des principales entités qui constituaient la branche « Entreprise » de Saint-Gobain : Sobeas, Entreprise Saunier Duval, Tunzini, Wanner Isofi. Ce rapprochement s'est notamment concrétisé par la fusion, en 1985, de Sobeas et de SGE-BTP, qui a donné naissance à Sogea, devenue la principale filiale BTP du Groupe.

L'entrée de la Société dans le groupe Générale des Eaux, en 1988, a encore accru sa dimension, grâce :
– au rachat à la Compagnie de Saint-Gobain de la société allemande G+H Montage, spécialisée dans les travaux d'isolation et, à travers sa filiale Nickel, dans le génie climatique ;
– à l'apport par la Compagnie Générale des Eaux de ses filiales Campenon Bernard, Viafrance et Freyssinet. Dans les années qui ont suivi, plusieurs opérations de croissance externe complémentaires ont contribué à donner au Groupe une ouverture européenne. Les plus significatives ont été :
– une prise de participation de 55 % en 1989, portée à 100 % en 1991, au capital de la société britannique de BTP Norwest Holst, dont le périmètre s'est élargi en 1990 avec l'acquisition de Rosser & Russell, société spécialisée dans les travaux de climatisation, d'électricité et de maintenance technique ;

- en 1990 et en 1991, la prise de contrôle des entreprises OBG (bâtiment) et VBU (travaux routiers) en ex-République démocratique d'Allemagne, dans le cadre des opérations de privatisation ayant suivi la réunification allemande. Cette opération a été complétée, en 1992, par l'acquisition de deux autres sociétés opérant dans les nouveaux *Länder* allemands, MLTU (canalisations) et OBAG (bâtiment, en Saxe) ;
- en 1992, l'achat par Cochery Bourdin Chaussé de l'entreprise routière Moter, intervenant principalement dans le sud-ouest de la France ;
- en 1994, l'acquisition par SDEL (ex-Entreprise Saunier Duval) de la société allemande Controlmatic, opérant dans l'ingénierie électrique et les automatismes, et la prise de contrôle à 64 % de l'entreprise de bâtiment Klee, alors basée dans le sud-ouest de l'ex-République fédérale d'Allemagne.

L'année 1997 a été marquée par d'importantes opérations croisées entre la Société et son actionnaire majoritaire, s'inscrivant dans le cadre du recentrage de la Société sur ses métiers de base et de la réorganisation du groupe Compagnie Générale des Eaux en pôles de métiers. La Société a ainsi cédé à la Compagnie Générale des Eaux :

- l'intégralité de ses activités d'exploitation dans le domaine des déchets ;
- deux filiales importantes de distribution d'eau, Sogea Guadeloupe et l'Avignonnaise des Eaux ;
- l'essentiel de ses activités de promotion immobilière en France et en Allemagne (la Société conservant toutefois une activité de montage immobilier avec Sorif).

En janvier 1997, la Compagnie Générale des Eaux et ses filiales Sahide et CGC ont apporté à la Société leurs participations dans les sociétés de travaux électriques GTIE et Santerne, dans le cadre de la constitution, au sein de la Société, d'un nouveau pôle Ingénierie et Travaux électriques, celui-ci intégrant également SDEL, déjà filiale de la Société. Cette opération a entraîné une augmentation de la participation du groupe Générale des Eaux au capital de la Société, qui s'est trouvée portée de 80 % à 85 %.

En juin 1997, la Société a pris une participation de 90 % au capital de CBC, jusque-là contrôlé directement par la Compagnie Générale des Eaux. Les filiales de CBC en France et en Europe ont ensuite été intégrées au sein de Sogea et de Campenon Bernard SGE, dans le cadre d'une réorganisation plus large du pôle BTP de la Société. En octobre 1997, la Compagnie Générale des Eaux a cédé à des investisseurs français et étrangers (principalement américains et britanniques) 35 % du capital de la Société, dans le cadre d'un placement privé, ramenant ainsi sa participation à un peu plus de 50 %.

Les années 1998 et 1999 ont vu la consolidation de cette réorganisation avec la constitution de quatre pôles de métiers (Concessions, Équipement, Travaux routiers et BTP) et la reprise d'une politique de croissance externe ciblant les activités à forte valeur ajoutée technique et financière.

La Division thermique-mécanique, renforcée en 1999 par trois acquisitions significatives dans le domaine de la protection incendie (Calanbau, Mecatiss et Vrac), a été intégrée au groupe GTIE en mars 2000 pour constituer le pôle Équipement. GTIE s'est par ailleurs développé à l'international en réussissant, début 2000, une OPA amicale sur Emil Lundgren, société suédoise spécialisée dans l'ingénierie électrique.

Freyssinet est devenu le leader mondial de la géotechnique en prenant le contrôle de Terre Armée Internationale (décembre 1998) et de Ménard Soltraitement (novembre 1999), spécialisées dans les techniques de sols et de soutènement. Dans le domaine des travaux routiers, Eurovia a fait l'acquisition, en juin 1999, de Teerbau, numéro un allemand du secteur.

Enfin, au cours du deuxième semestre 1999, la Société a lancé et réussi une OPA sur Sogeparc (leader français des parcs de stationnement), dont elle détient aujourd'hui près de 98 %.

Par ailleurs, en février 2000, Vivendi (ex-Compagnie Générale des Eaux) a cédé à des investisseurs français et étrangers 32 % du capital de la Société dans le cadre d'un placement privé, ramenant ainsi sa participation à environ 17 % du capital.

1.3. Forme juridique

VINCI est une société de forme anonyme à conseil d'administration, soumise à la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 et au décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

1.4. Législation de la Société

Législation française.

1.5. Durée de la Société – date de sa constitution et de son expiration

Constituée le 30 juin 1910, la Société avait une durée initialement fixée à 99 années. Celle-ci a été prorogée par l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 1979 et expirera le 21 décembre 2078, sauf en cas de nouvelle prorogation ou de dissolution anticipée.

1.6. Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet :

- l'entreprise, sous toutes ses formes, de tous travaux publics et particuliers, et notamment l'exploitation du fonds de commerce qui a été originairement apporté par la société Sainrapt et Brice et la continuation des activités de cette entreprise, spécialiste de tous travaux souterrains, de fondations, d'hydraulique et de ciment armé ;
- généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

La Société peut faire lesdites opérations tant en France métropolitaine et dans les départements et territoires français d'outre-mer qu'à l'étranger, soit seule, soit en participation, soit en négociation, sous quelque forme que ce soit, soit directement, soit par cession, location ou régie, soit au courtage et à la commission.

Elle peut, en outre, faire toutes exploitations, soit par elle-même, soit par tous autres modes sans aucune exception, créer toutes sociétés, tant civiles que commerciales, faire tous apports à des sociétés existantes, fusionner ou s'allier avec elles, souscrire, acheter et revendre tous titres et droits sociaux, prendre toutes commandites et faire tous prêts, crédits et avances.

1.7. Registre du commerce

RCS : 552 037 806 Nanterre – Code NAF : 74.1J

1.8. Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à la Société peuvent être consultés à son siège social et au greffe du tribunal de commerce de Nanterre.

1.9. Exercice social

L'exercice social a une durée d'un an, allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

1.10. Répartition statutaire des bénéfices (article 19 des statuts)

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait un prélèvement d'au moins 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours si la réserve vient à être inférieure à ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice distribuable, il est prélevé successivement par l'assemblée générale :

- les sommes reconnues utiles par le conseil d'administration pour constituer ou compléter toutes réserves ordinaires ou extraordinaires, ou pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant ;
- la somme nécessaire pour servir aux actionnaires, à titre de premier dividende, 5 % des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties, sans que, si le bénéfice d'une année ne permet pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur le bénéfice des années subséquentes ;
- le solde disponible après ces prélèvements est réparti entre toutes les actions, proportionnellement à la quotité du capital qu'elles représentent respectivement.

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle dispose ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital social augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votées par l'assemblée générale sont fixées par elle ou, à défaut, par le conseil d'administration. La mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par décision de justice.

L'assemblée a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende (ou d'acomptes sur dividende) mis en distribution, une option entre le paiement en numéraire et le paiement en actions.

1.11. Assemblées générales (articles 8 et 17 des statuts)

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi et les règlements en vigueur. Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans la convocation. Tout actionnaire peut, quel que soit le nombre de ses actions, participer personnellement ou par mandataire aux assemblées, sur justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme :

- soit d'une inscription nominative à son nom ;
- soit d'un certificat de l'intermédiaire habilité prévu par le décret n° 83-359 du 2 mai 1983 constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion. Toutefois, l'administration peut abréger ou supprimer ce délai, à condition que ce soit au profit de tous les actionnaires.

Le vote par correspondance s'exerce selon les conditions et modalités fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

Sous réserve du droit de vote double décrit ci-dessous, le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

La conversion au porteur d'une action ou le transfert de sa propriété fait perdre à l'action le droit de vote double susvisé.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus ci-dessus.

Les droits de vote attachés à l'action appartiennent, le cas échéant, au nu-propriétaire dans toutes les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Outre le droit de vote qui lui est attribué par la loi, chaque action donne droit à une quotité, proportionnelle au nombre et à la valeur nominale des actions existantes, de l'actif social, des bénéfices ou du boni de liquidation.

1.12. Existence de seuils statutaires (article 10 *bis* des statuts)

En complément des obligations relatives aux seuils de déclaration prévues à l'alinéa 1^{er} de l'article 356-1 de la loi sur les sociétés commerciales, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à détenir ou qui cesse de détenir une fraction – du capital, des droits de vote ou des titres donnant accès à terme au capital de la société – égale ou supérieure à 2 %, ou un multiple de cette fraction, est tenue de notifier à la société, dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, le nombre total d'actions, de droits de vote ou de titres donnant à terme accès au capital, qu'elle possède seule, directement ou indirectement, ou encore de concert.

L'inobservation de cette obligation peut être sanctionnée par la privation des droits de vote pour les actions ou droits y attachés excédant la fraction non déclarée, et ce pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification ci-dessus prévue.

La sanction est appliquée si elle fait l'objet d'une demande, consignée au procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou de plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital de la société.

2 • Renseignements de caractère général concernant le capital de la Société

Les statuts ne soumettent ni les modifications du capital ni le droit des actions à des conditions plus restrictives que les prescriptions légales.

2.1. Capital souscrit

Au 31 décembre 1999, le capital social de la Société, d'un montant de 523 393 299 euros, était composé de 40 261 023 actions de même catégorie, d'une valeur nominale de 13 euros, entièrement libérées et cotées au premier marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris. Suite à l'augmentation de capital constatée par le conseil d'administration du 8 mars 2000 (tenant compte des souscriptions au plan d'épargne Groupe au 31 décembre 1999 et des levées de stock-options jusqu'au 29 février 2000), le capital social statuaire de la Société était composé à cette date de 40 296 189 actions et s'élevait à 523 850 457 euros.

Les actions sont nominatives ou au porteur et sont librement cessibles.

2.2. Capital autorisé mais non émis

Les autorisations en cours, données au conseil d'administration, sont les suivantes :

- autorisation d'émettre tous titres de créances, notamment obligations et titres assimilés (validité 25 octobre 2004) ;
- autorisation d'émettre - sans droit préférentiel de souscription - différentes catégories de valeurs mobilières avec ou sans bons de souscription donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social (validité 25 décembre 2001) ;
- autorisation d'émettre - avec maintien du droit préférentiel de souscription - différentes catégories de valeurs mobilières avec ou sans bons de souscription donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social (validité 25 décembre 2001) ;
- autorisation de procéder à l'augmentation du capital social de la Société par incorporation de primes, réserves, bénéfices, ou autres (validité 25 décembre 2001).

Le montant nominal cumulé des augmentations de capital qui résulteraient des autorisations ci-dessus ne pourrait excéder un plafond de 250 millions d'euros. Deux autres autorisations données au conseil d'administration sont en cours :

- autorisation de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de la Société et des sociétés filiales du Groupe, dans le cadre de plans d'épargne et dans la limite de 5 % du capital social de la Société (validité 25 octobre 2004) ;
- autorisation de mettre en place des options de souscription ou d'achat d'actions par les salariés, conformément aux dispositions des articles 208-1 et suivants de la loi du 24 juillet 1966.

Le nombre d'actions créées à cette occasion ne peut dépasser à tout moment 10 % du capital social (validité 25 octobre 2004).

Options de souscription ou d'achat d'actions

De 1991 à janvier 2000, des plans de souscription ou d'achat d'actions de la Société ont été consentis aux mandataires sociaux et aux cadres supérieurs de la Société et du Groupe.

Plans d'options de souscription	Plan 1991	Plan 1992	Plan 1993	Plan 1994	1 ^{er} plan 1998	1 ^{er} plan 1999	2 ^e plan 1999	Plan 2000
Date d'assemblée	30/06/88	30/06/88	18/06/93	18/06/93	18/06/93	25/05/98	25/05/98	25/10/99
Date de conseil d'administration	5/12/91	6/11/92	4/11/93	4/11/94	4/03/98	9/03/99	7/11/99	11/01/00
Nombre de bénéficiaires à l'origine	87	116	117	119	66	88	590	40
Nombre d'actions pouvant être souscrites à l'origine	269 500	334 500	282 000	305 000	240 500	652 000	1 003 191	975 000
Point de départ de levée des options	1/01/93	1/01/94	1/01/95	1/01/96	1/01/99	9/03/04	7/09/04	11/01/05
Date d'expiration	5/12/01	6/11/02	4/11/03	4/11/04	4/03/08	8/03/09	6/09/09	10/01/10
Prix de souscription ajusté (en euros)	25,90	16,79	30,93	25,01	25,61	37,98	42,30	50,00
Nombre d'actions souscrites au 31/12/99	187 692	247 212	130 703	142 568	20 346	0	0	0
Nombre d'actions souscrites entre le 1/01/00 et le 31/03/00	300	0	12 679	22 187	0	0	0	0
Nombre d'actions pouvant être souscrites au 31/03/00 ⁽¹⁾	42 555	49 322	103 135	94 209	220 463	654 083	1 003 191	975 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites (en part du capital)	0,1 %	0,1 %	0,3 %	0,2 %	0,5 %	1,6 %	2,5 %	2,4 %
Nombre d'actions pouvant être souscrites par le comité de direction au 31/03/00	0	0	8 452	6 110	16 292	194 613	296 667	505 000

Plans d'options d'achat	2 ^e plan 1998	2 ^e plan 1999	4 ^e plan 1999
Date d'assemblée	18/06/93	25/05/98	25/05/98
Date de conseil d'administration	4/03/98	10/05/99	7/09/99
Nombre de bénéficiaires à l'origine	8	3	590
Nombre d'actions pouvant être achetées à l'origine	800 000	101 490	2 006 309
Point de départ de levée des options	5/03/03	5/03/03	7/09/04
Date d'expiration	5/03/05	5/03/05	6/09/09
Prix d'achat ajusté (en euros)	33,70	33,80	43,66
Nombre d'actions achetées au 31/12/99	0	0	0
Nombre d'actions achetées entre le 1/01/00 et le 31/03/00	0	0	0
Nombre d'actions pouvant être achetées au 31/03/00	712 663	101 490	2 006 309
Nombre d'actions pouvant être achetées (en part du capital)	1,8 %	0,3 %	5 %
Nombre d'actions pouvant être achetées par le comité de direction au 31/03/00	610 854	101 490	593 333

(1) Le nombre d'actions pouvant être souscrites au 31 mars 2000 ne correspond pas à la différence entre le nombre total d'actions pouvant être souscrites à l'origine et le nombre d'actions souscrites au 31 mars 2000 en raison des ajustements intervenus depuis la mise en place des plans. De surcroît, les salariés ayant quitté la société suite à un licenciement ou à une démission perdent le bénéfice de leurs stock-options, sauf décision contraire du conseil d'administration.

2.3. Capital potentiel

Néant.

2.4. Tableau d'évolution du capital sur cinq ans

	Date d'effet	Date de constatation par le conseil	Augmentation (réduction) de capital -en euros-	Prime d'émission ou d'apport -en euros-	Nombre d'actions créées annulées	Nombre d'actions composant le capital social	Montant du capital social -en euros-
Situation au 31/12/94		—	—	—	—	29 197 859	378 350 717
PEG (1 ^{er} trimestre 95) et levées d'options	29/5/95	13/9/95	1 219 169	1 158 773	94 085	29 291 944	379 569 886
Paiement en actions du dividende 1994	11/8/95	13/9/95	9 779 463	8 628 938	754 695	30 046 639	389 349 350
PEG (2 ^e trimestre 95)	27/9/95	27/10/95	1 300 119	703 594	100 332	30 146 971	390 649 469
PEG (3 ^e trimestre 95)	31/12/95	19/4/96	649 373	202 451	50 113	30 197 084	391 298 841
PEG (1 ^{er} trimestre 96)	28/5/96	25/6/96	1 833 581	47 457	141 500	30 338 584	393 132 422
PEG (2 ^e trimestre 96)	11/10/96	11/10/96	461 207	101 465	35 592	30 374 176	393 593 629
Augmentation de capital liée aux apports de titres GTIE et Santerne	30/1/97	30/1/97	122 991 660	108 522 053	9 491 440	39 865 616	516 585 288
PEG (3 ^e trimestre 96)	31/12/96	1/4/97	518 404	—	40 006	39 905 622	517 103 693
PEG (1 ^{er} trimestre 96)	27/5/97	18/6/97	2603 827	—	200 941	40 106 563	519 707 520
PEG (2 ^e trimestre 97) et levées d'options	25/9/97	4/3/98	552 912	108 826	42 669	40 149 232	520 260 432
PEG (3 ^e trimestre 97) et levées d'options	31/12/97	4/3/98	2 256 276	467 595	174 120	40 323 352	522 516 708
PEG (1 ^{er} trimestre 98) et levées d'options	2/6/98	2/9/98	9 792 266	3 345 407	755 683	41 079 035	532 308 974
PEG (2 ^e trimestre 98) et levées d'options	28/9/98	8/10/98	3 839 090	2 086 686	296 268	41 375 303	536 148 064
PEG (3 ^e trimestre 98) et levées d'options	31/12/98	9/3/99	1 457 198	1 558 231	112 454	41 487 757	537 605 261
Conversion du capital en euros	10/5/99	—	1 735 580	—	0	41 487 757	539 340 841
Annulation d'actions	10/5/99	10/5/99	(26 880 421)	(57 564 299)	(2 074 400)	39 413 357	512 373 641
PEG (1 ^{er} trimestre 99) et levées d'options	1/6/99	7/9/99	6 448 468	6 584 987	496 036	39 909 393	518 822 109
PEG (2 ^e trimestre 99) et levées d'options	1/10/99	11/1/00	2 273 609	2 817 833	174 893	40 084 286	521 095 718
Levées d'options	31/12/99	11/1/00	1 600 274	1 616 196	123 098	40 207 384	522 695 992
PEG (3 ^e trimestre 99)	31/12/99	8/3/00	697 307	1 064 734	53 639	40 261 023	523 393 299
Situation au 31/12/99	—	—	—	—	—	40 261 023	523 393 299
Levées d'options	8/3/00	8/3/00	457 158	497 696	35 166	40 296 189	523 850 457
Situation au 31/03/00	—	—	—	—	—	40 296 189	523 850 457

3 • Répartition actuelle du capital et des droits de vote

3.1. Droits de vote

Le nombre total de droits de vote s'élevait au 31 mars 2000 à 43 869 112, pour un total de 40 296 189 actions. À la même date, on comptait 757 actionnaires nominatifs purs et 118 actionnaires nominatifs administrés. Le nombre d'actionnaires disposant de titres au porteur n'est pas connu de la Société. Au 31 mars 2000, à la connaissance de la Société, les principaux actionnaires étaient les suivants :

	31/3/00 Nombre d'actions	31/3/00 en %	31/12/99 en %	31/12/98 en %	31/12/97 en %
Vivendi	5 266 390	13,1	45,3	46,5	47,4
Dalkia	1 552 305	3,8	3,9	3,7	3,8
Groupe Vivendi	6 818 695	16,9	49,2	50,3	51,2
Autodétention	3 005 042	7,5	6,7	2,5	—
Plan d'Épargne Groupe	1 228 548	3,0	3,2	2,5	1,6
Autres actionnaires	29 243 904	72,6	40,9	44,7	41,4
Total	40 296 189	100,0	100,0	100,0	100,0

À la même date, à la connaissance de la Société, la répartition des droits de vote était la suivante :

	31/3/00 Nombre de droits de vote	31/3/00 en %	31/12/99 en %	31/12/98 en %	31/12/97 en %
Vivendi	9 732 780	22,2	62,9	47,7	47,4
Dalkia	3 104 610	7,1	5,4	3,8	3,8
Groupe Vivendi	12 837 390	29,3	68,3	51,6	51,2
Plan d'Épargne Groupe	1 766 762	4,0	3,1	2,6	1,6
Autres	29 264 960	66,7	28,6	45,8	47,1
Total	43 869 112	100,0	100,0	100,0	100,0

NB : ce tableau ne tient pas compte de l'annonce faite le 9 février 2000 par le groupe Vivendi de renoncer à ses droits de vote double.

À la connaissance de la Société, au 31 mars 2000, le seul actionnaire détenant plus de 5 % du capital (hormis le groupe Vivendi et la Société elle-même) était le fonds d'investissement Deutsche Morgan Grenfell avec environ 6,5 %. Au 31 mars 2000, les administrateurs personnes physiques possédaient 29 445 actions nominatives pures de la Société. Par ailleurs, il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun pacte d'actionnaires.

3.2. Modification dans la répartition du capital social au cours des trois dernières années et contrôle exercé sur la Société

En janvier 1997, la Compagnie Générale des Eaux (rebaptisée Vivendi en 1998) et ses filiales Sahide et Compagnie Générale de Chauffage ont apporté à la Société les titres GTIE et Santerne qu'elles détenaient, dans le cadre de la constitution d'un pôle Ingénierie et Travaux électriques au sein du Groupe.

La participation de Vivendi et de ses filiales dans le capital de la Société est alors passée de 80,2 % à 84,9 %. En octobre 1997, à la suite d'une procédure de placement privé auprès d'investisseurs institutionnels français et étrangers, Vivendi a cédé 13 225 000 titres de la Société, ramenant la participation de Vivendi et de ses filiales au capital de la Société à 51,2 %. En décembre 1997, Vivendi a repris en direct les 2 040 255 actions détenues par sa filiale Sahide.

Dans le cadre de son programme de rachat d'actions, la Société a acquis, en avril 1999, 1 037 200 actions propres auprès de Vivendi, ramenant la participation de ce dernier à 47,7 %. Suite à l'annulation de 2 074 000 actions le 10 mai 1999, cette participation est mécaniquement remontée à 50,3 %.

Enfin, en février et mars 2000, Vivendi a procédé à la cession de 13 000 000 actions par le biais d'un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels français et étrangers. Suite à cette opération, le groupe Vivendi détient désormais 16,9 % du capital de la Société.

3.3. Marché du titre

Les actions de la Société sont cotées au premier marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris.

Le titre fait partie de l'indice SBF 120 de la Bourse de Paris et, depuis décembre 1999, de l'indice DJ Euro STOXX, qui regroupe les principales valeurs européennes.

Évolution du cours de bourse et des transactions sur le titre durant les dix-huit derniers mois :

		Cours moyen (en euros)*	Plus haut (en euros)	Plus bas (en euros)	Transactions en nombre de titres	Transactions en capitaux (en k€)
1998	août	38,33	41,77	31,71	1 171 800	43 677
	septembre	34,93	37,96	31,10	926 652	32 791
	octobre	35,71	42,08	28,20	2 921 839	105 591
	novembre	41,81	46,47	38,26	1 411 348	58 943
	décembre	40,05	42,69	38,22	844 177	33 650
1999	janvier	42,88	45,25	38,50	889 670	38 082
	février	40,28	44,67	38,76	919 295	37 154
	mars	41,68	44,99	38,86	1 863 670	78 318
	avril	41,45	44,49	38,50	1 416 293	57 965
	mai	43,74	46,32	40,25	1 994 622	86 564
	juin	45,87	51,00	43,40	1 451 531	67 197
	juillet	44,24	48,00	41,00	1 006 548	44 424
	août	43,27	47,30	40,50	1 061 654	47 006
	septembre	46,99	49,85	44,30	1 841 840	88 373
	octobre	44,76	48,45	42,20	1 385 323	61 506
	novembre	43,87	46,09	41,80	1 500 628	65 359
	décembre	44,83	46,60	43,01	1 274 168	56 620
2000	janvier	45,84	49,99	43,00	2 041 163	94 500
	février**	44,53	48,80	40,10	4 763 031	214 243
	mars**	42,66	46,00	38,40	3 776 913	n.d.

* Moyenne arithmétique des cours de clôture (source : Paris Bourse).

** Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'opération de placement privé de février-mars 2000 au terme de laquelle Vivendi a cédé 13 000 000 actions de la Société au prix de 44 € à des investisseurs français et étrangers.

Voir également « Informations boursières », page 8.

4 • Dépendance éventuelle de la société à l'égard de brevets et de licences

Néant.

5 • Effectifs moyens consolidés

Voir la partie «Ressources humaines» du rapport du conseil d'administration, page 16, et la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés, page 88.

6 • Litiges et arbitrages

Voir la note 28 de l'annexe aux comptes consolidés, page 89.

7 • Politique d'investissement

7.1. Recherche

Voir la partie «Recherche, développement et innovation» du rapport du conseil d'administration, page 18.

7.2. Investissements

Les investissements industriels et financiers se sont élevés à 1 127 millions d'euros en 1999, contre 343 millions d'euros en 1998.

Le financement des investissements est détaillé dans le tableau des flux de trésorerie, page 67.

Organes d'administration, de direction et de surveillance

1 • Organes d'administration et de direction

1.1. Conseil d'administration de la Société

Nom des administrateurs	Date de première nomination	Date d'expiration du mandat actuel	Principales fonctions et mandats au 31 mars 2000
Antoine Zacharias (60 ans)	1990	2002	P-DG de VINCI et Socofreg. Président du conseil de surveillance de SGE Deutsche Holding. Membre des conseils de surveillance de G+H Montage, Générale des Eaux, Prodith et Eurohypo. Administrateur de Sogea, GTIE, Cofiroute, Sogeparc, Sophiane, Norwest Holst, SECR, SLEC et Société Martiniquaise des Eaux.
Dominique Bazy (48 ans)	1996	2002	Directeur général des AGF et membre du comité exécutif international d'Allianz AG. Président de Les Assurances Fédérales. Membre du conseil de surveillance d'ATOS. Administrateur de La Rurale, GrandVision et de sociétés du groupe AGF.
Quentin Davies (55 ans)	1999	2005	Député aux Communes (Parlement de Grande-Bretagne). Consultant pour NatWest Global Markets.
Alain Dinin (49 ans)	1997	2002	Directeur général de CGIS. P-DG de Compagnie Générale d'Immobilier George V, Maeva et Crédit Financier Lillois. Administrateur de CGIS, SARI Participations, FNPC et ESC Lille.
Patrick Faure (53 ans)	1993	2005	P-DG de Renault Véhicules Industriels et président de Renault Sport. Directeur général adjoint de Renault. Administrateur de Mack Trucks, Compagnie Financière Renault, Compagnie d'Affrètement et de Transport, Renault Véhicules Industriels Espagne et Fondation Marius-Berliet.
Roland Genin (72 ans)	1995	2001	Ancien vice-président de Schlumberger.
Philippe Germond (43 ans)	1997	2002	Directeur général délégué de Vivendi (Communication). P-DG de SFR, TDR, Cofira et Cegetel SI. Directeur général de Cegetel. Membre du conseil de surveillance de Viventures Partners. Administrateur de Cegetel, Canal+, AOL Compuserve France, Fondation d'Entreprise Vivendi, Sofiee et Transtel.

Renseignements de caractère général

Nom des administrateurs	Date de première nomination	Date d'expiration du mandat actuel	Principales fonctions et mandats au 31 mars 2000
Bernard Huvelin (63 ans)	1999	2005	Directeur général de VINCI. P-DG du Consortium Stade de France. Administrateur de GTIE, Sogea, Sogeparc, Eurovia, Sophiane, Sorif, CBC, Socofreg, SGE-C USA Holdings, GIE Transmanche, Argyra, Segex, Soficot, Cofido et Electro Banque.
Ernst Moritz Lipp (48 ans)	1999	2005	Membre du directoire de Dresdner Bank et Dresdner Kleinwort Benson. Professeur honoraire à l'Université Goethe de Francfort. Administrateur de Deutsche BP, DB Reise & Touristik et Nestlé Deutschland.
Jean-Marie Messier (43 ans)	1994	2002	P-DG de Vivendi, Vivendi Environnement et Cegetel. Président de la Fondation d'Entreprise Vivendi. Administrateur de la Compagnie de Saint-Gobain, LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton, Alcatel, BNP, Daimler-Chrysler, FCC, Canal +, UGC et de sociétés du groupe Vivendi.
Serge Michel (73 ans)	1990	2002	P-DG de Soficot, Ciam et Segex. Président Honoraire de Sogea. Membre du conseil de surveillance de G+H Montage, Compagnie des Eaux de Paris et CGE-Sahide. Administrateur de Eiffage, Argyra, Sedibex et Sarp Industries.
Henri Proglia (50 ans)	1997	2002	Directeur général délégué de Vivendi (Environnement). P-DG de Vivendi Water, CGEA, CGEA Transport, Safise, Vecteur et Collex Waste Management. Vice-président du conseil de surveillance de Sarp. Membre du conseil de surveillance de Dalkia, CFSP, Coteba Management, Eaux de Melun et CGST. Administrateur de Sarp Industries, Société des Eaux de Marseille, TRU, Creed, Fondation Vivendi, Anjou Recherche, Elior, Vivendi Environnement, FCC, US Filter, Connex Rail, Vivendi UK Ltd., CGEA UK Ltd. et Onyx scl.
Pierre Trotot (46 ans)	1995	2001	Directeur général adjoint de Cegetel. Membre des conseils de surveillance de Cegetel 7 et CGST. P-DG de Argyra, Cegetel Service, SFR 2 et SFR 6. Administrateur de SFR, Cegetel Entreprises, CIR, OTV, Segex, Transtel, Re-Ascop, Cegetel La Réunion, SFD 1, SFD 2 et Cegetel Études et Gestion.

Personnes dont la nomination en qualité d'administrateur sera proposée à l'assemblée générale :

Nom des personnes	Date de nomination proposée	Date d'expiration du mandat proposé	Principales fonctions et mandats au 31 mars 2000
Gilles d'Ambrières (67 ans)	2000	2006	P-DG de Sogeparc. Président de European Parking Association. Président du conseil de surveillance de CGST. P-DG de Sogepag, Sogeparc France et Proservice.
Guy Dejouany (79 ans)	2000	2006	Président d'honneur de Vivendi. Ancien P-DG de Vivendi et de VINCI. Président délégué de la Société Monégasque des Eaux. Membre du conseil de surveillance d'AXA, Dalkia et ABN-Amro France. Administrateur de Société Générale, Canal +, Havas, Sithe, UGC et Electrafina.
Dominique Ferrero (53 ans)	2000	2006	Directeur général du Crédit Lyonnais. Membre du conseil de surveillance d'ATOS. Administrateur de Gallimard.
Henri Saint Olive (56 ans)	2000	2006	P-DG de Banque Saint Olive, Enyo et Société Financière de Distribution. Président du conseil de surveillance de Saint Olive et C ^{ie} . Gérant de Segipa et Segipa Assurances. Administrateur de Rue Impériale de Lyon, Prodith, CIARL, MGA, Demandolx Gestion et Centre Hospitalier Saint-Joseph et Saint-Luc.
Willy Stricker (57 ans)	2000	2006	P-DG de CDC Participations. Administrateur de Canal +, Club Méditerranée, Accor, Société Générale de Presse.

Personnes assistant au conseil d'administration, mais ne disposant pas de droits de vote :

Nom des personnes	Principales fonctions et mandats au 31 mars 2000
Christian Labeyrie (43 ans)	Secrétaire du conseil d'administration et directeur financier de VINCI. Administrateur de Sogeparc, VINCI Environnement, Sorif, CBC et SMTPC.
Michel Le Ny (37 ans)	Représentant du personnel.
Frédéric Tresse (34 ans)	Représentant du personnel.

1.2. Comité de direction

Antoine Zacharias	P-DG de VINCI.
Bernard Huvelin	Administrateur-directeur général de VINCI et président du Consortium Stade de France.
Xavier Huillard	Directeur général adjoint de VINCI et P-DG de Sogea.
Roger Martin	Directeur général adjoint de VINCI et P-DG d'Eurovia.
Christian Peguet	Directeur général adjoint de VINCI et P-DG de GTIE.
Henri Stouff	Directeur général adjoint de VINCI et P-DG de Campenon Bernard SGE.
Jean-Pierre Marchand-Arpoumé	P-DG de Freyssinet.
Pierre Linden	Directeur du Département concessions de VINCI et directeur général adjoint de Campenon Bernard SGE.
Frédéric Gauchet	Vice-président directeur général de Sogeparc et P-DG de VINCI Environnement.
Christian Labeyrie	Directeur financier de VINCI et secrétaire du conseil d'administration.

1.3. Comités d'administrateurs

Il existe trois comités d'administrateurs.

Le Comité des rémunérations, composé de MM. Jean-Marie Messier (président du comité), Patrick Faure et Serge Michel, propose au conseil d'administration les conditions de rémunération des mandataires sociaux et des principaux dirigeants du Groupe.

Le Comité des comptes, composé de MM. Dominique Bazy (président du comité), Guillaume Hannezo et Jean-Marie Messier, a pour mission :

- d'examiner les comptes sociaux et les comptes consolidés annuels et semestriels avant leur soumission au conseil d'administration ;
- d'examiner la cohérence du dispositif de contrôle interne du Groupe ;
- d'examiner le programme de travail des auditeurs externes et internes et les conclusions de leurs contrôles ;
- d'examiner les méthodes et principes comptables ;
- de formuler un avis sur la désignation ou le renouvellement des commissaires aux comptes ;
- d'examiner toute opération particulière susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes du Groupe.

Le Comité des transactions, composé de MM. Pascal Lamy (président du comité jusqu'au 15 septembre 1999), Serge Michel et Roland Génin, est chargé d'apprécier et de formuler un avis sur les opérations communes entre Vivendi et le Groupe, qu'elles aient un caractère courant ou exceptionnel.

Le groupe Vivendi étant devenu actionnaire minoritaire, le Comité des transactions a été supprimé le 8 mars 2000.

Il est envisagé de créer un **Comité des investissements**, qui aura pour mission d'apprécier et de formuler un avis sur les opérations d'investissements significatives.

2 • Intérêts des dirigeants dans le capital de l'entreprise

2.1. Rémunérations des organes d'administration et de direction et plans d'options accordés aux membres du comité de direction

Voir la note 27 de l'annexe aux comptes consolidés (page 88).

2.2. Opérations conclues avec les membres des organes d'administration ou de direction qui ne présentent pas le caractère d'opérations courantes conclues dans des conditions normales

Informations comprises dans le rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice 1999.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, le conseil d'administration a autorisé deux opérations relevant de ces dispositions (lors de sa réunion du 8 mars 2000) :

- acquisition dans le cadre du programme de rachat d'actions propres en cours, d'actions de la Société auprès de Vivendi aux conditions de marché (administrateurs concernés : M. Messier et Vivendi, représenté par M. Dejouany) ;
- subvention à la société CBC compte tenu de sa situation nette fortement négative au 31 décembre 1999, du fait des difficultés rencontrées pour apurer certains litiges anciens (administrateurs concernés : M. Huvelin et Vivendi, représenté par M. Dejouany).

2.3. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant.

3 • Mention des schémas d'intéressement du personnel

Plan d'épargne Groupe

Le plan d'épargne Groupe (« Castor »), mis en place le 1^{er} janvier 1995, a pour objet de permettre aux salariés du Groupe de participer à la constitution d'un portefeuille collectif d'actions de la Société par souscription à des augmentations de capital réservées et par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement.

« Castor » est alimenté par les versements volontaires des salariés, complétés par une contribution de l'entreprise plafonnée à 5 000 francs par an jusqu'au 31 décembre 1999 et à 10 000 francs par an à compter de cette date. Les parts du fonds commun de placement acquises par chaque participant peuvent être négociées :

- soit à l'expiration d'un délai de cinq ans après la date de souscription ;
- soit avant l'expiration de ce délai, si survient l'un des événements prévus par la loi.

À compter du 1^{er} avril 2000, les salariés du Groupe ne peuvent plus participer au plan d'épargne groupe Vivendi. Les montants des abondements (nets de CSG) versés par le Groupe au titre des plans d'épargne groupe depuis cinq ans ont été établis comme suit :

(en millions d'euros)	1995	1996	1997	1998	1999	Total
Castor	0,87	0,46	0,59	1,16	1,36	4,44
Plan d'épargne groupe Vivendi	—	0,52	0,96	1,75	1,66	4,89
Total	0,87	0,98	1,55	2,91	3,02	9,33

Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

1 • Responsable du document de référence

Antoine Zacharias, président-directeur général de VINCI.

2 • Attestation du responsable

« À ma connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de VINCI ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Le président-directeur général, Antoine Zacharias.

3 • Commissaires aux comptes

3.1. Commissaires titulaires

Salustro Reydel,

8, avenue Delcassé – 75008 Paris,

représenté par Bernard Cattenoz et Bertrand Vialatte.

Date de début du premier mandat : 23 juin 1989.

Durée du mandat actuel : six ans.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Deloitte Touche Tohmatsu-Audit,

185, avenue Charles-de-Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine,

représenté par Thierry Benoît et Dominique Descours.

Date de début du premier mandat : 23 juin 1989.

Durée du mandat actuel : six ans.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

3.2. Commissaires suppléants

François Pavard,

8, avenue Delcassé – 75008 Paris.

Date de début du premier mandat : 16 juin 1995.

Durée du mandat actuel : six ans.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Jacques Convert,

183, avenue Charles-de-Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Date de début du premier mandat : 16 juin 1995.

Durée du mandat actuel : six ans.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

4 • Attestation des commissaires aux comptes

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent document en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession. Les comptes annuels et les comptes consolidés, pour les exercices 1997 à 1999, ont fait l'objet d'un audit par nos soins.

La sincérité des informations financières et comptables présentées appelle de notre part les observations suivantes :

- notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 1997 attire l'attention sur la note relative aux principes comptables et aux méthodes d'évaluation et la note 2.1. de l'annexe, qui exposent un changement de méthode comptable relatif aux engagements de retraite ;
 - notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 1998 attire l'attention sur la note A de l'annexe relative aux faits marquants, qui expose :
 - le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des contrats de crédit-bail ;
 - le changement de méthode comptable relatif à la constatation de la marge à l'avancement des filiales des divisions Ingénierie et Travaux électriques et Thermique-mécanique ;
 - notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 1999 attire l'attention sur la note A de l'annexe, qui expose un changement de méthode comptable relatif à l'annulation des charges antérieurement différées à l'actif du bilan sur les contrats de concession temporairement déficitaires.
- Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des informations financières et comptables présentées.

Neuilly, Paris, le 31 mars 2000

Les commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu-Audit

Thierry Benoît

Dominique Descours

Salustro Reydel

Bernard Cattenoz

Bertrand Vialatte

5 • Responsables de l'information financière

Christian Labeyrie, directeur financier (+ 33 1 47 16 48 65).

Pierre Coppey, directeur de la communication (+ 33 1 47 16 35 41).

Tableau de concordance

Afin de faciliter la lecture du document, la table thématique suivante permet d'identifier les principales rubriques exigées dans le cadre du règlement 98-01 de la Commission des Opérations de Bourse.

Sections	Rubriques	Pages
1.1	Nom et fonction du responsable du document	126
1.2	Attestation du responsable et des contrôleurs légaux	126-127
1.3	Nom et adresse des contrôleurs légaux	126-127
3.1	Renseignements de caractère général concernant la Société	110-114
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital	115-117
3.3	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	118
3.4	Marché du titre de la Société	119
3.5	Dividendes	9
4.1	Présentation de la Société et du Groupe	4-5, 20-61, 110-111
4.3	Faits exceptionnels et litiges	89
4.4	Effectifs	16-17, 88
4.5	Politique d'investissement	18-19, 67, 120
5.1	Comptes consolidés du Groupe	64
	Comptes sociaux de la Société	93
6.2	Intérêts des dirigeants dans le capital	88, 124-125
7.1	Évolution récente	6-7, 12-15
7.2	Perspectives d'avenir	15

Sommaire

Chiffres clés 1999

Structures du Groupe	
Avant-propos	3
Métiers du Groupe	4
Faits marquants	6

Rapport du conseil

Bourse et actionnariat	8
Le marché de la construction	10
La SGE en 1999	12
Ressources humaines	16
Recherche, développement et innovation	18

L'activité en 1999

Concessions	20
Équipement	28
Travaux routiers	40
Bâtiment et travaux publics	48

Éléments financiers

Comptes consolidés	64
Résumé des comptes sociaux	93

Rapports des commissaires aux comptes

Rapport sur les comptes consolidés	98
Rapport général sur les comptes annuels	99
Rapport spécial sur les conventions réglementées	100
Rapport complémentaire sur l'augmentation du capital réservée aux salariés adhérant au plan d'épargne Groupe	101

Rapport complémentaire du conseil d'administration 104

Projets de résolutions

Partie ordinaire	107
Partie extraordinaire	109

Renseignements de caractère général

Renseignements de caractère général concernant la Société	110
Organes d'administration, de direction et de surveillance	121
Responsables du document de référence et du contrôle des comptes	126
Tableau de concordance COB	128



Les informations contenues dans ce document ont été enregistrées auprès de la Commission des Opérations de Bourse comme document de référence, sous forme de rapport annuel 1999 de la Société Générale d'Entreprises, le 3 avril 2000 sous le numéro R.00-112.

L'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 1999 a approuvé le changement de dénomination sociale de la Société Générale d'Entreprises en VINCI. Dans la présente édition, toute référence à la dénomination Société Générale d'Entreprises ou au sigle SGE a été remplacée par VINCI. Le reste du texte est identique à celui du document enregistré auprès de la COB.



1, cours Ferdinand-de-Lesseps, 92851 Rueil-Malmaison Cedex - France
Tél. : + 33 1 47 16 35 00 - Fax : + 33 1 47 51 91 02 - Internet : www.groupe-vinci.com